

Quotium

Document de référence 2013



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 juin 2014, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le présent document incorpore par référence les documents de référence déposés auprès de l'AMF sous les numéros suivants :

- D.13-0892 du 12 septembre 2013 pour l'exercice 2012 qui contient les comptes annuels et consolidés 2012 ainsi que les comptes semestriels 2013 en pages 89, 121 et 157. Les rapports des contrôleurs légaux afférents se trouvent en pages 149, 153 et 175 dudit document.
- D.12-0561 du 31 mai 2012 pour l'exercice 2011 qui contient les comptes annuels et consolidés en pages 104 et 75 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux en pages 123 et 125.
- D.12-0561-A01 du 18 juillet 2012 qui contient une actualisation du document de référence 2011.

Ces documents, consultables sur le site web de l'émetteur (www.QUOTIUM.fr) sont tenus à disposition au siège de l'émetteur.

Sommaire

Le sommaire reprend les informations dans l'ordre où elles sont requises par l'annexe I du règlement européen n°809-2004

1. PERSONNES RESPONSABLES	7
1.1 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	7
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	8
2.1 COORDONNEES DES CONTROLEURS LEGAUX	8
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	9
3.1 INFORMATIONS SELECTIONNEES ANNUELLES	9
4. FACTEURS DE RISQUES	12
4.1 RISQUES PARTICULIERS LIES A L'ACTIVITE	12
4.2 RISQUES FINANCIERS	14
4.3 RISQUES JURIDIQUES	16
4.4 RISQUES LIES AUX ACQUISITIONS, RESTRUCTURATIONS	16
4.5 ASSURANCES, PREVENTION ET COUVERTURE DES RISQUES	16
4.6 RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT	17
4.7 AUTRES RISQUES	17
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	18
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	18
5.1.1 Raison sociale et Nom Commercial	18
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	18
5.1.3 Date de constitution et durée de vie	18
5.1.4 Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, coordonnées	18
5.1.5 Événements importants dans le déroulement des activités	19
5.2 INVESTISSEMENTS	20
5.2.1 Investissements réalisés au cours de l'exercice	20
5.2.2 Investissements en cours	20
5.2.3 Investissements futurs (engagements pris)	20
6. APERÇU DES ACTIVITES	20
6.1 PRINCIPALES ACTIVITES	20
6.1.1 Activités, produits et services	20
6.1.2 Nouveaux produits lancés ou dont l'annonce a été faite	23
6.2 PRINCIPAUX MARCHES	24
6.3 EVENEMENTS EXCEPTIONNELS AYANT INFLUENCE LES ACTIVITES OU LE MARCHE	26
6.4 DEPENDANCE A L'EGARD DE LICENCES, CONTRATS, PROCEDE DE FABRICATION	26
6.5 CONCURRENCE ET POSITIONNEMENT DE L'EMETTEUR	26

<u>7. ORGANIGRAMME</u>	27
7.1 PLACE DE L'EMETTEUR DANS LE GROUPE DONT IL FAIT PARTIE	27
7.2 FILIALES IMPORTANTES DE L'EMETTEUR	28
<u>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</u>	28
8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIÉES	28
8.2 QUESTION ENVIRONNEMENTALE POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28
<u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</u>	29
9.1 SITUATION FINANCIERE	29
<u>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</u>	58
<u>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT BREVETS ET LICENCES</u>	58
11.1 POLITIQUE DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	58
11.2 COUT DES ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	58
<u>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</u>	59
12.1 TENDANCES DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE JUSQU'AU DOCUMENT DE REFERENCE	59
12.2 ÉVÉNEMENTS CONNUS OU INCERTITUDES POUVANT INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE L'EXERCICE EN COURS	60
<u>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE (OPTIONNEL)</u>	60
<u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</u>	60
14.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION	61
14.1.1 Liens familiaux entre les membres des organes de direction ou d'administration	62
14.1.2 Expertise et expérience en matière de gestion des membres de direction ou d'administration	62
14.1.3 Mandats au cours des 5 dernières années, mention des mandats en cours à la date de publication du présent document	64
14.1.4 Autres informations concernant les organes d'administration et de direction	65
14.2 CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE	66
14.2.1 Restriction de leur participation sur les titres de l'émetteur	66
<u>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</u>	67
15.1 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GENERALE	67
15.2 PROVISIONS DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES	67

<u>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u>	<u>67</u>
16.1 DATES D'EXPIRATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS	67
16.2 CONTRATS DE SERVICE ENTRE DIRIGEANTS ET L'EMETTEUR OU SES FILIALES (OU DECLARATION NEGATIVE)	67
16.3 COMITE D'AUDIT ET COMITE DE REMUNERATION DE L'EMETTEUR	67
16.4 CONFORMITE AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR	68
16.4.1 Rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le Contrôle interne	68
16.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES	81
<u>17. SALARIÉS</u>	<u>84</u>
17.1 NOMBRE ET REPARTITION DES SALAIRES EMPLOYÉS	85
17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK OPTIONS DES DIRIGEANTS	85
17.3 ACCORDS PREVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALAIRES DANS LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	86
<u>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u>	<u>86</u>
18.1 REPARTITION DE L'ACTIONNARIAT ET FRANCHISSEMENT DE SEUILS	86
18.2 DROITS DE VOTES DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	87
18.3 ACTIONNARIAT DE CONTROLE	87
18.4 ACCORD CONNU DE L'EMETTEUR, POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTROLE	87
<u>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</u>	<u>88</u>
19.1 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES	88
<u>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</u>	<u>94</u>
20.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	94
20.2 COMPTES CONSOLIDES ET ANNUELS DU DERNIER EXERCICE	95
20.2.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2013	95
20.2.2 Comptes annuels au 31 décembre 2013	129
20.3 VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES	156
20.3.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	156
20.3.2 Autres informations du document de référence vérifiées par les Commissaires aux Comptes	158
20.3.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	159
20.3.4 Source des informations financières non vérifiées et non issues des états financiers vérifiés	161
20.4 DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES	161
20.5 INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
20.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	162
20.7 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	162
20.8 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE	162

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES **163**

21.1 CAPITAL SOCIAL	164
21.1.1 Catégories actions et leur nombre	164
21.1.2 Actions non représentatives du capital: nombre et caractéristiques	165
21.1.3 Actions auto détenues par l'émetteur ou ses filiales	165
21.1.4 Valeurs mobilières convertibles échangeables ou assorties de bons de souscription	166
21.1.5 Droit d'acquisition / obligation attaché(e) au capital souscrit non libéré ou acte visant à augmenter le capital	166
21.1.6 Capital de membre du groupe objet d'une option d'accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	166
21.1.7 Historique du capital social	167
21.1.8 Délégations de compétence ou de pouvoirs aux fins de modifier le capital social de la société	167
21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	169
21.2.1 Objet social de l'émetteur et référence à l'acte constitutif ou statuts	169
21.2.2 Disposition des statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction	169
21.2.3 Droits privilèges restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	170
21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	170
21.2.5 Conditions de convocation et d'admission aux assemblées générales annuelles et extraordinaires	170
21.2.6 Disposition des statuts pouvant retarder différer ou empêcher un changement de contrôle.	171
21.2.7 Conditions statutaires de modification du capital	171

22. CONTRATS IMPORTANTS **172**

22.1 CONTRAT(S) IMPORTANT(S) AUQUEL L'EMETTEUR OU UN AUTRE MEMBRE DU GROUPE EST PARTIE	172
22.2 CONTRAT(S) SOUSCRIT PAR UN MEMBRE DU GROUPE INDUISANT OBLIGATION OU ENGAGEMENT IMPORTANT(E) POUR L'ENSEMBLE DU GROUPE	172

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS **172**

23.1 COORDONNEES ET ACCORD DES TIERS DONT LES INFORMATIONS SONT REPRODUITES DANS LE DOCUMENT	172
23.2 INTEGRITE DES INFORMATIONS PROVENANT DE TIERCE PARTIE ET IDENTITE DE CELLES-CI	172

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC **173**

24.1 ACTE CONSTITUTIF ET LES STATUTS DE L'EMETTEUR	173
24.2 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS INCLUSES DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE	173
24.3 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES DES TROIS DERNIERS EXERCICES	174
24.4 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	174
24.5 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL	174



<u>25.</u>	<u>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u>	<u>175</u>
-------------------	---	-------------------

<u>26.</u>	<u>TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE REGLEMENT EUROPEEN</u>	<u>1756</u>
-------------------	---	--------------------

1. PERSONNES RESPONSABLES

Responsable du document

Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, assure au titre de cette seconde fonction la responsabilité du document de référence.

1.1 Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières du dernier exercice clos présentées dans le présent document de référence aux paragraphes 20.2 et 20.3 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux chapitres 19.1 et 20.3.3 dudit document.

Les informations financières de l'exercice 2012 présentées dans le Document de Référence déposé le 12 septembre 2013 auprès de l'AMF sous le numéro D.13-0892 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant aux chapitres 19.1 et 20.3 dudit document.

Les informations financières de l'exercice 2011 présentées dans le Document de Référence déposé le 31 mai 2012 auprès de l'AMF sous le numéro D.12-0561 complété par l'actualisation du Document de Référence 2011 déposé le 18 juillet 2012 sous le numéro D.12-0561-A01 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant aux chapitres 19.1 et 20.3 dudit document.

Le 11 juin 2014

Michel TIBERINI
Président Directeur Général

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 Coordonnées des contrôleurs légaux

Commissaires aux Comptes titulaires

CECAUDIT INTERNATIONAL
MME CAROLINE FONTAINE
16, RUE ALBERT EINSTEIN – 77420 CHAMPS SUR
MARNE
DATE DE NOMINATION : 30 JUIN 2010
EXPIRATION DU MANDAT : ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2015

GRANT THORNTON
M. PASCAL LECLERC
100, RUE DE COURCELLES – 75849 PARIS CEDEX 17
DATE DE NOMINATION : 30 JUIN 2010
EXPIRATION DU MANDAT : ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2015

Commissaires aux Comptes suppléants

M. VINCENT DOMON
16, RUE ALBERT EINSTEIN – 77420 CHAMPS SUR
MARNE
DATE DE NOMINATION : 30 JUIN 2010
EXPIRATION DU MANDAT : ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2015

IGEC
M. VINCENT PAPAZIAN
3, RUE LEON JOST – 75017 PARIS
DATE DE NOMINATION : 30 JUIN 2010
EXPIRATION DU MANDAT : ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2015

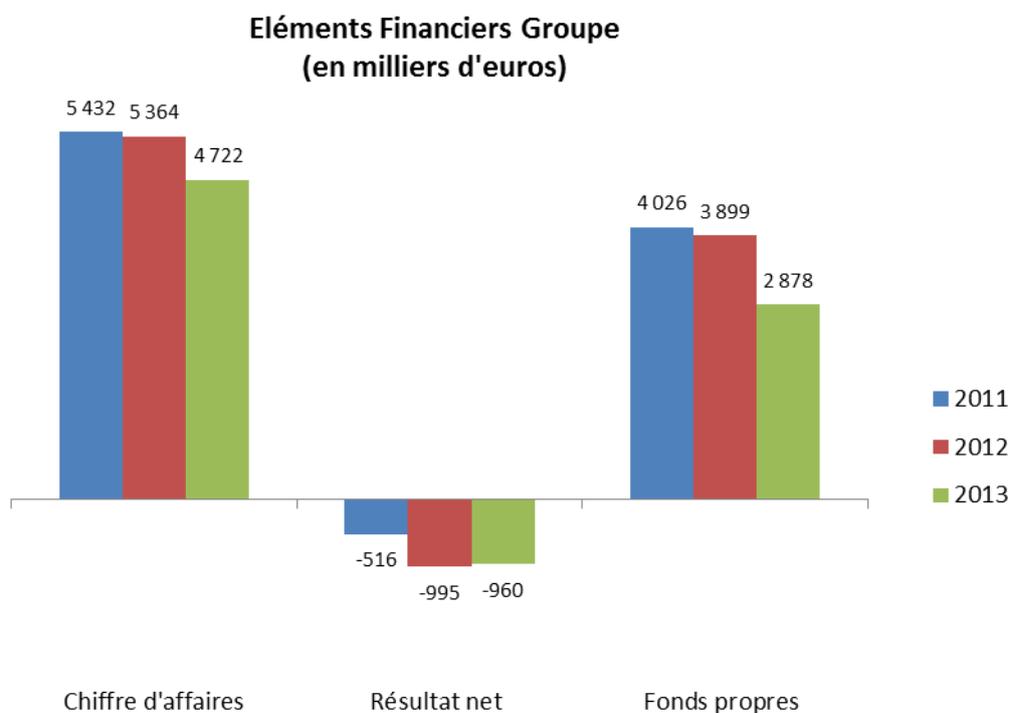
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3.1 Informations sélectionnées annuelles

Le « tableau des résultats des cinq derniers exercices » pourra être consulté en fin du chapitre concernant les comptes annuels.

Chiffres clés

Noter que lorsqu'il est fait référence au « Groupe » ou aux « éléments financiers Groupe », il s'agit de données issues des comptes consolidés en normes IFRS tandis que les « éléments financiers France » correspondent aux comptes annuels de la société mère QUOTIUM TECHNOLOGIES. Cette terminologie s'applique à l'ensemble du présent document.



Les données 2013 et 2012 présentées ci-avant sont consultables au chapitre 20.2.1 du présent document présentant les comptes consolidés du Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Pour des raisons de comparabilité entre les exercices, le chiffre d'affaires consolidé 2013 a été présenté hors retraitement IFRS5 (cf note 3 de l'annexe consolidée, chapitre 20.2.1).

Quelques indicateurs financiers (En milliers d'euros)

Eléments financiers Groupe	2011	2012	2013
Dettes financières (a)	416	859	1 368
Trésorerie active (b)	2 325	3 106	1 899
Endettement financier net (c) = (a)-(b)	<1 909>	<2 247>	<531>

(a) : cf. Emprunt bancaire et avances remboursables figurant dans l'Etat de la situation financière au 31/12/2013 (chapitre 20.2.1 du présent document)

(b) : cf. Trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'Etat de la situation financière au 31/12/2013 (chapitre 20.2.1 du présent document)

Au 31/12/2013, les dettes financières sont constituées des avances et prêts remboursables auprès d'OSEO, de la COFACE et d'OCS (Ministère du Commerce et de l'Industrie israélien). La variation par rapport à l'année précédente s'explique essentiellement par un prêt OSEO pour l'innovation dont le groupe a bénéficié sur l'exercice. Il s'élève à 450 K€.

Eléments financiers Groupe	2011	2012	2013
Endettement global (a)	2 086	2 797	3 171
Capitaux Propres (b)	4 026	3 899	2 878
Ratios End.Global / C.P	0,52	0,72	1,10

(a) : correspond aux passifs courants <1 an hors produits constatés d'avance et aux emprunts bancaires et avances remboursables figurant dans l'Etat de la situation financière au 31/12/2013 (chapitre 20.2.1 du présent document)

(b) : cf. Capitaux propres de la situation financière au 31/12/2013 (chapitre 20.2.1 du présent document)

Eléments financiers France	2011	2012	2013
Endettement global (a)	2 012	1 788	2 016
Capitaux Propres (b)	7 823	7 764	7 882
Ratios End.Global / C P	0,26	0,23	0,26

(a) : correspond aux dettes d'exploitation, dettes diverses et avances conditionnées figurant au bilan de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au 31/12/2013 (chapitre 20.2.2 du présent document)

(b) : cf. Capitaux propres figurant au bilan de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au 31/12/2013 (chapitre 20.2.2 du présent document)

Le ratio d'endettement France reste globalement stable sur les 3 dernières années.

Pour plus d'informations concernant les données financières du Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES, on se reportera au chapitre « 20. Informations financières concernant le patrimoine, situation financière et les résultats de l'émetteur » du présent document.

Informations chiffrées sectorielles

Répartition du Chiffre d'affaires par nature

Le Groupe opère sur un secteur d'activité unique, la vente de licences d'utilisation de logiciels et les prestations de services associées.

Chiffre d'affaires consolidé (en milliers d'euros)	2011		2012		2013	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Ventes	1 621	30%	1 554	29%	1 024	22%
Prestations de services	3 811	70%	3 810	71%	3 698	78%
TOTAL CA	5 432	100%	5 364	100%	4 722	100%

Les ventes sont principalement composées des ventes de licences.

Les prestations de services sont principalement constituées des prestations de maintenance du parc de logiciels installés. Il s'agit en particulier de l'assistance aux utilisateurs pour mettre en œuvre les fonctionnalités des logiciels, ou de maintenance corrective pour remédier à des anomalies de fonctionnement.

Le chiffre d'affaires lié aux contrats de maintenance et de support technique vendus en complément des produits est considéré comme récurrent.

Les revenus récurrents sont stables et représentent une part significative du chiffre d'affaires total (de l'ordre de 77%). C'est un gage de solidité financière.

Répartition du Chiffre d'Affaires France par type de clientèle

Poids Client / CA en %	2011	2012	2013
1 ^{er} client	8%	19%	6%
5 premiers clients	26%	34%	21%
10 premiers clients	40%	46%	34%
20 premiers clients	60%	62%	51%

La clientèle de QUOTIUM TECHNOLOGIES se compose essentiellement de grands comptes avec une bonne dispersion sectorielle. Un tableau de la répartition des clients par secteur d'activité se trouve au chapitre « 6.2. Principaux marchés ».

Après un exercice 2012 atypique, la typologie des ventes par client en 2013 revient à sa structuration historique. En effet, l'année 2012 avait connu un déploiement exceptionnel d'une de nos solutions logicielles auprès d'un client du groupe. QUOTIUM TECHNOLOGIES ne présente pas de lien de dépendance avec ses principaux clients.

Saisonnalité du Chiffre d'Affaires Groupe

La saisonnalité du chiffre d'affaires durant les 3 derniers exercices se présente ainsi :

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
% du CA annuel 2011	21%	25%	21%	33%
% du CA annuel 2012	34%	22%	22%	22%
% du CA annuel 2013	20%	27%	23%	30%
Moyenne des 3 dernières années	28%	24%	22%	28%

Le chiffre d'affaires est réparti de manière homogène sur l'année. Un léger pic d'activité est enregistré en fin d'année civile.

4. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques suivants, complétés des autres informations et des états financiers consolidés de la Société, doivent être pris en compte pour évaluer QUOTIUM TECHNOLOGIES et ses activités.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à atteindre ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

4.1 Risques particuliers liés à l'activité

Certains facteurs de risques affectent l'industrie du logiciel en général et s'applique aussi à QUOTIUM TECHNOLOGIES. Ces facteurs incluent :

- Un changement dans les conditions du marché de la technologie, caractérisé par des développements rapides et non prévisibles ;
- Le plagiat des droits de propriété intellectuelle.

Les facteurs ci-dessous pourraient affecter QUOTIUM TECHNOLOGIES plus particulièrement :

Risque lié à la qualité des logiciels (défauts, erreurs)

Impacts

QUOTIUM TECHNOLOGIES a mis sur le marché de nouveaux logiciels. Ces produits pourraient contenir, en dépit des nombreux tests effectués dans le cadre du contrôle qualité, des défauts ou des erreurs, notamment lors de leur mise sur le marché ou lorsque de nouvelles versions ou des améliorations sont diffusées.



Si des erreurs ou défauts ne sont identifiés qu'après la commercialisation, cela pourrait entraîner potentiellement:

- un report de ventes des clients potentiels ;
- des coûts supplémentaires de services et de maintenance ;
- des coûts supplémentaires de développement afin de corriger les erreurs ou défauts constatés ;
- des actions en responsabilité pour produits défectueux ;
- une dégradation sur le marché de la réputation de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Gestion du risque

Afin de limiter ce risque, la société teste et valide les logiciels avant leur mise sur le marché. Elle dispose d'une équipe dédiée aux tests. L'acquisition de la société SEEKER SECURITY LTD lors de l'exercice précédent a permis au Groupe de renforcer ses ressources R&D notamment en charge de la qualification, du test et de la qualité des produits.

Par ailleurs, QUOTIUM TECHNOLOGIES a souscrit une Assurance Responsabilité Civile pour couvrir tout risque éventuel lié à l'utilisation des logiciels.

Risque lié à une évolution technologique rapide et au lancement de nouveaux produits

Impacts

Certains marchés (voir chapitre 6.2) sur lesquels opère la société QUOTIUM TECHNOLOGIES se caractérisent par une évolution rapide des besoins clients, de la technologie et des produits concurrents. Le risque serait pour le Groupe de ne pas parvenir à développer de nouveaux produits, à améliorer ou à modifier ses produits existants. Il pourrait également subir des retards dans le lancement de nouveaux produits.

Ce risque aurait un impact sur le chiffre d'affaires de la société.

Gestion du risque

La société effectue de la veille technologique et dispose d'une forte capacité de R&D lui donnant la possibilité de développer de nouveaux produits répondant à l'évolution des technologies et des besoins de la clientèle. Il peut s'appuyer sur un réseau de partenaires experts, pour renforcer le cas échéant, son potentiel de développement.

60% des effectifs fin 2013 sont dédiés à la Recherche et développement. Ce pourcentage très au-dessus de la moyenne nationale reflète l'importance que représente l'innovation pour le groupe.

Risque lié au portefeuille clients et risque de contrepartie

Impacts

Ce risque pourrait avoir un impact sur le chiffre d'affaires et la trésorerie de la société.

Gestion du risque

Ce risque est limité pour les raisons suivantes :

Taille des clients et dispersion sectorielle :

La société s'adresse aux moyennes et grandes entreprises dans des secteurs d'activité variés (cf. chapitre 6 – Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité) pour lesquelles depuis la création de l'entreprise très peu d'impayés ont été constatés (<1% du chiffre d'affaires en moyenne sur les 3 derniers exercices).

Tous les risques d'impayés sont provisionnés en fonction des informations disponibles à la clôture des comptes.

Absence de risque de dépendance vis-à-vis de quelques clients :

Le chiffre d'affaires réalisé avec les 20 premiers clients représente 51% du chiffre d'affaires total.

Au 31/12/2013, 100% des créances ont une échéance inférieure ou égale à 30 jours. Il n'y a pas de créance supérieure à 6 mois (cf. note 4.20 des annexes aux comptes consolidés – chapitre 20.2.1)

Risque pays :

Ce risque est limité. En 2013, le Groupe a réalisé 85% de son chiffre d'affaires consolidé en France et 95% en Europe y compris Israël

Chiffre d'affaires récurrent :

Le poids du chiffre d'affaires récurrent dans le chiffre d'affaires total (77% du chiffre d'affaires total en 2013) assure une stabilité des ressources financières.

Risque lié aux fournisseurs

Impacts

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société.

La société n'est pas dépendante à l'égard de partenaires stratégiques.

Gestion du risque

Les produits commercialisés par la société sont tous développés en interne. Elle limite l'achat de composants en OEM (Original Equipment Manufacturer).

4.2 Risques financiers

Pour l'exposition aux risques de change, de taux ou de crédit, nous invitons le lecteur à se reporter également à la note 4.20 de l'annexe aux comptes consolidés clos au 31 décembre 2013 (Chapitre 20).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Impacts

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe dispose au 31 mars 2014 d'une trésorerie immédiatement disponible de 2,4 M€ et n'a pas d'emprunt bancaire.



Gestion du risque

Le Groupe dispose d'une trésorerie suffisante pour financer son activité.

En complément, le lecteur peut également se reporter à la note 4.20 de l'annexe aux comptes consolidés clos au 31 décembre 2013.

Risque de change

Le risque de change se distingue en trois types de risque :

- le risque de change « opérationnel » ;
- le risque de change « financier ». La société n'est pas concernée par ce type de risque ;
- le risque de change lié à des investissements dans des filiales étrangères.

Risque de change opérationnel

Impacts

Les filiales de QUOTIUM TECHNOLOGIES à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale (GBP, USD, ILS) et supportent les coûts également exprimés en monnaie locale.

En 2013, près de 90% du Chiffre d'Affaires de Quotium Technologie est réalisé dans la zone euro. Le risque de change encouru par la société porte donc principalement sur des flux intragroupe ponctuels et non récurrents réalisés en GBP, USD ou en ILS. Ces opérations sont réalisées avec la société mère qui en conséquence supporte le risque de change. En 2013, le groupe a enregistré dans son résultat financier consolidé un gain de change de 33 K€, lié principalement à une opération exceptionnelle qui a eu lieu sur la filiale israélienne.

Gestion du risque

Si l'export en dehors de la zone euro devait se développer la société mettrait en œuvre les outils adaptés de couverture du risque de change.

Aujourd'hui les flux ne sont pas suffisants pour avoir un impact significatif sur les comptes.

Risque de change lié à des investissements dans des filiales étrangères

Impacts

Les comptes des filiales étrangères étant établis dans des devises stables (USD, GBP, ILS) ; l'exposition du Groupe au risque de change est limitée. La conversion en euros des comptes des filiales Quotium Technologies Ltd, Quotium Corp et Seeker Security Ltd a un impact non matériel dans le poste réserves de conversion des comptes consolidés.

Risque sur actions

L'objectif du groupe est d'assurer la liquidité de ses titres sur le marché et de se prémunir contre les risques de variation extrême de ce dernier. A ce titre, il a mis en place le 16 juillet 2013, un contrat de liquidité avec la société Portzamparc.

4.3 Risques juridiques

Risques fiscaux

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES peut faire l'objet en France de contrôles sociaux et fiscaux.

Litiges

Les provisions pour risques à fin 2013, évaluées en fonction de l'évaluation du risque encouru, concernent des litiges prud'homaux en cours.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe

Dépendance à l'égard des droits de propriété industrielle

La protection des droits de propriété détenus sur la technologie développée par QUOTIUM TECHNOLOGIES est un des enjeux essentiels pour le Groupe. QUOTIUM TECHNOLOGIES depuis quelques années a une politique de dépôt des brevets pour protéger les logiciels développés en France, en Israël et aux Etats-Unis.

La protection des droits de propriété du Groupe repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales. Les marques du Groupe sont principalement déposées en Europe et aux Etats-Unis. Les codes sources des logiciels sont déposés auprès de l'Agence de Protection des Programmes (APP) ou auprès de Logitas.

Les logiciels sont commercialisés sous forme de licences d'utilisation. La copie illicite constitue une violation du droit d'auteur et une perte d'exploitation pour tout éditeur de logiciels. Afin de se prémunir ou au moins de lutter contre le risque de piratage, QUOTIUM TECHNOLOGIES protège les logiciels avec une clé d'activation unique.

4.4 Risques liés aux acquisitions, restructurations

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe peut être amené à procéder à des acquisitions d'activités ou de sociétés, ainsi qu'à des regroupements ou créations de sociétés. Malgré la mise en place d'un processus de contrôle de ces opérations, elles sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sur les résultats attendus ou sur son image, si ce dernier ne réussissait pas à intégrer les opérations et le personnel des entités acquises, à dégager les synergies et les économies escomptées, à maintenir de bonnes relations commerciales ou sociales au sein des entités acquises.

4.5 Assurances, prévention et couverture des risques

Le Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES a choisi de couvrir les risques de son activité auprès des compagnies d'assurance notoirement solvables au niveau du Groupe ou au niveau de ses filiales. Les polices d'assurance suivantes ont été souscrites:

- Multirisque immeuble pour ses locaux, dont elle est locataire en France et à l'étranger ;

- Multirisque bureau pour les dommages aux biens ;
- Perte d'Exploitation ;
- Responsabilité Civile ;
- Mandataires sociaux ;
- Assistance pour la protection de ses salariés en déplacement à l'étranger.

La pertinence de chacune des polices précitées est réexaminée avec la plus grande attention chaque année avec les courtiers et compagnies d'assurances afin de prendre en compte les mutations du groupe, les changements de périmètre de l'entreprise, l'évolution de la nature des risques et les nouvelles possibilités de couverture proposées.

En France, l'ensemble du personnel bénéficie d'une couverture mutuelle et prévoyance supérieure aux planchers prévus par la convention SYNTEC et d'une assurance « frais de santé » dont 55 % de la cotisation est prise en charge par l'entreprise.

Le groupe se conforme à toutes les obligations légales et conventionnelles en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention incendie. L'aménagement des postes de travail est soumis régulièrement au médecin du travail qui est invité à visiter les locaux. Le groupe, depuis son origine, n'a jamais eu à déplorer d'accident du travail. Il actualise régulièrement son évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs dans un Document Unique et adapte son programme de prévention. Le groupe diffuse sur son Intranet toute information utile liée à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs.

Le budget global de ces assurances s'est élevé à 19 K€ en 2013.

4.6 Risques liés à l'environnement

Compte tenu de son activité, le Groupe n'est pas particulièrement exposé à des risques environnementaux. Se reporter aux données relatives à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise dans le rapport de gestion (cf Chapitre 9).

4.7 Autres risques

Risque sur les dividendes

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Risque lié à la concurrence

La concurrence représente le risque pour le Groupe de ne pas atteindre ses objectifs de croissance.

La stratégie de QUOTIUM TECHNOLOGIES consiste à se positionner sur une niche de marché en complément des logiciels des grands acteurs (HP, IBM...) et non en concurrence directe avec eux.

Les concurrents proposent des technologies de type SAST (STATS Application Security Testing) ou DAST (Dynamic Application Testing). L'approche méthodologique de Quotium Technologies est différente et innovante. La solution de sécurité applicative Seeker a été identifiée par le cabinet Gartner comme étant le seul outil complètement orienté dans une démarche IAST (Interactive Application Security Testing).

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la société

5.1.1 Raison sociale et Nom Commercial

Dénomination sociale : « QUOTIUM TECHNOLOGIES ».

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

La société est enregistrée au Tribunal de Commerce de Nanterre, département des Hauts de Seine (92)

Registre du commerce et des sociétés

NANTERRE B 322 548 355 - SIREN 322548355 00062 - Code N.A.F (APE) 5829C

5.1.3 Date de constitution et durée de vie

Date de création : 28 août 1981

Durée de vie : 60 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit du 15.09.1981 au 14.09.2041.

5.1.4 Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, coordonnées

Siège social

84-88 Bd de la Mission Marchand
F 92411 Courbevoie Cedex

Forme juridique

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le nouveau code du Commerce et le décret du 23 mars 1967.

Exercice social

Du 1er janvier au 31 décembre.

Disponibilité des documents comptables et juridiques

Les documents comptables et juridiques sont disponibles au siège social :

QUOTIUM TECHNOLOGIES
84-88 Bd de la Mission Marchand
F 92411 Courbevoie Cedex
Tél. : 33 (0) 1 49 04 70 00

5.1.5 Événements importants dans le déroulement des activités

2005 Acceptation par le Tribunal de Commerce de Créteil du plan de continuation présenté par la société TECHNOLOGIES pour la société ICOM INFORMATIQUE.

2006 A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 juillet 2006: **fusion absorption de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES**, filiale à 100% de la société TECHNOLOGIES, par **ICOM INFORMATIQUE**, se traduisant par une augmentation de capital de 326400 € et un **changement de dénomination sociale : QUOTIUM TECHNOLOGIES**.

2007 A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2007 : **fusion absorption de la société TECHNOLOGIES SOFTWARE**, filiale à 100% de la société TECHNOLOGIES, par QUOTIUM TECHNOLOGIES, se traduisant notamment par une augmentation de capital de 1 375 876,80 €.

2009 **Sortie du plan de continuation en janvier 2009:**

En janvier 2009, QUOTIUM TECHNOLOGIES a réglé la quatrième et dernière échéance du plan de continuation, accepté par le Tribunal de Commerce de Créteil, lors de la reprise de la société Icom Informatique en juin 2005. Le mandataire judiciaire a émis son rapport d'achèvement du plan de continuation en mars 2009. Les mises à jour légales ont été effectuées auprès du RCS.

Rachat du fonds de commerce Hi-Stor TECHNOLOGIES :

Dans le cadre de sa croissance externe, QUOTIUM TECHNOLOGIES a **repris l'activité logicielle de la société Hi-Stor TECHNOLOGIES** par décision du Tribunal de Commerce du 17 novembre 2009.

Par cette acquisition, QUOTIUM TECHNOLOGIES a souhaité élargir son expertise au domaine de la sécurité des données. L'activité de la société Hi-Stor TECHNOLOGIES lui permet d'être présent dans le domaine du stockage et de l'archivage, de bénéficier du savoir-faire de ses équipes et de la notoriété de ses produits, notamment celle de la solution Storsentry, tant en France qu'à l'international.

Prise de participation en mars 2009, de QUOTIUM TECHNOLOGIES dans le capital de la société **SEEKER SECURITY LTD** (ex-Hacktics) de l'ordre de 6%.

2010 **Création de la filiale QUOTIUM Corp aux Etats-Unis, détenue à 100% par QUOTIUM TECHNOLOGIES**

2012 **Création de la société AGILELOAD en date du 20 juin 2012.** Cette société fournit une solution téléchargeable de tests de performance des applications web pour des campagnes ponctuelles. Elle répond notamment aux besoins des pays émergents.

Acquisition en date du 25 octobre 2012 de la société **SEEKER SECURITY LTD** de droit israélien approuvée par l'Assemblée Générale du 6 août 2012.

Création de la société QUOTIUM DATASENTRY en date du 19 décembre 2012 dédiée à l'exploitation du fonds de commerce « StorSentry » à compter du 1^{er} janvier 2013.

2013 Apport par QUOTIUM TECHNOLOGIES SA à la société QUOTIUM DATAENTRY de sa branche complète d'activité développée autour du logiciel **StorSentry** à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

2014 Remboursement, en date du 2 janvier 2014, de la première tranche d'un **emprunt obligataire remboursable en action**, par l'émission de **390 516 nouvelles actions** de valeur nominale 1,60 euros, admises aux négociations sur l'Eurolist C d'Euronext Paris.

5.2 Investissements

5.2.1 Investissements réalisés au cours de l'exercice

Il n'y a pas eu d'investissements significatifs au cours de l'exercice clos au 31/12/2013

5.2.2 Investissements en cours

Il n'y a pas d'investissements en cours.

5.2.3 Investissements futurs (engagements pris)

Il n'y a pas d'investissements significatifs prévus.

5.2.4 Projet de cession

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES a signé fin 2013 un mandat en vue de céder dans le courant de l'année 2014 une branche d'activité.

6. APERÇU DES ACTIVITES

6.1 Principales activités

6.1.1 Activités, produits et services

Le métier de QUOTIUM TECHNOLOGIES

QUOTIUM TECHNOLOGIES est un éditeur de logiciels, spécialisé dans le développement de solutions logicielles innovantes pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement des applications métiers tout au long de leur cycle de vie.

Ses solutions s'adressent aux Directions Informatiques des grandes et moyennes entreprises.

QUOTIUM TECHNOLOGIES assure la conception, le développement et la maintenance de ses logiciels.

Son offre répond aux problématiques stratégiques des entreprises d'optimisation des ressources et de satisfaction des directions métiers pour lesquelles la criticité des systèmes d'information devient croissante.

Sa stratégie de développement

60% des effectifs de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont dédiés à la R&D. L'innovation est donc un axe principal de la stratégie de développement du groupe. Les travaux de R&D de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES sont éligibles au crédit d'impôt recherche.

Le montant du crédit d'impôt recherche dont la société a bénéficié au cours de l'exercice est le suivant:

En K€	2013
% dépenses déclarées au titre du CIR/total des dépenses de R&D	74%
Crédit d'impôt recherche	463

L'information relative au crédit d'impôt recherche des trois dernières années est disponible au chapitre 11 du présent document.

QUOTIUM TECHNOLOGIES bénéficie des investissements considérables en recherche & développement déjà réalisés par :

- La société **CYRANO SA** dans le domaine du test de performance et du monitoring. En 2000 Cyrano SA créait OpenSta, logiciel de test de charges très largement utilisé aujourd'hui dans le monde. QUOTIUM TECHNOLOGIES a repris les actifs technologiques de Cyrano SA ainsi que ses équipes de développement.
- La société **ICOM INFORMATIQUE SA** spécialisée dans les TECHNOLOGIES de communication et d'échange d'informations entre plateformes hétérogènes. En Juillet 2006, Icom fusionnait avec QUOTIUM TECHNOLOGIES.
- La société **HI-STOR TECHNOLOGIES**, reprise en novembre 2009, spécialisée dans les logiciels capables d'assurer l'intégrité et la pérennité des données.
- La société **TECHNOLOGIES**, son actionnaire de référence dans les solutions de gestion de performance applicative. Spécialisé dans le logiciel système, la société TECHNOLOGIES a introduit en Europe les produits de la plupart des grands acteurs de ce marché. Au début des années 1990, la société TECHNOLOGIES créait NSN, le premier logiciel de mapping et de gestion d'actifs.
- La société **SEEKER SECURITY LTD**, avec laquelle QUOTIUM TECHNOLOGIES avait mis en œuvre depuis 2008 un partenariat technologique dans le cadre d'un programme Eureka pour le développement de son logiciel de sécurité des applications web. La société israélienne d'une vingtaine de personnes, créée par des experts de la sécurité applicative, et principalement orientée vers la R&D a été acquise par QUOTIUM TECHNOLOGIES en date du 25 octobre 2012.

Par ailleurs, le groupe est conscient des nombreuses opportunités que peuvent offrir le marché américain. Ce dernier présente une croissance et une phase de maturité plus avancée que le marché européen. Ainsi une stratégie de développement outre atlantique est en cours d'élaboration.



L'offre produits

QUOTIUM TECHNOLOGIES a développé et commercialise principalement les logiciels suivants, qui se placent au cœur de l'activité métier et de la performance des entreprises et des administrations :

Test de charge et performance des applications – QTest

Garantir que les applications répondront aux objectifs de performance avant leur déploiement est une préoccupation majeure des DSI. Une mauvaise analyse de ce que donnera l'application en production peut entraîner des problèmes de performance coûteux ou encore générer des dépenses inutiles.

Aussi un outil de test de charge qui permette de prendre rapidement les bonnes décisions, d'accélérer le déploiement des applications critiques et de justifier les coûts est primordial.

QT est capable de simuler dix à plusieurs dizaines de milliers d'utilisateurs virtuels, exécutant différents processus métier afin de simuler les conditions de production auxquelles sera confrontée une application après son déploiement.

Disponibilité et performance des applications en production - Applimanager

Applimanager répond aux besoins de surveillance et de gestion de la performance des applications.

Applimanager permet de mesurer directement la qualité du service rendu à l'utilisateur (disponibilité de l'application, temps de réponse) et de détecter les problèmes au niveau de l'applicatif et de l'infrastructure qui pénalisent le bon fonctionnement de l'application.

Applimanager permet également de corriger de façon préventive les problèmes applicatifs et d'infrastructure qui pourraient détériorer la qualité du service rendu à l'utilisateur final.

Pérennité des données archivées sur bande magnétique - StorSentry

Avec la croissance exponentielle du volume des données, la capacité des centres informatiques à sauvegarder, protéger et rendre accessible l'information est devenue un enjeu majeur pour les entreprises et les organisations.

La solution StorSentry répond aux problématiques de pérennité et de disponibilité des données stockées sur bande magnétique.

StorSentry permet d'anticiper les problèmes de dysfonctionnement de l'infrastructure hardware et logiciel. Un tableau de bord identifie en temps réel les erreurs. Des alarmes sont déclenchées en fonction de seuils définis. Des recommandations d'action sont générées en fonction de la politique de gestion des risques définie. Un reporting personnalisé donne un suivi continu des systèmes mis en place.

L'historique de fonctionnement des unités de stockage obtenu apporte une information indispensable pour une bonne gestion de capacité de l'infrastructure.

Sécurité des applications web – Seeker

Le développement rapide des applications web et des interfaces web aux applications existantes fragilise les systèmes informatiques. Ces applications, vulnérables aux attaques, peuvent en effet être un moyen d'accès dans les systèmes d'information des entreprises. Selon le Gartner Group, 75% des attaques des systèmes informatiques utilisent aujourd'hui les vulnérabilités offertes par les applications Web.

Pour être efficace, la sécurité des applications Web doit être intégrée à la gestion de la Qualité et être prise en compte dès la phase de développement.



La problématique se situe au niveau de la qualité du code source de l'application, auquel des corrections doivent être apportées pour sécuriser l'application.

Avec sa technologie innovante, basée sur une étude comportementale de l'application, Seeker effectue une recherche ciblée des vulnérabilités les plus complexes.

Seeker met en œuvre des processus automatisés et évolutifs pour détecter les vulnérabilités, localiser et afficher les zones sensibles du code source, et indiquer les corrections à apporter.

Solution d'entreprise, Seeker s'adresse aux développeurs, au contrôle qualité et aux professionnels de la sécurité.

Les autres produits de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont :

Communication Web to Host – WMA

Avec WMA, les développeurs accèdent aux applications centrales IBM S/390, iSeries, Bull, Unix et Vidéotex à partir d'un serveur web (Web-to-Host)

Communication PC to Host – Wincom

Ce logiciel d'émulation s'exécute sur le poste utilisateur pour la connexion aux mainframes en mode PC-to-Host.

Avec Wincom, on accède localement aux applications centrales IBM S/390, iSeries, Bull, Unix et Vidéotex.

Logiciel de gestion des tables de données - SPITAB+

SPITAB+ a été conçu pour permettre la manipulation et la gestion des tables relationnelles. En effet, toutes les applications informatiques ont à gérer un certain nombre de tables externes : paramètres, messages d'erreurs, cours des devises. Commercialisé depuis 1980, le logiciel SPITAB connaît un grand succès en France comme à l'étranger. L'expérience acquise avec plusieurs centaines d'installations a permis les améliorations de la version actuelle: plus riche, plus fiable, plus performante.

Logiciel d'indexation et de recherche d'information en langage naturel - SPIRIT

SPIRIT est un moteur de recherche en langage naturel, faisant appel aux techniques les plus poussées d'analyse sémantique. SPIRIT est utilisé dans la plupart des domaines d'activité, tels que les banques, les assurances, l'industrie aéronautique, nucléaire, la communication, l'administration etc. SPIRIT répond ainsi aux projets Intranet, GED, Portail, Veille, Knowledge management, Travail collaboratif, Internet, e-business...

6.1.2 Nouveaux produits lancés ou dont l'annonce a été faite

En 2013, une version majeure du logiciel Seeker a été mise sur le marché. Il s'agit de la version 2.6. Le logiciel Seeker permet de sécuriser le code source des systèmes d'information. Cette nouvelle version étend le champ d'application du logiciel. De nouvelles vulnérabilités sont désormais disponibles.

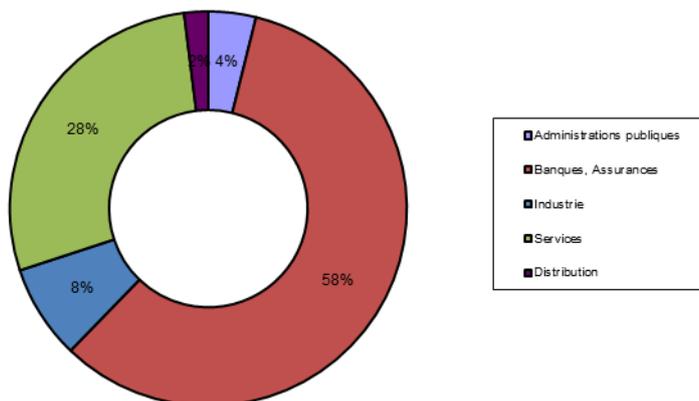
Répartition des ventes de licence par produit



6.2 Principaux marchés

La ventilation des revenus du Groupe par nature (chiffre d'affaires licences/maintenance) et par zone géographique est présentée respectivement dans les notes 4.11 et 4.16 des annexes aux comptes consolidés figurant au chapitre 20.2.1 du présent document.

Répartition du Chiffre d'Affaires Groupe 2013 par secteur d'activité



Cette ventilation par secteur d'activité figure, pour les exercices antérieurs à 2013, dans les documents de référence incorporés par référence au présent document (voir page 1).

Il n'y a pas eu d'évolution significative de la répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité au cours des trois derniers exercices. La banque et l'assurance demeurent des secteurs d'activités dominants parmi nos clients.



Le marché

QUOTIUM TECHNOLOGIES est un acteur du marché de l'édition de logiciels, positionné sur des niches de marché. Elle possède une gamme de produits, qui ont tous pour point commun de s'adresser aux grands comptes, mais répondent à des problématiques métiers distinctes dans des environnements technologiques variés (mainframe/web). Ces produits se situent par ailleurs à différents stades de leur cycle de vie.

Selon l'enquête Gartner publiée en janvier 2014, les prévisions de croissance pour le secteur de l'édition de logiciel dans le monde s'élèvent à 6.8% en 2014, ce qui témoigne de la vigueur de ce secteur d'activité dans un contexte de faible croissance économique.

Nos produits

- ***Produit Spitab+ : Le marché des gestionnaires des tables de données Mainframe :***

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES intervient depuis plus de 30 ans dans le domaine de la gestion des données. Notre positionnement est établi en France essentiellement. La société est en situation de quasi-monopole sur un micro-marché. La concurrence est constituée des produits maison développés par les équipes internes des grandes entreprises pour répondre à leurs besoins propres.

- ***Produits Qtest et Applimanager : Le marché de la performance et de la gestion des applications métiers :***

Le marché de la performance et de la gestion des applications métiers est très compétitif et se caractérise par une évolution rapide de la technologie.

Le marché du test applicatif et de la performance est dominé par de grands éditeurs américains (HP, Compuware, IBM, BMC Software,...) fournissant une large gamme de solutions intégrées. Toutefois, des acteurs de taille plus modeste et plus spécialisés sont également présents sur des niches de marché. Il s'agit du positionnement de QUOTIUM TECHNOLOGIES, dont les solutions viennent en complément de celles offertes par les grands éditeurs sur des niches techniques.

- ***StorSentry : Le marché de l'archivage des données sur bandes magnétiques :***

Notre solution StorSentry répond aux problématiques de pérennité et de disponibilité des données stockées sur bandes magnétiques. Ce marché est dominé par la société Oracle. Notre produit constitue une alternative au leader du marché et se positionne en tant que challenger.

- ***Seeker : Le marché de la sécurité des applications Web :***

L'activité des entreprises et administrations repose de plus en plus sur les technologies et applications Web. Leur facilité de mise en œuvre et de déploiement les a rendues omniprésentes et incontournables, qu'il s'agisse de sites de commerce en ligne, d'applications Intranet ou Extranet, ou de services Internet offerts ou utilisés par les entreprises. Les nouvelles applications sont aujourd'hui presque systématiquement développées avec des technologies Web, et les anciennes applications sont souvent adaptées pour être accessibles via un navigateur Web.

Des données critiques pour les entreprises et au regard de la loi sont désormais gérées par des applications Web. Or, des vols de données sensibles, des intrusions sur des sites Web ou des incidents liés à la disponibilité des applications Web font la une de l'actualité. Des enquêtes menées par des cabinets d'experts indiquent qu'une grande majorité des sites Web sont vulnérables à des attaques. En outre, les applications Web sont désormais la cible privilégiée des piratages. Le Gartner Group estime que 75% des attaques ciblent désormais les applications.



Le marché de la sécurité des applications Web est un marché émergent. Les deux leaders sur ce marché sont les sociétés IBM et HP. Quotium Technologies a été qualifié d'acteur visionnaire du marché par le cabinet Gartner.

6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les activités ou le marché

Il n'existe pas au cours de l'exercice écoulé et jusqu'au dépôt du présent document de référence d'événement exceptionnel qui ait eu une influence spécifique sur le marché de l'entreprise.

6.4 Dépendance à l'égard de licences, contrats, procédé de fabrication

Comme explicité dans le « chapitre 5 : Analyse des risques », rubrique « risques liés à l'activité », il n'existe pas de risque de dépendance vis-à-vis de fournisseurs ou de procédés de fabrication.

Actifs nécessaires à l'exploitation

En tant qu'éditeur de logiciels, QUOTIUM TECHNOLOGIES est seule détentrice des sources des produits qu'elle commercialise et possède 100% des droits de propriété intellectuelle des logiciels développés. Elle détient tous les actifs nécessaires à son exploitation. Les bureaux du siège social et de ses filiales sont loués.

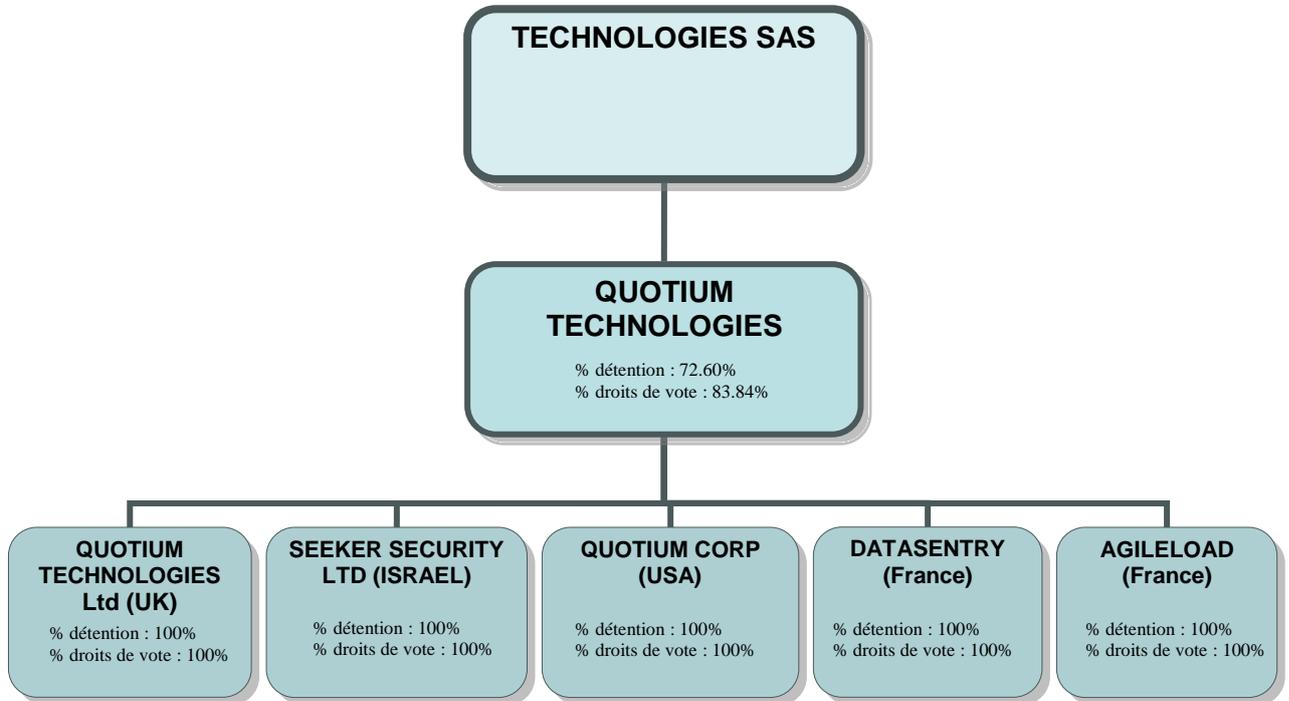
6.5 Concurrence et positionnement de l'émetteur

QUOTIUM TECHNOLOGIES propose à ses clients une solution complète. De grands acteurs essentiellement américains agissent également sur ces marchés.

Se référer au paragraphe 6.2.

7. ORGANIGRAMME

7.1 Place de l'émetteur dans le groupe dont il fait partie



Au 31 mars 2014, la société TECHNOLOGIES détient 72,60% du capital et 83,84 % des droits de vote de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Au 31 mars 2014, QUOTIUM TECHNOLOGIES détient 100% du capital et des droits de vote des sociétés suivantes:

- QUOTIUM TECHNOLOGIES Limited et QUOTIUM CORP. Ces deux sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale depuis respectivement le 11/05/2006 et le 20/10/2010;
- SEEKER SECURITY LTD (ex-Hacktics Ltd). Cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale depuis le 25/10/2012;
- AGILELOAD consolidée selon la méthode de l'intégration globale depuis le 20/06/2012.
- QUOTIUM DATASENTRY consolidée selon la méthode de l'intégration globale depuis le 19/12/2012.

7.2 Filiales importantes de l'émetteur

QUOTIUM TECHNOLOGIES est la maison mère du Groupe. Elle dirige et oriente les opérations du Groupe, réalise les activités de recherche & développement et la distribution des produits.

Sa filiale, QUOTIUM TECHNOLOGIES Limited, intégrée globalement dans les comptes consolidés, distribue les produits de QUOTIUM TECHNOLOGIES en Europe à l'exception de la France. Elle ne détient pas d'actif économique stratégique.

Sa filiale, QUOTIUM CORP, a pour activité la distribution des produits QUOTIUM TECHNOLOGIES aux Etats-Unis.

Sa filiale, SEEKER SECURITY LTD, a principalement pour activité le développement et la maintenance du produit Seeker pour le Groupe et la distribution du logiciel Seeker en Israël.

Sa filiale QUOTIUM DATASENTRY a pour activité la commercialisation du logiciel StorSentry.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

Le Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES détient en pleine propriété ses immobilisations corporelles, principalement constituées de matériels informatiques et mobiliers de bureau.

La société n'est propriétaire d'aucun bien immobilier, d'autre part il n'existe pas de sûreté sur les immobilisations corporelles.

Investissement

La société n'a pas réalisé d'investissement faisant l'objet d'un engagement ferme, ni constaté de charge pesant sur un bien immobilier.

8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation d'immobilisations corporelles

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature environnementale pouvant influencer l'utilisation que la société fait de ses immobilisations corporelles.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1 Situation financière

Vous trouverez ci-dessous le rapport de gestion au 31 décembre 2013 de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES.

1. ACTIVITE, RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE

1.1. Evénements marquants de l'exercice

Apport de l'activité Storsentry à la société Quotium Datasentry

Mise en place d'un contrat de liquidité

Intégration fiscale

Avances conditionnées et prêt OSEO

Crédit impôt recherche et Crédit d'impôt Innovation

Stock Option

Se référer à la note 1 des comptes consolidés au 31/12/2013.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

L'assemblée Générale du 6 août 2012 a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions en rémunération de l'acquisition des actions de la société Seeker Security Ltd. Les actionnaires de la société Seeker Security Ltd ont reçu 572 079 ORA souscrites en 2 tranches.

La 1ere tranche (390 516 ORA) a été remboursée en actions le 2 janvier 2014 à raison d'une action pour une ORA. Les actions nouvelles émises ont été admises aux négociations sur l'Eurolist C d'Euronext PARIS. La société Technologies détient depuis cette date 72.6% du capital de Quotium Technologies.

1.3. Présentation des comptes annuels

1.3.1. Commentaires sur les comptes annuels de Quotium Technologies SA

Les comptes annuels de QUOTIUM TECHNOLOGIES S.A. ont été examinés et arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 29 avril 2014.

Les comptes de la société ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis. Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels.

Au 31 décembre 2013, le total du bilan, de même montant que l'an dernier, s'élève à 14 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, le capital social est composé de 1 261 890 titres de 1,60 euros de nominal.

L'annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels.

Dettes fournisseurs

Conformément à la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et aux articles consécutifs L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition du solde des dettes QUOTIUM TECHNOLOGIES à l'égard des fournisseurs est la suivante :

Répartition en %	2013	2012
Dettes fournisseurs non échues	100%	100%
dont :		
- à 30 jours	100%	100%
- entre 30 jours et 45 jours		
- au-delà de 45 jours		
Dettes fournisseurs échues	0%	0%

Conformément à l'article L233-3 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice 2013.

Le compte de résultat de QUOTIUM TECHNOLOGIES pour l'exercice 2013 est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

RESULTATS	2013	2012
Chiffre d'affaires (C.A.)	3 994	4 990
Résultat d'exploitation (REX)	89	-270
<i>REX en % du C.A.</i>	2%	-5%
Résultat financier	-334	-22
Résultat exceptionnel	0	-3
Résultat Net (R.N.)	127	-63
<i>R.N. en % du C.A.</i>	3%	-1%

La baisse du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par l'apport de l'activité Storsentry à Quotium Datasentry

Il est à noter que les actions visant à restaurer la rentabilité de la société menées ces 2 dernières années ont porté leurs fruits La société Quotium Technologies a renoué avec un résultat d'exploitation positif représentant 2% de son Chiffre d'affaire en 2013.

Par prudence, la société a souhaité provisionner les encours présentant un risque de non recouvrement, ce qui impacte son résultat financier.

Après prise en compte du Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt Innovation pour un montant de 373K€, le résultat net s'établit à 3% du chiffre d'affaires.

en K€	2013	2012	Var. en K€
Produits logiciels	620	1 314	-694
Services de maintenance, conseil	3 373	3 676	-303
Total	3 994	4 990	-996

La société a connu en 2013 une année de transition commerciale inversant le mix de facturation de ses produits historiques vers ses produits de Sécurité informatique. L'effort commercial s'est poursuivi tout au long de l'exercice 2013 (démonstration clients, préparation et participation à des roadshows) pour présenter la solution logicielle de Sécurité Informatique auprès des grands comptes français et étrangers.



Par ailleurs, les revenus des produits historiques résistent bien, ce qui confère une solidité financière appréciable à la société Quotium Technologies.

Activités des filiales

A l'exception de la société SEEKER SECURITY LTD, qui a participé au développement du logiciel Seeker, les filiales ne détiennent pas d'actif économique stratégique. Les filiales en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis sont des filiales commerciales dont l'objet est la distribution des produits logiciels du Groupe, la fourniture de services de maintenance de premier niveau, et de services de conseil.

QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd (Royaume-Uni)

Avec une progression de l'ordre de 40% de son chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier, la filiale britannique a enfin renoué avec les bénéfices. Le chiffre d'affaire s'établit à 471 K€ pour un bénéfice d'exploitation de 28 K€. Les belles signatures de fin d'année et la qualité du portefeuille permettent d'être confiants dans les perspectives de développement de cette filiale.

QUOTIUM Corp (Etats-Unis)

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires 2013 ressort à 170 K€, stable par rapport à l'an dernier, mais en deçà des attentes. La perte de l'exercice s'élève à 75 K€. La filiale américaine s'était concentrée sur le développement de l'activité Storsentry en 2013. En 2014, l'activité commerciale sera déployée autour des solutions de Sécurité informatique. Le groupe a décidé de renforcer sa présence sur le marché américain, compte tenu du grand potentiel commercial et du dynamisme de cette zone.

SEEKER SECURITY LTD (Israël)

La société israélienne, constituée d'une équipe de 16 personnes contribue fortement au développement du logiciel Seeker. Une collaboration étroite entre les équipes de développement françaises et israéliennes a été mise en place tout au long de l'année 2013 pour mener à bien les grands chantiers technologiques du Groupe. Par ailleurs, quelques ventes auprès des grands donneurs d'ordre ont été réalisées localement.

QUOTIUM DATASENTRY(France)

La société Quotium a fait l'apport à la société Quotium Datasentry en juin 2013 de l'activité développée autour du logiciel Storsentry à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013. La société a réalisé un chiffre d'affaire de 319 K€ et a enregistré une perte d'exploitation de 336 K€. La société Quotium Technologies envisage de se rapprocher d'autres acteurs dans le domaine du stockage de données pour relancer sa filiale.

AGILELOAD(France)

La société, créée en juin 2012, avait pour vocation de fournir une solution téléchargeable de tests de performance des applications web notamment auprès des pays émergents. Cette activité n'a pas connu le développement attendu. Le chiffre d'affaire et le résultat sont non significatifs sur l'exercice 2013.

1.3.2. Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe Quotium Technologies

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2013, telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de l'application des normes effectives depuis le 1^{er} janvier 2013.

Le compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé de QUOTIUM TECHNOLOGIES pour l'exercice 2013 est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

RESULTATS	2013	2012
Chiffre d'affaires (C.A.)	4 131	5 364
Résultat Opérationnel Courant	-682	-1 219
Excédent Brut d'Exploitation	-855	-111
En % du C.A.	-21%	-2%
Résultat net	-636	-995
Résultat net des activités destinées à être cédées	-324	
Résultat net consolidé	-960	-995

La variation du chiffre d'affaires entre 2012 et 2013 s'explique notamment par le retraitement de la branche d'activité destinée à être cédée présentée séparément dans les comptes IFRS.

A noter que les charges de l'exercice 2013 intègrent les dépenses de la filiale israélienne sur une année pleine (versus 2 mois en 2012) et expliquent en totalité la perte de l'exercice.

La transition commerciale des produits historiques vers les produits de sécurité s'est faite progressivement sur l'exercice, mais n'a pas permis d'atteindre le point d'équilibre financier

L'activité Storsentry est en marge du cœur métier du groupe et n'a pas la taille critique suffisante pour lui permettre d'être un acteur majeur sur sa niche de marché. L'entreprise étudie de nouveaux scénarii de développement.

L'état de la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres consolidés s'établissent à 2.9 M€ versus 3.9 M€ au 31 décembre 2012.

En 2013, la société a bénéficié d'un prêt à taux zéro de 0.5 M€ de la part de l'Oséo. Elle a émis en date du 25 octobre 2012 un emprunt obligataire remboursable en actions, enregistré dans les comptes pour un montant total de 0.9 M€. Elle dispose également d'une aide de l'OSEO de 0,2 M€, d'un contrat d'assurance prospection pour un montant de 0.2 M€ et d'une avance de l'OCS (Ministère de l'industrie israélien) de 0.5 M€ pour ses projets de développement technique.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 1.9 M€.

1.4. Perspectives 2014 du Groupe

Sur le plan technologique, le caractère innovant de la solution Seeker a été confirmé. Les équipes françaises et israéliennes ont travaillé de concert sur les grands chantiers de l'année 2013 et poursuivront leur collaboration en 2014. Des partenariats technologiques avec des grands éditeurs, essentiellement américains sont en cours de signature en ce début d'année.

Par ailleurs, le Groupe poursuivra en 2014 le développement de sa gamme.

Sur le plan commercial, l'atonie du marché français a incité le groupe à aller rechercher les opportunités de croissance à l'export et notamment aux USA. Seul le marché anglais au sein d'une Europe timorée paraît actif et réceptif aux produits en technologie de rupture. Comme en 2013, le logiciel s'adressera en priorité

aux activités orientées e-business, particulièrement vulnérables et pour lesquelles la sécurité des applications constitue un enjeu vital.

Sur le plan social, les collaborateurs continueront à être la première valeur du Groupe. Le conseil d'administration du 17 décembre 2013 a arrêté les principales modalités d'un plan d'émission de stock-options au bénéfice des salariés de Quotium Technologies et de ses filiales. Il sera mis en œuvre dans le courant de l'exercice 2014. L'objectif est double : attirer des collaborateurs hautement qualifiés en France et à l'étranger et également faire bénéficier les équipes actuelles de l'augmentation de la valeur de leur entreprise.

Sur le plan financier, tout sera mis en œuvre pour atteindre le point d'équilibre financier en 2014, y compris un recentrage des activités sur le métier du Groupe si leur contribution marginale est insuffisante. La vigilance sur les marges opérationnelles de l'ensemble du groupe sera le maître mot de l'année 2014. La bonne performance de Quotium Technologies en 2013 constitue un résultat encourageant pour les actions futures.

La société Quotium Technologies ambitionne d'être un acteur reconnu du marché de la vulnérabilité des applications dans les trois ans. La reconnaissance du marché américain paraît incontournable. Pertinence, Transparence, Simplicité sont les qualités reconnues du logiciel Seeker, mais demeureront également les mots clés de la réussite de Quotium Technologies.

1.5. Recherche et Développement

Conformément aux articles L.225-100 et L.232-1.II du Code de Commerce, sont ici présentées les activités en matière de recherche et de développement menées par le Groupe.

En K€	2013	2012
Dépenses en K€ (frais de personnel et sous-traitance)	2 257	1 498
<i>En % du CA consolidé</i>	<i>48%</i>	<i>28%</i>
Effectif moyen	25	17
<i>En % de l'effectif global</i>	<i>60%</i>	<i>52%</i>

Les dépenses de R&D ont augmenté de 50% entre 2012 et 2013, grâce au renfort des équipes israéliennes en 2013. La version 2.7 du logiciel Seeker a été approuvée et livrée en fin d'année 2013 et de nombreuses fonctionnalités ont été développées à la demande des clients.

Une nouvelle version majeure est en préparation dont la livraison est programmée en 2014. De nouvelles fonctionnalités viendront compléter celles existantes.

1.6. Facteurs de risque

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature gouvernementale, économique budgétaire, monétaire ou politique récent pouvant influencer sensiblement sur nos opérations.

Les autres facteurs de risque (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêt et risque de change) sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 4.20).

La société n'a pas une politique de recours aux instruments de couverture des risques de taux ou de change, compte tenu des faibles enjeux.

1.7. Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 127 486 € pour QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Nous vous proposons de l'affecter en totalité au report à nouveau dont le montant sera ainsi porté à 1 883 444 €.

2. INFORMATIONS JURIDIQUES

2.1 Les dirigeants

Les mandataires sociaux de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont listés dans le paragraphe 14.1 « *Membres des organes d'administration, de direction* » à la page 61.

Mandats et fonctions des dirigeants et mandataires sociaux de la SA durant l'exercice

Les mandats et fonctions des dirigeants et membres du conseil d'administration exercés durant l'exercice sont les suivants :

M. Michel TIBERINI

- Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES,
- Président de TECHNOLOGIES SAS
- Président de Equity Consulting SAS
- Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Inc.
- Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd
- Président de QUOTIUM Corp
- Président de QUOTIUM DATAENTRY
- Président de SEEKER SECURITY LTD (nommé le 7/11/2013)
- Administrateur de THESAURYS
- Gérant de Carlogy SARL
- Co-gérant d'Artistic Records SARL
- Gérant de Holditec SARL
- Représentant de TECHNOLOGIES SAS dans Yachting Motion

Mme Maryse BLANCARD

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES

M. Frédéric GROUVEL

- Associé-gérant de la SCI H2J,
- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES,

M. Albert ALCABAS

- Administrateur QUOTIUM TECHNOLOGIES



M. Ofer MAOR

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 6/08/2012)
- Président de SEEKER SECURITY LTD (jusqu'au 7/11/2013)

M. Amit BANAI

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 6/08/2012)
- Administrateur de BANAI AZRIEL STERN LAW OFFICE (depuis le 13/02/2005)
- Administrateur de BANAI AZRIEL STERN TRUST COMPANY LTD (depuis le 14/02/2007)

M. Dominique BOURRA

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (nommé par l'Assemblée Générale du 28 juin 2013)

M. Ron PORAT

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (nomination ratifiée par l'Assemblée Générale du 27 janvier 2014)
- Président de SHINE
- Président de KAILASH

2.2 Rémunérations et avantages

Aucune résolution visant à attribuer des jetons de présence aux administrateurs, n'a été soumise à l'Assemblée Générale au cours de l'exercice 2013.

En dérogation aux recommandations de l'AFEP-MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, la société n'a pas souhaité introduire une part variable dans la rémunération de son Président Directeur Général (PDG).

Monsieur Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES, n'a perçu, au cours de l'exercice 2013 et des exercices précédents, aucune rémunération directe de la part de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales. Monsieur Michel Tibérini est rémunéré par une société sans lien capitalistique avec la société TECHNOLOGIES (société mère de QUOTIUM TECHNOLOGIES) et ses filiales. Des prestations de management sont facturées à ce titre à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Michel Tibérini – Président Directeur Général	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées ci-après)	135 333	131 194
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	135 333	131 194

Maryse Blancard – Administrateur	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Frédéric GROUVEL – Administrateur	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Albert ALCABAS – Administrateur	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Ofer Maor – Administrateur	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice	102 458	117 667
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Amit Banai – Administrateur	Exercice 2012	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Dominique Bourra – Administrateur	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant

Ron Porat – Administrateur	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant

Nous vous rappelons qu'en rémunération de la vente de leurs actions de la société Seeker Security Ltd, les administrateurs Ofer Maor, Ron Porat et Amit Banai ont bénéficié d'Obligations Remboursables en Actions.

	1^{ère} tranche : ORA I	2^{ème} tranche : ORA II
Ofer MAOR	83 128 remboursées le 2/01/2014	60 521, remboursables le 2/05/2015 ou au plus tard le 2/05/2016, sous réserve de réalisation d'objectifs de ventes.
Amit BANAI	698 remboursées le 2/01/2014	-
Ron PORAT	73 152 remboursées le 2/01/2014	60 521, remboursables le 2/05/2015 ou au plus tard le 2/05/2016, sous réserve de réalisation d'objectifs de ventes.

Tableau récapitulatif des rémunérations du Président Directeur Général (en euros)

Michel TIBERINI, Président Directeur Général	Exercice 2012		Exercice 2013	
	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année
- rémunération fixe (1)	128 058	128 058	128 058	128 058
- rémunération variable	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature (voiture de fonction)	7 275	7 275	3 136	3 136
TOTAL	135 333	135 333	131 194	131 194

(1) En 2013, la société TECHNOLOGIES a refacturé à sa filiale QUOTIUM TECHNOLOGIES des prestations de management (assistance commerciale, financière et stratégique) à hauteur de 700 000 €, figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés. Ces prestations intègrent en 2013 notamment la quote-part de la rémunération fixe annuelle de Michel Tibérini et les coûts de fonctionnement des Directions Générale, Administrative et Financière.

Engagements de toute nature pris par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au bénéfice de ses mandataires sociaux.

Mandataires sociaux	Contrat de travail chez QUOTIUM TECHNOLOGIES, ses filiales ou la société contrôlante (TECHNOLOGIES)	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cession ou du changement de fonctions	Indemnité relative à une clause de non concurrence
Michel TIBERINI Président Directeur Général Date début de mandat : 13/06/2005 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON	NON	NON
Maryse BLANCARD Administrateur Date début de mandat : 27/08/2007 Fin de mandat décidée par l'AG du 28 juin 2013	NON	NON	NON	NON
Frédéric GROUVEL Date début de mandat : 06/06/2006 Fin de mandat décidée par l'AG du 28 juin 2013	NON	NON	NON	NON
Albert ALCABAS Date début de mandat : 30/06/2010 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON	NON	NON
Ofer Maor Date début de mandat : 6/08/2012 Date de fin de mandat : 2018	OUI	NON	NON	NON
Amit Banai Date début de mandat : 6/08/2012 Fin du mandat par démission le 17 décembre 2013	NON	NON	NON	NON
Dominique Bourra Date début de mandat : 28/06/2013 Date de fin de mandat : 2019	NON	NON	NON	NON
Ron Porat Reprise du mandat en cours de M. Amit Banai Date de fin prévue : 2018	NON	NON	NON	NON

Options de souscription ou d'achat consenties et/ou levées au cours de l'exercice 2013

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Michel TIBERINI			
Maryse BLANCARD			
FREDERIC GROUVEL			
OFER MAOR			
AMIT BANAI			
DOMINIQUE BOURRA			
RON PORAT			
TOTAL			

Actions de performance attribuées et/ou devenues disponibles au cours de l'exercice 2013

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisitions
Michel TIBERINI			
Maryse BLANCARD			
FREDERIC GROUVEL			
OFER MAOR			
AMIT BANAI			
DOMINIQUE BOURRA			
RON PORAT			
TOTAL			

2.3 Titres de la société

Information sur l'actionnariat

Les informations reçues du teneur de la comptabilité sociale des actions de notre société, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, font ressortir qu'au 31 décembre 2013, les actionnaires nominatifs disposant d'une participation significative dans le capital de notre société détiennent les actions dénombrées ci-après:

AU 31 DECEMBRE 2013

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Technologies SAS	1 199 727	95,07%	97,08%
Autres actionnariat au nominatif	9 934	0,79%	0,80%
Actionnariat au porteur	50 512	4,00%	2,04%
Titres auto-détenus	1 717	0,14%	0,07%
TOTAL	1 261 890	100%	100%

Les ORA I ont été remboursées au 2 janvier 2014. Pour information la répartition du capital au 31 mars 2014 est la suivante :

AU 31 MARS 2014

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Technologies SAS	1 199 727	72,60%	83,84%
Autres actionnariat au nominatif	400 450	24,23%	14,34%
Actionnariat au porteur	50 605	3,06%	1,77%
Titres auto-détenus	1 624	0,10%	0,06%
TOTAL	1 652 406	100%	100%

Il est rappelé que les actions inscrites au nominatif disposent d'un droit de vote double.

Les titres d'autocontrôle ont été acquis dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place en juillet 2013 avec la société Portzamparc :

- Cours d'achat moyen des 1717 titres auto détenus : 10,89 euros
- Valeur nominale au 31/12/2013 des titres auto détenus : 11,25 euros

Les frais de négociation liés au contrat de liquidité se sont élevés à 5 566 euros sur l'exercice 2013.

Transactions réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres de la société (art. 223-26 du Règlement général de l'AMF)

Aucune transaction n'a été réalisée en 2013, par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées, sur les titres de la société.

Participation des salariés au Capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du C. Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société. Au 31 décembre 2013, la société n'a pas mis en place de plan d'épargne entreprise ou de fonds d'actionnariat.

L'Assemblée Générale du 27 janvier 2014 a été appelée à se prononcer sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés. Ce projet de résolution a été refusé à l'unanimité.

Acquisition par la Société de ses propres actions

Autorisation accordée	Date de l'Assemblée Générale	Échéance de l'autorisation	Utilisation faite de l'autorisation	Limitations fixées par l'Assemblée Générale
Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour racheter jusqu'à 10% des actions de la Société (soit 126 189 actions)	28/06/2013	28/12/2014	Mise en place d'un contrat de liquidité en juillet 2013	Montant maximal du programme : 3 785 670 € Prix d'achat maximum de 30 € par action

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration pour une période de 18 mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social.

Les acquisitions peuvent être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action QUOTIUM TECHNOLOGIES par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI (ex AFEI) admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Un contrat de liquidité avec la société Porzamparc a été signé en juillet 2013.

Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, nous vous apportons les précisions suivantes :

La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues dans le capital de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES sont décrites dans la partie « information sur l'actionnariat ».

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double (art. 18 - 4° des statuts).

Il n'existe pas de pactes d'actionnaires en vigueur à ce jour.

Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires.

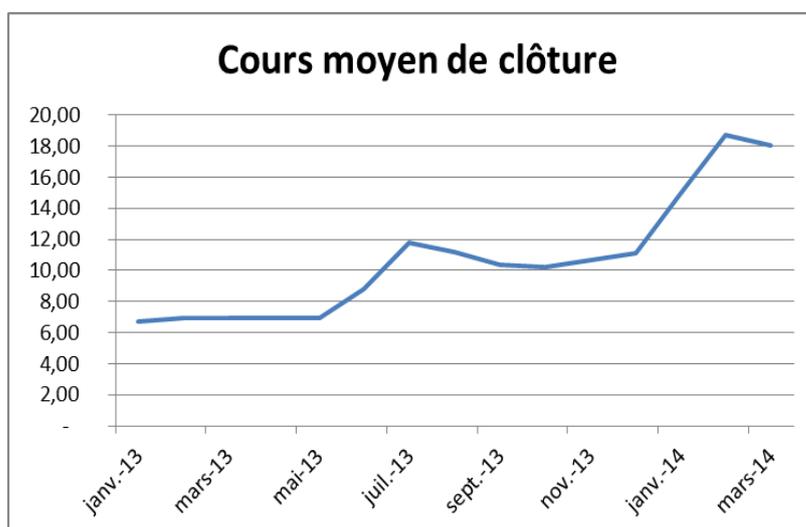
La modification des statuts de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration en cas de révocation.

Les règles régissant la gestion des pouvoirs au sein du conseil d'administration ne font l'objet d'aucune particularité par rapport aux textes légaux.

Evolution du cours de l'action entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013

Le traitement des titres s'effectue au « fixing ».



(Source : NYSE Euronext)

Le volume d'actions échangées sur l'année a augmenté de 309% par rapport à l'année précédente. Le contrat de liquidité mis en place en juillet 2013 représente 80% des échanges globaux. Les actions quotidiennes ont permis de limiter les variations day-to-day et intraday du titre en réduisant les variations extrêmes. L'action a progressé durant l'exercice 2013. Cette augmentation s'est poursuivie en 2014 (valeur moyenne 18,01 € en mars 2014).

Adoption d'un plan d'option de souscription ou d'achat d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice des membres du personnel salarié du Groupe des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions de la société. Ces options consenties ne pourront donner droit à un nombre total d'actions de la société supérieur à 3% du capital social de la société à la date d'attribution.

Les modalités de ce plan de stock-options avaient été arrêtées par le Conseil d'Administration du 17 décembre 2013.

2.4 Autres informations

Dépenses visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts (articles 223 quater et 223 quinquès du C.G.I.)

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge ou dépense somptuaire visées par l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce (concerne QUOTIUM Technologies SA)

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie

Concernant les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs, vos Commissaires aux Comptes vous donneront toute indication, dans leur rapport spécial, sur la poursuite au cours de cet exercice de ces conventions.

1) Bail commercial

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 5 août 2005, la prise à bail par notre société d'un local commercial appartenant à la société TECHNOLOGIES SAS, situé à Courbevoie (92400), 84/88 boulevard de la Mission Marchand. Le bail commercial a été initialement conclu pour une durée de neuf ans, commençant à courir à compter du 5 août 2005.

Des avenants à ce bail ont été signés au cours des exercices 2008 et 2012 :

- l'avenant n°2 autorisé par le Conseil d'Administration du 14 janvier 2008,
- l'avenant n°3 autorisé par le Conseil d'Administration du 4 avril 2008,
- l'avenant n°4 autorisé par le Conseil d'Administration du 4 juillet 2008,
- l'avenant n°5 autorisé par le Conseil d'Administration du 2 mai 2012,
- l'avenant n°6 autorisé par le Conseil d'Administration du 2 mai 2012.

Au titre de l'exercice 2013, la charge comptabilisée par notre société s'élève à 205 400 €. Notre société a versé un dépôt de garantie, dont le montant s'élève à 34 403 €.

2) Convention de refacturation de frais au titre des surfaces occupées

Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de refacturation de frais entre les sociétés TECHNOLOGIES SAS et QUOTIUM TECHNOLOGIES au titre du coût des surfaces occupées par les salariés de QUOTIUM TECHNOLOGIES, à compter du 1^{er} janvier 2012. Cette prestation est calculée sur la base du prix du m² du marché, soit une base annuelle de 45 732 € HT par an. Le montant facturé en 2013 au titre de cette convention s'élève à 45 732 €.

Convention poursuivie avec la société QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD

Contrat de distribution des produits de notre société au Royaume Uni et en Europe

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 31 janvier 2008, la conclusion par notre société d'un contrat de distribution avec la société QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD. Aux termes du contrat, conclu le 2 janvier 2008, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES perçoit une rémunération à hauteur de 20% des ventes de licences et de maintenance réalisées par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD au Royaume Uni et en Europe.



Au titre de l'exercice 2013, le produit comptabilisé par notre société s'élève à 37 783 €.

Contrat de distribution du produit StorSentry avec QUOTIUM CORP

Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2010 a autorisé la conclusion d'un contrat de distribution entre les sociétés QUOTIUM TECHNOLOGIES SA et QUOTIUM CORP, afin de promouvoir la distribution du produit StorSentry sur le marché américain.

Conformément à ce contrat, QUOTIUM TECHNOLOGIES SA a enregistré des revenus de royalties à hauteur de 51 139 € au titre de l'exercice 2013.

Convention poursuivie avec YACHTING MOTION

Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques pour le compte de la société YACHTING MOTION, société détenue à 100% par la société TECHNOLOGIES, actionnaire de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 5 000 €. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2012. Le montant pris en produits en 2013 au titre de cette convention, s'élève à 5 000 €.

Convention poursuivie avec EQUITY CONSULTING

Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques pour le compte de la société EQUITY CONSULTING, société dont M. TIBERINI est Président. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 5 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2012. Le montant pris en produits en 2013 au titre de cette convention, s'élève à 5 000 €.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

1. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestation de services entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et la société SEEKER SECURITY LTD. Cette convention, qui prend effet le 1^{er} janvier 2013, prévoit une facturation sur la base des frais réels supportés par SEEKER SECURITY LTD.
QUOTIUM TECHNOLOGIES a enregistré une charge de 181 641 € au titre de l'exercice 2013.
2. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestation de support technique entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et la société SEEKER SECURITY LTD. Cette convention, qui prend effet le 1^{er} janvier 2013, prévoit une facturation sur la base des frais réels majorés de 5%.
QUOTIUM TECHNOLOGIES a enregistré une charge de 330 380 € au titre de l'exercice 2013.
3. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et la société QUOTIUM DATASENTRY. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 37 000 € HT par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2013. Le montant pris en produit en 2013 au titre de cette convention s'élève à 37 000 €.
4. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et la société AGILE LOAD. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 2 000 € HT par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2013. Le montant pris en produit en 2013 au titre de cette convention s'élève à 2 000 €.

5. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et sa société mère, TECHNOLOGIES SAS. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 20 000 € HT par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2013. Le montant pris en produits en 2013 au titre de cette convention, s'élève à 20 000 €.
6. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques, entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et sa société mère, TECHNOLOGIES SAS. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 700 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2013. Le montant pris en charge en 2013 au titre de cette convention, s'élève à 700 000 €.
7. Le Conseil d'Administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre les sociétés QUOTIUM TECHNOLOGIES et ADEQUAT RH. Le montant des prestations comptables, administratives et juridiques a été évalué à 7 500 € HT par an. Le montant pris en produit en 2013 au titre de cette convention s'élève à 7 500 €.

3. INFORMATIONS NON FINANCIERES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Le développement de notre Groupe dans un contexte international ne pourra se réaliser qu'en considérant simultanément toutes les dimensions de l'entreprise ; finance, efficacité opérationnelle, stratégie, Ressources Humaines, relations avec les partenaires, clients, fournisseurs et actionnaires.

Le décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif à la mise en œuvre de l'article 225 du Grenelle II nous invite à présenter les indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux pertinents pour notre Groupe.

En tant qu'éditeur de logiciels, nos intérêts et nos enjeux porteront naturellement sur nos collaborateurs, principal atout de notre Groupe et sur nos clients, fondement même de notre croissance.

Les informations du présent rapport concerneront le Groupe implanté dans quatre pays : France, Israël, Royaume-Uni, Etats-Unis. Les indicateurs sociaux portent sur l'ensemble du Groupe, les commentaires quant à eux porteront essentiellement sur la France et l'Israël qui regroupent 93% des effectifs du Groupe.

I. Informations sociales

Le Groupe fait de sa gestion des Ressources Humaines un élément clé de sa stratégie. La politique sociale du Groupe passe par une vigilance:

- sur le niveau de rémunération. Des revues annuelles d'augmentation de salaires sont faites par la Direction financière du Groupe.
- sur l'harmonisation des salaires entre sociétés du Groupe pour éviter la discrimination et favoriser la mobilité interne
- sur le niveau d'expertise technique des collaborateurs (formation à la demande)
- sur les performances individuelles et l'adéquation au poste et aux attentes du collaborateur. Un entretien annuel est réalisé entre le collaborateur et son manager qui donne lieu à une évaluation formelle. Pour permettre une transparence dans les échanges et une relation unique entre les deux parties, l'évaluation n'est transmise au service du personnel qu'en cas de problème.

Il en résulte une stabilité des équipes (turnover faible/ancienneté importante), une pyramide des âges bien équilibrée entre la population sénior et junior. En revanche la population féminine est globalement moins bien représentée par rapport au secteur mais ce ratio se modifie parmi les jeunes embauchés.

Structure des effectifs

L'effectif total au 31 décembre 2013 est de 41 collaborateurs dont 95% de cadres. Ce pourcentage élevé témoigne du haut niveau de qualification de nos collaborateurs.

Effectif total en fin d'exercice	en valeur	%
France	21	51%
Royaume-Uni	2	5%
Etats-Unis	1	2%
Israël	17	41%
TOTAL	41	100%

Tous les contrats de travail sont à durée indéterminée.

Répartition de l'effectif total par sexe	en valeur	%
Hommes	32	78%
Femmes	9	22%
TOTAL	41	100%

Le faible taux de féminisation des équipes est propre au secteur d'activité du Groupe. D'après l'étude statistique enquête emploi effectuée par l'INSEE entre 2010 et 2012, les effectifs féminins représentent 27,2% des effectifs du secteur logiciels et services informatiques. Nous sommes en deçà de la moyenne du secteur. Toutefois la parité a été totalement respectée en 2013 avec 50% d'embauche de femmes. En effet, le Groupe Quotium Technologies, s'attache à rechercher la mixité des équipes, garante de la diversité et de la complémentarité des sensibilités et des comportements professionnels.

Âge moyen et répartition par âge

Au 31 décembre 2013, l'âge moyen de l'effectif Groupe est de 41 ans, avec des disparités par pays en fonctions des produits vendus et des technologies développées. La France emploie des seniors experts dans les produits historiques du Groupe. Les nouvelles technologies web vont concerner des populations plus jeunes en France et à l'étranger.

Age moyen et répartition par âge (en %) au 31 décembre 2013	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël	Etats Unis
moins de 25 ans	2%	0%	0%	6%	0%
25-29 ans	17%	0%	0%	35%	100%
30-34 ans	10%	10%	0%	12%	0%
35-39 ans	20%	10%	100%	24%	0%
40-44 ans	17%	19%	0%	18%	0%
45-49 ans	7%	14%	0%	0%	0%
50-54 ans	17%	33%	0%	0%	0%
55-59 ans	7%	14%	0%	0%	0%
60 ans et plus	2%	0%	0%	6%	0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%
Age moyen	41	45	37	37	29

Ancienneté moyenne et répartition par ancienneté

Au 31 décembre 2013, l'ancienneté moyenne du Groupe est de 10 ans.

Répartition des effectifs par ancienneté (en %) au 31 décembre 2013	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël	Etats Unis
Moins de 5 ans	49%	25%	50%	82%	6%
5-9 ans	17%	18%	50%	18%	0%
10-14 ans	7%	14%	0%	0%	0%
15-19 ans	7%	11%	0%	0%	0%
20-24 ans	5%	14%	0%	0%	0%
25-29 ans	7%	11%	0%	0%	0%
30 ans et plus	7%	7%	0%	0%	0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	6%

L'ancienneté importante des collaborateurs dans le Groupe est le reflet de la politique de gestion des Ressources Humaines soucieuse de fidéliser ses collaborateurs et vigilante sur leurs conditions de travail.

Dans le cadre des entretiens d'appréciation annuels, il est demandé aux différents managers de faire un bilan sur les actions de formation envisagées pour maintenir l'employabilité des collaborateurs et leur permettre d'évoluer au sein du Groupe.

Politique de recrutement

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a recruté 4 collaborateurs en CDI. La Direction Générale s'attache à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines visant à recruter des personnes aux horizons divers, disposant des compétences nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités. De par la taille de notre Groupe, notre politique de recrutement vise à s'entourer de profils autonomes, polyvalents et force de proposition.

Turnover

Turnover par zone géographique (en %)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël	Etats Unis
Turnover	15%	18%	N/A	12%	N/A

Le turnover naturel du Groupe est faible. Par ailleurs, 2 licenciements ont été notifiés en début d'année 2013 dans le Groupe.

Rémunérations

La politique de rémunération de Quotium Technologies se fonde sur des rémunérations motivantes et équitables compte tenu des spécificités du secteur d'activité, des conditions du marché local de l'emploi et des performances individuelles.

Rémunération moyenne (en %)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël	Etats Unis
Moins de 2 000 euros	8%	0%	0%	18%	0%
De 2 000 à 3 000 euros	5%	10%	0%	0%	0%
De 3 001 à 4 000 euros	23%	24%	0%	24%	0%
De 4 001 à 5 000 euros	18%	19%	0%	18%	0%
De 5 001 à 6 000 euros	30%	33%	50%	24%	100%
Plus de 6 000 euros	18%	14%	50%	18%	0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Compte tenu de la séniorité des équipes en France et de leur niveau d'expertise, le salaire moyen mensuel en France est de 5 025 euros en 2013. La grille de salaires proposés par le Groupe en France se positionne très au-dessus de notre secteur d'activité (Information INSEE 2011 – salaire moyen annuel : 47,4 K€).

Le salaire moyen mensuel en Israël est de 4 532 euros en 2013. Il est dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur des hautes technologies en Israël. Le différentiel de 10% par rapport à la France s'explique par l'âge et l'ancienneté des collaborateurs.

Une politique de rémunération variable existe pour les fonctions commerciales.

Les salariés bénéficient d'une augmentation générale indexée sur l'évolution du coût de la vie et d'augmentations individuelles *pro-meritis*. Il est tenu compte des évolutions internes. La cohérence des rémunérations par rapport au marché est vérifiée annuellement. La Direction Générale veille à une égalité de traitement en termes de rémunération et d'évolution de carrière entre les hommes et les femmes.

Politique d'actionnariat salarié

La société a décidé de mettre en place un plan de stock-options réservé aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe afin non seulement d'attirer les profils compétents mais aussi d'associer les salariés à la croissance de l'entreprise et de les fidéliser. 3% du capital leur est ainsi réservé. Le plan de Stock-options sera mis en œuvre dans le courant de l'année 2014.

Ce plan assurera l'attractivité du Groupe en tant qu'employeur international et permettra de proposer aux futurs collaborateurs une rémunération compétitive par rapport à ses concurrents internationaux. Les plans de stock-options sont des dispositifs courants dans les pays anglo-saxons où le Groupe concentre désormais ses efforts de développement.

Organisation du travail et absentéisme

En France, l'horaire hebdomadaire moyen pour tous les salariés à temps plein est de 35 heures, sauf pour les cadres en forfait jours par an.

Les contrats à temps partiel ne sont pas significatifs au sein du Groupe.

En Israël, l'horaire quotidien pour tous les salariés est de 8,5 heures tel que défini par la loi sociale israélienne.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme au sein du Groupe Quotium Technologies est peu significatif. La cause principale d'absentéisme est la maladie.

Les collaborateurs de la filiale israélienne effectuent le service militaire minimum requis par la loi israélienne « Reserve Duty Law ». Le nombre de jours minimum requis par la loi varie en fonction du sexe, de l'âge, et du poste dans l'armée de la personne.

Taux d'absentéisme par pays et par motif (en%)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël	Etats-Unis
Maladie	2%	1%	0%	3%	0%
Congés Maternité/Paternité	1%	0%	0%	3%	0%
Service Militaire	1%	0%	0%	1%	0%
Absences rémunérées (événements familiaux)	0%	0%	0%	0%	0%
Autre type d'absence	0%	0%	0%	0%	0%
Taux global d'absentéisme	3%	1%	0%	7%	0%

Il n'a pas été enregistré d'accident de travail ou de maladie professionnelle au cours de l'exercice 2013, ni au cours des années précédentes.

Relations sociales

Les dernières élections du personnel organisées en juillet 2010 ont donné lieu à un PV de carence ; aucune candidature n'ayant été présentée.

La société Quotium Technologies prévoit des élections des délégués du personnel courant juillet 2014.

La taille du Groupe et son organisation (peu de niveaux hiérarchiques intermédiaires) permettent une facilité d'accès aux instances dirigeantes.

Dispositif de communication interne

Le Groupe dispose d'un intranet sur lequel les salariés peuvent consulter de nombreuses informations et actualités relatives aux ressources humaines, à la formation (DIF...)...Il est aussi possible pour les collaborateurs d'émettre des suggestions.



Hygiène et sécurité

L'activité du Groupe d'édition de logiciels ne présente pas de risque majeur pour la santé et la sécurité des collaborateurs.

Compte tenu de la taille du Groupe, il n'existe pas de CHSCT. En France, le Document Unique de gestion des risques est mis à jour régulièrement et validé par l'Inspection du Travail et la Médecine du Travail.

En France, les locaux sont situés dans un immeuble récent, respectant les normes de sécurité, effectuant les vérifications en vigueur et offrant une ergonomie des postes de travail. De plus, les collaborateurs bénéficient des actions mises en place au sein de l'immeuble pour assurer la sécurité des occupants et préserver leur santé :

- présence de sauveteurs secouristes du travail (vérification régulière de leur compétence),
- tests d'évacuation de l'immeuble une fois par an,
- accès à un restaurant d'entreprise permettant une prise de repas équilibrés et diversifiés...

Développement des collaborateurs

Le Groupe évalue chaque année à travers un entretien individuel les performances de ses collaborateurs. Il permet de détecter les points forts et axes d'amélioration des collaborateurs, de mieux connaître leurs aspirations d'évolution et de proposer, en cohérence avec la stratégie du Groupe, des actions concrètes pour les accompagner dans leur projet de carrière. La formation constitue un de ces outils. Elle permet l'acquisition ou l'approfondissement de compétences nouvelles et favorise les échanges à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

Elles sont essentiellement effectuées suite aux demandes des salariés. Au cours de l'exercice 2013, les heures de formation réalisées ont essentiellement porté sur l'apprentissage de l'utilisation de nouveaux outils informatiques et l'acquisition de compétence nouvelle des équipes financières en vue du développement de la structure du Groupe.

Egalité de traitement

Egalité homme-femme

La mixité professionnelle fait partie intégrante de la culture du Groupe. A responsabilité équivalente, il n'y a pas d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. Les femmes sont présentes au sein des instances dirigeantes et du Conseil d'administration.

Emploi des personnes handicapées

Le Groupe n'a pas employé de travailleur handicapé au sens de l'AGEFIPH au cours de l'exercice 2013. Toutefois le Groupe fait régulièrement appel à des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), notamment pour ses commandes de fournitures.

Politique de lutte contre les discriminations

La Direction Générale veille à ce que les équipes managériales appliquent scrupuleusement une politique de non-discrimination et intègre cette notion dans le cadre de ses recrutements.

Respect des conventions internationales

Les pays dans lesquels sont implantées nos sociétés sont tous membres de l'OIT (l'Organisation Internationale du Travail) et appliquent des règles en matière de droit du travail plus exigeantes que celles préconisées par cette organisation, notamment en matière de condition de travail. Sous le contrôle et l'impulsion de la Direction Financière du Groupe, des politiques et des pratiques de respect de l'égalité des chances et d'absence de discrimination (sexe, race, religion, politique,...) sont appliquées. Ces pratiques induisent également le respect de la liberté syndicale et bien entendu, celui des personnes.

II. Informations environnementales

De par son activité de prestation de services et de par sa taille, le Groupe a un impact faible sur l'environnement. La nature des services informatiques délivrés, ne provoque aucun rejet dans l'air, l'eau ou le sol qui puisse présenter réellement des risques sur l'environnement et aucune mesure particulière ne peut être envisagée en la matière. De même l'activité du Groupe ne génère aucune nuisance sonore ou olfactive. La société n'a pas de système en place permettant de suivre et d'obtenir des données chiffrées sur les consommations des ressources, les émissions de CO2 de l'entreprise (Bilan carbone non disponible) ou l'impact de l'activité sur les changements climatiques.

Pour autant, le groupe est fortement sensibilisé à ces questions.

Dans le cadre d'un programme expérimental, le Groupe s'est en effet engagé dans une démarche environnementale et responsable pour laquelle elle a obtenu en octobre 2011 la marque Envol (Engagement Volontaire de l'entreprise pour l'environnement). Le Groupe réalise des actions de sensibilisation (campagnes d'affichage et d'information régulière) auprès des salariés.

Cet engagement volontaire de la société Quotium Technologies SA traduit une véritable volonté de la Direction de s'inscrire dans une démarche environnementale et de fédérer ses collaborateurs autour de cet état d'esprit.

Nos actions portent principalement sur :

- **une sensibilisation continue des collaborateurs** par le biais d'affichage ou de l'intranet qui permet de diffuser des gestes éco-citoyens au sein de l'entreprise :
 - *sur le plan de la consommation énergétique* : extinction des ordinateurs et des matériels électriques, extinction des lumières après le départ, gestion centralisée du chauffage et de la climatisation avec bornage des températures et arrêt automatique, maintenance préventive des appareils électriques, remplacement des éclairages par des ampoules faibles consommations...
 - *Sur le plan du tri et du recyclage des déchets* : tri et recyclage du papier, des piles et des consommables liés aux imprimantes.
 - *sur le plan de la maîtrise des consommations de papier* : dématérialisation de divers circuits administratifs (absences/congés...), paramétrage par défaut des imprimantes en noir et blanc...
 - *sur le plan des transports* : incitation à utiliser les transports en commun, utilisation des systèmes audio et de vidéoconférence afin de limiter les déplacements professionnels...
- **une politique d'achats** visant à acquérir des produits plus respectueux de l'environnement. Le Groupe achète notamment du papier dont l'impact sur l'environnement est faible (Ecolabel européen), des cartouches d'encre recyclables et diverses fournitures utilisant des matériaux recyclés.

III. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Impact territorial, économique et social de l'activité de l'entreprise

Du fait de sa taille, l'impact territorial, économique et social de la société est limité. Le Groupe n'a pas mis en place d'action spécifique dans ce domaine.



Relation avec les établissements d'enseignement

Le Groupe participe au financement de certaines grandes écoles en France par le versement de sa taxe d'apprentissage.

Par ailleurs, il s'attache à tisser des liens avec les institutions éducatives locales afin de faire connaître ses métiers à travers des offres de stage, de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il entend développer sa participation à des présentations sur les campus des grandes écoles et universités.

Sous-traitance et fournisseurs

Le Groupe a peu recours à la sous-traitance en raison du domaine d'expertise dans lequel il agit. La société n'a pas jugé pertinent de mettre en place des contrôles spécifiques quant aux comportements responsables des fournisseurs et sous-traitants, à l'exception des attestations d'absence de travail clandestin qui peuvent être demandés.

Relation avec les parties prenantes

Relation avec les actionnaires :

L'actionnariat du Groupe est constitué principalement de la société TECHNOLOGIES qui détient 95,07% du capital au 31/12/2013.

Néanmoins en vue de l'ouverture du capital du Groupe au 2 janvier 2014, la société a réalisé une refonte de son site internet et présente désormais les informations en anglais et en français.

Une adresse mail est dédiée aux actionnaires qui peuvent adresser leurs questions éventuelles.

Relation avec les collaborateurs :

La structure à taille humaine du Groupe permet une proximité et un contact quotidien de l'ensemble des collaborateurs avec la Direction. Cela assure également l'interaction des différents services du Groupe.

L'ensemble des collaborateurs du Groupe sont réunis lors d'un séminaire annuel visant à définir les orientations et objectifs de l'entreprise et de ses principaux collaborateurs.

Les nombreux déplacements effectués au cours de l'année entre Israël, la France, le Royaume Uni et les Etats Unis réalisés par les différentes équipes assurent également une communication régulière au sein du Groupe.

Loyauté des pratiques

Santé et sécurité des consommateurs

Nos logiciels s'adressent aux entreprises. Ils n'exposent pas les utilisateurs à des risques sanitaires ou relatifs à leur sécurité.

Gestion des données personnelles (clients ou collaborateurs)

- Protection des données collaborateurs :

Les données du logiciel de comptabilité et du logiciel de paie sont stockées sur des serveurs isolés. Un sous réseau (Virtual LAN) a été créé pour accéder à ses informations, seuls les utilisateurs habilités y ont un droit d'accès.

- Protection des données clients :

La société ne gère pas sur son réseau de fichier ou base de données provenant de ses clients. Les produits de sécurité applicative sont installés directement sur les systèmes des clients sur site.



L'outil CRM dans lequel sont renseignées les données des contrats client est uniquement accessible à partir du réseau interne. Seules les personnes habilitées y ont accès avec un mot de passe individuel.

Prévention des risques de corruption

Ayant des volumes d'achat restreints, le Groupe est faiblement exposé au risque de corruption. De plus au-delà d'un certain seuil, plusieurs fournisseurs sont systématiquement consultés et mis en concurrence avant d'engager la société.

En conformité avec nos procédures, tout engagement de dépense doit être établi par le demandeur et signé par la Direction Financière.

Actions menées en faveur des Droits de l'Homme

La nature des services délivrés n'a pas donné l'occasion d'engager d'actions particulières dans ce domaine.

IV. Note méthodologique

Ce rapport est le résultat de la compilation des données chiffrées et des informations qualitatives transmises par les filiales à la Direction du Groupe qui en charge de l'établissement du reporting RSE s'est assurée de la cohérence des données transmises puis les a consolidées dans ce présent rapport.

Périmètre du reporting :

Les informations du présent rapport concernent :

- l'ensemble des filiales consolidées dans les comptes du Groupe au 31/12/2013
- l'ensemble de la zone géographique où sont implantées les filiales : France, Israël, Royaume-Uni, Etats-Unis.

Période concernée par le reporting :

La période couverte est du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Reporting social

Les indicateurs sociaux sont établis à partir de l'ensemble des effectifs du Groupe. L'ensemble des contrats de travail des effectifs du Groupe sont à durée indéterminée.

Les commentaires quant à eux portent essentiellement sur la France et l'Israël (salaire moyen mensuel, horaire hebdomadaire moyen, relations sociales, hygiène et sécurité)

Formules et Ratios

Rémunération moyenne :

Les données sont établies à partir des rémunérations brutes mensuelles des effectifs présents au 31/12/2013.

Turnover/Rotation de l'emploi :

Il s'agit du net des flux Entrées/Sorties sur la période rapportée à l'effectif du début de période.

Taux d'absentéisme :

Nombre de jours d'absence hors congés payés divisé par le Nombre de jours travaillés sur l'exercice 2013.

Indicateurs Loi Grenelle II

Dans le tableau ci-après, sont présentés les 42 indicateurs préconisés par la loi Grenelle II :

Informations sociales	Emploi	1	Effectif total et la répartition de salariés par sexe, par âge et par zone géographique	X
		2	Les embauches et les licenciements	X
		3	Les rémunérations et leur évolution	X
	Organisation du travail	4	L'organisation du temps de travail	X
		5	L'absentéisme	X
	Relations sociales	6	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	X
		7	Le bilan des accords collectifs	X
	Santé et Sécurité	8	Les conditions de santé et de sécurité au travail	X
		9	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	X
		10	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	X
	Formation	11	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	X
		12	Le nombre total d'heures de formation	Non significatif
	Egalité et traitement	13	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	X
		14	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	X
		15	La politique de lutte contre les discriminations	X
	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT	16	Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	X
		17	Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	X
		18	Elimination du travail forcé ou obligatoire	X
		19	Abolition effective du travail des enfants	X
Informations environnementales	Politique générale en matière environnementale	20	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	X
		21	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	X
		22	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Y
		23	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Aucune provision
	Pollution et gestion des déchets	24	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Y
		25	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Y
		26	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Y
	Utilisation durable des ressources	27	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Y
		28	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Y
		29	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	X
		30	L'utilisation des sols	Y
	Changement climatique	31	Les rejets de gaz à effet de serre	Y
		32	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Y
Protection de la biodiversité	33	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Y	
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	34	En matière d'emploi et de développement régional	Y
		35	Sur les populations riveraines ou locales	Y
	Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées etc.	36	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	X
		37	Les actions en partenariat ou de mécénat	X
	Sous-traitance et fournisseurs	38	La prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux	X
		39	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	X
	Loyauté des pratiques	40	Les actions engagées pour prévenir la corruption	X
		41	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Y
		42	Autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme	Y

X : indicateur développé dans le présent rapport
 Y : indicateur non pertinent au regard de l'activité

4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information concernant les honoraires des Commissaires aux Comptes est détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés (note 4.19). Leurs mandants courent jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Tableau de résultat des cinq derniers exercices de Quotium Technologies SA

Date d'arrêté	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Durée de l'exercice (mois)	12 mois				
Capital Social	2 019 024	2 019 024	2 019 024	2 019 024	2 019 024
Actions ordinaires	1 261 890	1 261 890	1 261 890	1 261 890	1 261 890
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires HT	3 993 514	4 990 483	4 879 065	4 777 582	4 656 917
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-143 777	23 563	137 801	404 987	494 868
Impôts sur les bénéfices	-371 631	-232 299	-287 130	-983	-125 982
Dotations amortissements et provisions	100 368	318 475	297 182	177 488	74 979
Résultat net	127 486	-62 613	127 749	228 482	545 871
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	18	28	33	34	30
Masse salariale	1 291 135	1 900 081	2 208 251	2 115 147	1 737 859
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	561 048	973 673	988 234	978 824	847 048

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution (*Approbation des comptes annuels*).— L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport spécial et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés*).— L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat*). — Le profit de l'exercice 2013 est de 127 486 €. L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le profit en totalité au report à nouveau dont le montant sera ainsi porté à 1 883 444 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Quatrième résolution (*Conventions des articles L225-38 et suivants du Code du Commerce*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et les engagements réglementés visées aux articles L225-38 et suivants du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions.

Cinquième résolution (*Nomination de Madame Elsane Guglielmino en qualité d'administrateur*). — L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, Madame Elsane Guglielmino, née le 2 mai 1977, demeurant 20 CH des Falaises – CH 1196 GLAND (Suisse).

Sixième résolution (*Remplacement du Commissaire aux Comptes suppléant*). — Suite à la démission de Monsieur Vincent Domon reçue le 28 avril 2014, commissaire aux comptes suppléant, l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la nomination du Cabinet SEC3 représenté par Monsieur Philippe Spandonis en tant que Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Septième résolution (*Pouvoirs*). — L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Se reporter aux comptes de la société au chapitre 20.

Au jour de publication du présent document, la société n'a pas d'emprunt bancaire.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT BREVETS ET LICENCES

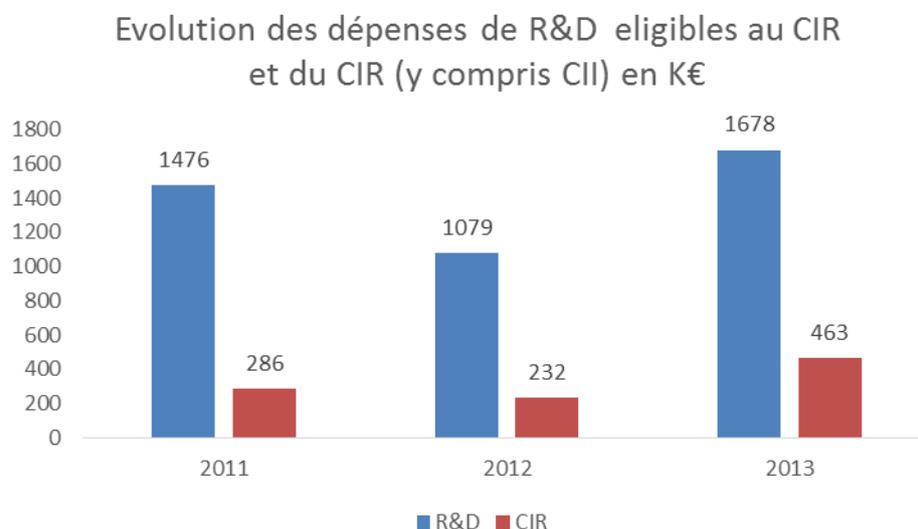
11.1 Politique de recherche & développement

Le département R&D représente près de 60% des effectifs ETP en fin de période.

En outre, la société a bénéficié au titre de l'exercice 2013 d'un crédit d'impôt recherche (CIR) et d'un crédit d'impôt innovation (CII) pour un total de 463 K€ dont le remboursement a été demandé en avril 2014.

11.2 Coût des activités de recherche et développement

Evolution des investissements en R&D



Focus comptable :

L'activité de développement, dont les coûts ne sont pas compris dans les frais de «Recherche & Développement», est portée en immobilisations conformément aux normes IFRS (voir l'annexe des comptes consolidés pour plus de détails). Les frais de recherche sont intégralement constatés en charges dans les comptes de l'entreprise.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 Tendances depuis la fin de l'exercice jusqu'au document de référence

Evolution récentes

Chiffre d'affaires consolidés du premier trimestre 2014 de QUOTIUM TECHNOLOGIES

En milliers d'euros *	2014	2013	VAR.14/13
Premier Trimestre (hors activités destinées à être cédées)	1 025	855	20%
Activités Destinées à être cédées	105	164	-36%
Total	1 130	1 019	11%

La tendance observée en fin d'année 2013 s'est confirmée sur le premier trimestre 2014. On note une croissance de l'activité (hors IFRS 5) de l'ordre de 20% à l'instar du dernier trimestre 2013. Sur ces premiers mois d'activité :

- Le chiffre d'affaires réalisé sur Seeker, produit phare de notre stratégie, est en croissance sur les premiers mois de l'année. Cette solution est désormais reconnue par les professionnels du secteur comme une réponse pertinente aux problématiques de sécurité informatique ; et notamment par de grandes enseignes du E-commerce et du secteur des assurances. Au regard du carnet de commande, nous sommes optimistes concernant l'exercice 2014.
- Les revenus liés aux prestations de maintenance sont en hausse de 5%.
- La bonne tenue du marché anglais s'est confirmée avec une croissance du chiffre d'affaires sur cette zone de l'ordre de 40%.

Structure financière

Au 31 mars 2014, la société dispose d'une trésorerie de 2,4 M€ contre une trésorerie de 1,9 M€ au 31 décembre 2013.

Faits marquants de la période

Aucun évènement majeur n'a eu lieu au cours du premier trimestre 2014.

Plan de marche du second trimestre 2014

Les nombreuses actions de prospection et de présentation du produit Seeker sont en cours. Un plan de développement aux USA devrait se concrétiser avant la fin de l'année 2014.



12.2 Évènements connus ou incertitudes pouvant influencer sur les perspectives de l'exercice en cours

A la date du présent rapport, l'émetteur n'a connaissance d'aucune incertitude susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'exercice en cours. La société QUOTIUM TECHNOLOGIES a signé fin 2013 un mandat en vue de céder dans le courant de l'année 2014 une branche d'activité.

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES n'a donné aucune prévision ou estimation de bénéfice ni dans le passé, ni dans le présent document.

Les conditions actuelles du marché ne permettent pas au Groupe de s'engager de manière précise sur une estimation chiffrée de la performance annuelle 2014. Cependant, le Groupe reste confiant dans ses choix stratégiques et son positionnement métier et offres qui devraient lui permettre de poursuivre son développement sur le marché national et international.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

Adresse professionnelle

Tous les membres du conseil d'administration et de direction générale peuvent être contactés au siège social de l'entreprise.

14.1 Membres des organes d'administration, de direction

Composition des organes d'administration

Ces informations figurent dans le rapport de gestion reproduit chapitre 9 du présent document.

Nom	Mandat	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat en cours
Michel Tiberini	Président Directeur Général	13/06/2005	Assemblée Générale se tenant en 2015 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2014.
Maryse Blancard	Administrateur	27/08/2007	Fin du mandat le 28 juin 2013.
Frédéric Grouvel	Administrateur	6/06/2006	Fin du mandat le 28 juin 2013.
Albert Alcabas	Administrateur	30/06/2010	Assemblée Générale se tenant en 2015 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2014.
Ofer Maor	Administrateur	6/08/2012	Assemblée Générale se tenant en 2018 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2017.
Amit Banai	Administrateur	06/08/2012	Démissionnaire au conseil d'administration du 17/12/2013.
Dominique Bourra	Administrateur	28/06/2013	Assemblée Générale se tenant en 2019 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2018.
Ron Porat	Administrateur	17/12/2013	Assemblée Générale se tenant en 2018 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2017 (reprise du mandat en cours de M. Amit Banai)

Evolution du Conseil d'Administration

Des évolutions concernant l'effectif du conseil d'administration ont eu lieu en 2013 : 3 départs (pour raison personnelle) et 2 arrivées.

Composition des organes de Direction

Président Directeur Général Monsieur Michel TIBERINI

M. TIBERINI est le seul mandataire social.

Directeur Financier Madame Geneviève LAURANS

Précision en matière de cumul de contrat de travail et du mandat social

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail chez QUOTIUM TECHNOLOGIES et chez TECHNOLOGIES*	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cession ou du changement de fonctions	Indemnité relative à une clause de non concurrence
Michel TIBERINI Président Directeur Général Date début de mandat : 13/06/2005 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON	NON	NON

* société « contrôlante »

14.1.1 Liens familiaux entre les membres des organes de direction ou d'administration

Maryse Blancard est l'épouse de Michel Tibérini. Son mandat d'administrateur a pris fin le 28 juin 2013.

14.1.2 Expertise et expérience en matière de gestion des membres de direction ou d'administration

Michel Tibérini

Parcours

Diplômé en Sciences des Universités de Grenoble et de Toulouse, après un début de carrière chez IBM (1971-1977), il intègre la société PANSOPHIC en tant que Vice-Président Europe du sud (1977-1983).

En 1984, il crée la société TECHNOLOGIES et introduit, sur le marché européen, les logiciels système des grands acteurs américains de ce marché.

Après être devenu en 1990, le premier distributeur indépendant de logiciels, Michel TIBERINI oriente la société vers la conception et l'édition de ses propres produits destinés aux environnements mainframe :

- logiciel de gestion des tables de données (SPITAB) ;
- logiciel d'indexation et de recherche d'information en langage naturel (SPIRIT).

Ces produits sont installés chez la plupart des grands comptes français.

A partir de 2000, Michel TIBERINI élargit les activités de son Groupe en reprenant les actifs technologiques et les équipes de développement de la société CYRANO, novatrice dans le domaine du test de performance et du monitoring.

En 2005, il prend le contrôle de la société ICOM INFORMATIQUE, cotée sur l'Eurolist, compartiment C (Code ISIN FR0010211615), spécialisée dans les technologies de communication et d'échanges d'informations entre plateformes hétérogènes.

ICOM INFORMATIQUE a fusionné en juillet 2006 avec la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et en a pris la dénomination. A ce jour, elle est détenue à plus de 70% par la société TECHNOLOGIES SAS.



En 2012, le groupe procède à l'acquisition de la société israélienne SEEKER SECURITY LTD avec laquelle une nouvelle solution innovante de tests de vulnérabilité des applications (logiciel Seeker) est développée depuis 2008, puis mise sur le marché fin 2011.

Michel TIBERINI est aujourd'hui à la tête d'un Groupe d'une cinquantaine de personnes. QUOTIUM TECHNOLOGIES s'adresse aux grands comptes français et propose des solutions de gestion de la qualité, de la performance et de la sécurité des applications métiers.

Le parcours de Michel TIBERINI a toujours été orienté vers les secteurs à forte composante technologique. Désormais, il poursuit cet objectif au sein de QUOTIUM TECHNOLOGIES en s'appuyant sur l'expertise de ses équipes internes de recherche et développement mais également en se rapprochant d'acteurs européens spécialistes et complémentaires des solutions proposées par QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Albert Alcabas

Expert-comptable, Albert Alcabas a exercé les fonctions de Directeur Financier dans plusieurs sociétés d'envergure internationale. Il assure aujourd'hui des missions de conseil en fusions & acquisitions. Monsieur Alcabas, administrateur indépendant, est également membre du Comité d'Audit de Quotium Technologies S.A.

Ofer Maor

Directeur Technique du Groupe QUOTIUM, co-fondateur de la société SEEKER SECURITY LTD (acquise le 25 octobre 2012), Ofer Maor bénéficie d'une expérience de plus de 18 années dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information. Il est également vice-président de l'OWASP (Open Web Application Security Project), communauté internationale indépendante de référence en matière de sécurité des applications Web.

Geneviève Laurans

Geneviève Laurans est diplômée de l'E.M. Lyon et Expert-Comptable. Après 5 ans d'audit chez Ernst & Young, et 10 ans en tant que Directeur Financier et du Contrôle de Gestion dans le groupe Thalès, elle prend la Direction Financière du Groupe TECHNOLOGIES en 1997 avec une expérience significative des sociétés d'éditions de logiciels et de services.

Elle apporte sa compétence financière au développement de nouvelles activités, accompagne la croissance organique du Groupe, et contribue à la mise en place de partenariats commerciaux et financiers.

Dominique Bourra

Dominique Bourra a lancé et dirigé le programme de partenariat technologique franco-israélien au sein d'Oséo-Anvar pour le compte du Minefi et du ministère de la Recherche. Il a été également Directeur Général de la Chambre de Commerce France Israël (CCFI). Dans le cadre de son activité au sein d'Oséo-Anvar, Dominique Bourra a initié et accompagné 110 projets de coopérations technologiques bilatéraux dont plusieurs ont fait l'objet de labellisation Eureka. La société Nanojv qu'il a fondé a organisé pendant 6 années consécutives le forum franco-israélien de sécurité physique et logique pour le compte de la CCIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris) et de la CCFI.

C'est Dominique Bourra qui a mis en relation Quotium Technologies avec la société Seeker Security Ltd (anciennement Hacktics) en 2008 dans le cadre du projet Eureka.



Ron Porrat

Diplômé de l'université de Ben Gourion, Ron Porrat est un entrepreneur israélien émérite qui s'est particulièrement illustré dans la création de start up, la levée de fonds pour les entreprises en croissance ou encore l'accompagnement des structures dans leur stratégie marketing. Il est un des trois fondateurs de la société Hacktics devenue depuis SEEKER SECURITY LTD dont il a assuré la direction jusqu'au 25 octobre 2012, date du rachat de la structure par QUOTIUM TECHNOLOGIES SA.

Aujourd'hui Président-Fondateur de SHINE SECURITY (société spécialisée dans la sécurité mobile), Ron a été classé par le magazine Marker dans le top 40 israélien des créateurs de start up.

14.1.3 Mandats au cours des 5 dernières années, mention des mandats en cours à la date de publication du présent document

Les mandats exercés par les administrateurs au cours des 5 derniers exercices sont les suivants :

M. Michel TIBERINI

Administrateur d'Artistic Tour SA (jusqu'au 30/11/2011- société liquidée)

Mandats en cours

Mandats exercés au sein de QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales :

Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES (ex-Icom Informatique) (depuis le 13/06/2005),

Président de QUOTIUM CORP (depuis le 20/10/2010) - USA

Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd (depuis le 11/05/2006)

Président de QUOTIUM DATAENTRY (depuis le 19/12/2012)

Administrateur de SEEKER SECURITY LTD (depuis le 17/03/2009)

Président de SEEKER SECURITY LTD (à compter du 15/05/2013)

Mandats exercés en dehors du Groupe au sein de sociétés non cotées :

Président Directeur Général de TECHNOLOGIES SAS

Président d'EQUITY CONSULTING (depuis 2005)

Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Inc. (ex-US4 TECHNOLOGIES) – USA (depuis 2000)

Gérant de CARLOGY SARL (depuis janvier 2008)

Co-gérant d'ARTISTIC RECORDS SARL (depuis le 19/01/2009)

Gérant d'HOLDITEC SARL (depuis septembre 2009)

Représentant permanent de TECHNOLOGIES SAS dans Yachting Motion (depuis le 19/04/2010)

Administrateur de THESAURYS (depuis le 7/05/2009)

Aucun mandat n'est exercé en dehors du Groupe au sein de sociétés cotées.

M. Albert Alcabas

Mandats exercés au sein de QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales :



Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 30/06/2010)

Aucun mandat n'est exercé en dehors du Groupe au sein de sociétés cotées.

M. Ofer Maor

Mandats exercés au sein de QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales :

Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 6/08/2012)

Président de SEEKER SECURITY LTD (du 25/10/2012 au 7/11/2013)

Administrateur de SEEKER SECURITY LTD (depuis le 07/11/2013)

Aucun mandat n'est exercé en dehors du Groupe au sein de sociétés cotées.

M. Amit Banai

Mandats exercés au sein de QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales :

Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (du 6/08/2012 au 17/12/2013)

Aucun mandat n'est exercé en dehors du Groupe au sein de sociétés cotées.

M. Dominique Bourra

Mandats exercés au sein de QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales :

Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 28/06/2013)

Aucun mandat n'est exercé en dehors du Groupe au sein de sociétés cotées.

M. Ron Porat

Mandats exercés au sein de QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales :

Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 17/12/2013)

Aucun mandat n'est exercé en dehors du Groupe au sein de sociétés cotées.

14.1.4 Autres informations concernant les organes d'administration et de direction

- Condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins : **néant**
- Détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation à laquelle un des membres des organes d'administration et de direction agissant en qualité de membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou de direction générale a été associée au cours des cinq dernières années au moins : **néant**
- Détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre une telle personne par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) au cours des cinq dernières années : **néant**

- Empêchement par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années : **néant**

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucun membre du conseil d'administration ou de direction générale n'est, à la connaissance de la société, en situation de conflit d'intérêts potentiel entre ses devoirs à l'égard de la société et ses intérêts privés.

Actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Néant.

Prêts ou garanties accordées aux dirigeants

Néant.

Baux immobiliers et autres contrats conclus avec une société appartenant à un dirigeant ou à un membre de sa famille

La société TECHNOLOGIES est l'actionnaire principal de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Le dirigeant de la société TECHNOLOGIES est Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Les contrats conclus entre ces deux sociétés sont des conventions réglementées.

En milliers d'euros - QUOTIUM TECHNOLOGIES (comptes sociaux)		31/12/2013
Loyer et charges des locaux à Courbevoie	(a)	(251) K€
Fourniture de prestations administratives et d'assistance dans la définition de la politique commerciale par la société TECHNOLOGIES	(b)	(700) K€
Prestations comptables, administratives et juridiques	(c)	59 K€

(a) Le montant du loyer est fixé en fonction des prix du marché. Le bail a été signé aux mêmes conditions que celles proposées aux autres locataires de l'immeuble.

(b) Le montant de la rémunération de la prestation est revu annuellement en fonction des travaux à réaliser et du temps à y consacrer.

(c) Nouvelle convention de prestations comptables, administratives et juridiques approuvée par le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et sa société mère, TECHNOLOGIES SAS.

14.2.1 Restriction de leur participation sur les titres de l'émetteur

Il n'existe pas de restriction acceptée par l'un des membres des organes d'administration ou de direction concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1 Rémunération des organes d'administration et de direction générale

Aucune résolution visant à attribuer des jetons de présence aux administrateurs, n'a été proposée à l'Assemblée Générale au cours de l'exercice 2013.

En dérogation aux recommandations de l'AFEP-MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, la société n'a pas souhaité introduire une part variable dans la rémunération de son Président Directeur Général (PDG).

Le détail des rémunérations et avantages est présenté dans le rapport de gestion.

15.2 Provisions de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Il n'existe par ailleurs aucune somme provisionnée ou constatée par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux mandataires sociaux.

Aucune prime d'arrivée ou indemnité de départ, ni aucune rémunération variable, ni aucune rémunération conditionnelle ou différée ne sont octroyées aux mandataires sociaux.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 Dates d'expiration des mandats des administrateurs

Se reporter au chapitre 14.

16.2 Contrats de service entre dirigeants et l'émetteur ou ses filiales (ou déclaration négative)

Il n'existe pas de contrat de service liant des membres des organes de direction ou d'administration à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ou à ses filiales.

16.3 Comité d'audit et Comité de rémunération de l'émetteur

Le fonctionnement du conseil d'administration et du contrôle interne est décrit dans le Rapport du Président traitant du sujet.

16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur

16.4.1 Rapport du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le Contrôle interne

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles L.225-37, alinéa 6 et L.225-68, alinéa 7 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la loi 2003-706 (appelée loi de sécurité financière) du 1^{er} août 2003 et tels que modifiés par la loi du 3 juillet 2008, il vous est rendu compte dans un rapport établi par le Président du Conseil d'Administration et approuvé par le conseil :

- du code de gouvernement d'entreprise auquel la société se réfère et des dispositions de ce code qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.
- des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, des procédures de contrôle interne mises en place par la société et des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général.

1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Code de gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration de QUOTIUM TECHNOLOGIES se réfère à la version consolidée du [code AFEP-MEDEF de décembre 2008](#) pour l'élaboration du Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration.

Les principales recommandations du code AFEP-MEDEF de décembre 2008 non appliquées à ce jour sont les suivantes :

- L'évaluation annuelle des travaux du conseil d'administration.
Les administrateurs seront invités lors du conseil d'administration du 29/04/2014 à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation de ses travaux.
- La mise en place d'un comité des rémunérations.
Les mandataires sociaux, n'ont perçu aucune rémunération directe de Quotium Technologies ou ses filiales à l'exception du dirigeant de la filiale Seeker Security Ltd. Cette information est détaillée dans le rapport de gestion de la société Quotium Technologies.
- La limitation de la durée des mandats des administrateurs.
La société a décidé de maintenir la durée des mandats à 6 ans pour permettre aux administrateurs d'acquérir l'expérience de son domaine d'activité et la connaissance des spécificités de son entreprise et de son marché.
La durée de mandat de 6 ans garantit aux administrateurs une totale liberté de jugement et d'expression en dehors de toute problématique de renouvellement de mandats.
- Le taux de féminisation du Conseil d'administration
La société proposera la nomination de Madame Elsane Guglielmino en tant qu'Administrateur à la prochaine Assemblée Générale du 18 juin 2014 pour se mettre en conformité avec la loi du 27 janvier 2011 qui impose aux sociétés cotées sur Euronext d'avoir au moins 20% de femmes au sein de leur Conseil d'administration .La féminisation du Conseil sera poursuivie durant les 2 prochaines années .



Il est important de noter que la société se conforme aux recommandations du code AFEP/MEDEF sur les points clés suivants :

- la composition du Conseil d'Administration : 2 administrateurs indépendants sur 5 à la date de publication du présent rapport.
- Le Conseil d'administration assure lui-même la mission de comité d'audit
- la mise en place d'un règlement intérieur du Conseil d'Administration approuvé par ce dernier le 18 avril 2012.

1.2. Rôle du Conseil d'Administration

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES est administrée par un conseil d'administration, qui conformément aux dispositions légales et statutaires, a pour fonction de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre. Le conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions relevant de sa compétence légale.

Il remplit les principales missions suivantes : il définit la stratégie de l'entreprise, désigne les mandataires sociaux, choisit le mode d'organisation, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés à travers l'examen des états financiers et des situations intermédiaires.

1.3. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration réuni le 13 juin 2005 a donné pleins pouvoirs à Monsieur Michel TIBERINI aux fonctions de Président et de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration de la société est composé de 5 administrateurs. La nomination deux nouveaux administrateurs a été validée par les Assemblées du 28 juin 2013 et du 27 janvier 2014, respectivement Monsieur Dominique BOURRA et Monsieur Ron PORAT en remplacement de monsieur Amit BANAI démissionnaire.

La liste des administrateurs de la société, comportant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, figure dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Annuelle. Les exigences de l'article L.225-21 du code de commerce relatif au cumul des mandats des administrateurs sont respectées.

Deux administrateurs (Messieurs BOURRA, ALCABAS) sont indépendants selon la définition du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF. Ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Ils n'exercent pas de fonctions de direction de la société ou de son groupe et sont dépourvus de lien d'intérêt particulier avec ceux-ci. Le respect des critères d'indépendance tels que définis par le code AFEP/MEDEF est examiné chaque année.

M. ALCABAS a été désigné lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2010 membre du comité d'audit. Il dispose, de par son expérience professionnelle, des compétences financières et comptables qui ont permis au Conseil d'Administration de se réunir en comité d'audit.

1.4. Fonctionnement du Conseil d'Administration

1.4.1. Modalités de fonctionnement

Elles sont définies par les statuts de la société.

Convocation du conseil

Le Conseil se réunit régulièrement sur convocation du Président. Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège de la société. Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil par tous moyens dans un délai raisonnable de 15 jours minimum.

Information des administrateurs

Le Président du Conseil d'Administration communique aux administrateurs, dans un délai suffisant, tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission avant chaque séance du conseil et à tout moment de la vie de la société si l'importance ou l'urgence de l'information l'exigent.



Délibérations du conseil

Le conseil délibère au minimum sur l'arrêté des comptes annuels, consolidés semestriels et annuels, et les conventions réglementées le cas échéant.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux des réunions sont soumis à l'approbation des administrateurs lors des conseils suivants. Ils résument les débats et précisent les décisions prises.

Modalités de participation à l'Assemblée générale

Elles sont définies par les statuts, disponibles au siège de la société sur simple demande.

Informations de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce

Les informations prévues par l'article L.225-100-3 du Code de Commerce relatif aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont décrites dans le rapport de gestion.

1.4.2. Rémunération

Les rémunérations et avantages perçus par les mandataires sociaux au cours des exercices 2012 et 2013 sont présentés dans le rapport de gestion.

Aucune résolution visant à attribuer des jetons de présence aux administrateurs n'a été proposée à l'Assemblée Générale au cours de l'exercice 2013.

1.4.3. Règlement intérieur

Le Règlement Intérieur a été soumis et validé par le Conseil d'Administration du 18 avril 2012.

1.4.4. Limitations de pouvoirs du Président Directeur Général

Le Conseil a conféré au Président Directeur Général l'ensemble des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'entreprise, ces pouvoirs devant s'exercer dans le cadre des dispositions statutaires, orientations et directives générales décidées par le Conseil et dans le respect des règles d'éthique professionnelle.

1.4.5. Travaux du conseil lors de l'exercice écoulé

Le Conseil d'Administration s'est réuni **cinq** fois au cours de l'exercice écoulé (25 janvier 2013, 29 avril 2013, 27 juin 2013, 29 août 2013, 17 décembre 2013). Le taux de participation à ces conseils a été en moyenne de 71%.

Les réunions du conseil ont porté principalement sur les sujets suivants :

- examen des comptes annuels et consolidés 2012,
- examen de la situation semestrielle au 30 juin 2013.

Lorsque le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels et semestriels, il obtient toutes les informations qu'il juge utiles, par exemple les informations relatives aux opérations de clôture, aux

estimations, et aux changements de méthode comptable et l'explication de la formation du résultat et de la présentation du bilan, de la situation financière et de l'annexe.

- autorisation des conventions réglementées,
- convocation des assemblées générales
- signature d'un contrat de location gérance entre les sociétés QUOTIUM TECHNOLOGIES et QUOTIUM DATAENTRY à effet du 1^{er} janvier 2013
- arrêt des modalités du plan d'émission de stock-options

1.4.6. Modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales

L'article 18 « Assemblées générales » stipule que le droit d'assister ou de se faire représenter aux assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société cinq jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée, ou à la production d'un certificat d'indisponibilité des actions dans le même délai.

2. CONTROLE INTERNE

2.1. Principes généraux de contrôle interne

Dans le cadre des obligations prévues par le Code de Commerce (articles 225.37 et 225-68), il appartient au Président du Conseil d'Administration de rendre compte des procédures de contrôle et de gestion des risques mises en place au sein du Groupe.

Pour l'élaboration et la rédaction du présent Rapport, ainsi que la définition du Contrôle Interne, nous nous sommes appuyés sur [le guide de mise en œuvre pour les Valeurs Moyennes et Petites du cadre de référence du contrôle interne](#), recommandé par l'Autorité des Marchés Financiers le 25 février 2008 et consultable sur son site.

2.1.1. Définition et objectifs du contrôle interne

Le Contrôle Interne est un dispositif qui s'applique à la Société et à ses filiales consolidées Quotium Technologies Ltd, Quotium Corp, Agiload, Quotium Datasentry et Seeker Security Ltd et vise à assurer :

- la réalisation des objectifs économiques et financiers en conformité avec les lois et réglementations en vigueur,
- la mise en œuvre des orientations fixées par la Direction Générale,
- la valorisation du patrimoine de la Société et la protection de ses actifs,
- la fiabilité et la sincérité des informations financières et comptables du Groupe.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques auxquels le Groupe est exposé, le dispositif de Contrôle Interne permet d'envisager le développement du Groupe dans un environnement de contrôle adapté à sa structure.

Toutefois, une garantie absolue que ces objectifs soient atteints ne peut être fournie.

Au cours de l'année 2013, un des objectifs prioritaires du Groupe a été de mettre en place les règles de contrôle interne dans sa filiale Seeker Security Ltd acquise et intégrée fin 2012.

2.1.1. Les composantes du dispositif de contrôle interne

a) Organisation et environnement du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne repose sur des règles de conduite et d'intégrité portées par les organes de direction et transmises à tous les collaborateurs.



Les acteurs

Dans notre Société, la Direction Administrative et Financière exerce une mission élargie, qui consiste à assister et contrôler l'ensemble des activités opérationnelles sur les plans administratif, financier, juridique, organisationnel et humain.

Pour ce faire, elle fixe les règles de fonctionnement qui s'imposent à toutes les entités du Groupe, assure la définition et la diffusion des procédures et bonnes pratiques.

A ce jour, le Conseil d'Administration assure lui-même la mission du Comité d'Audit.

En 2012, le comité d'audit s'était assuré de l'harmonisation des procédures Achats et Paie dans toutes les sociétés du groupe à l'exception de la société Seeker Security Ltd intégrée en fin d'année. Dans la continuité de ces travaux, les contrôles en 2013 ont porté uniquement sur la société Seeker Security Ltd. Le comité d'audit s'est attaché à vérifier que les procédures internes du Groupe avaient bien été étendues à la filiale israélienne. Ce travail a été réalisé lors d'un déplacement sur site en décembre 2013 par le biais d'entretiens avec les interlocuteurs locaux et avec la Direction Financière Groupe, et par la réalisation de quelques sondages.

Les résultats de ces travaux étaient satisfaisants. Aucune anomalie significative n'a été décelée.

Les Responsabilités

Les différents responsables hiérarchiques ainsi que l'ensemble des collaborateurs du Groupe sont impliqués directement dans la maîtrise des risques associés aux domaines relevant de leurs responsabilités. La répartition des responsabilités et des pouvoirs est clairement définie par les organigrammes, les contrats de travail, les descriptions de poste et les délégations de signatures. Les délégations sont limitées en nombre. Seuls le PDG et le Directeur Financier disposent de pouvoirs bancaires pour Quotium Technologies SA et ses filiales Quotium Technologies Ltd, Quotium Corp, Agiload et Quotium Datasentry.

Les pouvoirs bancaires de la filiale israélienne ont été revus et amendés au cours de l'exercice afin de répondre aux critères d'exigence de contrôle interne du Groupe. *Cf d) Activités de contrôle*

Il incombe aux responsables de rappeler à leurs collaborateurs que les procédures sont disponibles à tout moment sur notre intranet.

La politique de Ressources Humaines

La Direction Générale s'attache à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines visant à recruter des personnes possédant les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice de leur responsabilité. Cette recherche de talents fait partie intégrante de la politique de diversité appliquée depuis la création du Groupe.

Le Groupe considère que sa politique de rémunération est appropriée pour assurer la motivation de chacun des collaborateurs. En outre, le Groupe veille au respect de l'égalité professionnelle et salariale entre les hommes et les femmes.

Chaque année, les managers évaluent les performances de leurs collaborateurs dans le cadre des entretiens annuels. A l'issue de ces entretiens, des formations, adaptées aux différents profils de poste et visant la maîtrise des métiers, peuvent être proposées le cas échéant. Les collaborateurs peuvent aussi suivre des formations techniques, qualifiantes ou non ou bien simplement exercer leurs droits individuels à la formation quel que soit leur fonction dans l'entreprise. Le Groupe s'attache également à former ses collaborateurs aux évolutions réglementaires prévisibles.



Enfin, lorsque le Groupe ne dispose pas des compétences en interne, la Direction Générale recourt à une expertise extérieure.

Les systèmes d'information

Ils sont adaptés aux exigences de fiabilité et de sécurisation du processus de production des informations, notamment comptables et financières. Il s'agit d'ERP de forte notoriété qui garantissent le traitement des données dans le respect des règles en vigueur.

L'outil CRM visant à donner une vue à 360° de notre relation clients a été mis en production au 1^{er} janvier 2013 dans l'ensemble du groupe en France et à l'étranger. Son implémentation permet d'augmenter la qualité du processus de développement commercial, d'appréhender globalement les Grands Comptes au niveau de leur organisation mondiale, et d'améliorer le suivi technique, administratif et financier du client. Il fédère également les équipes du Groupe autour d'une seule source d'informations.

Les logiciels de comptabilité et de paie ont fait l'objet d'une mise à niveau en 2013.

Une attention particulière est également portée à la protection physique et logique des accès ainsi qu'aux processus de sauvegardes et de backups.

Les procédures et les normes encadrant les activités

Des procédures internes (ou règles de gestion), retranscrites dans des schémas encadrent les principaux flux de l'entreprise (ventes, achats, remboursements de frais...).

Elles détaillent la circulation et le traitement de l'information entre les différents acteurs impliqués et précisent les règles de validation et d'autorisation en cas de dérogation par rapport à la procédure standard.

Suite à l'intégration de la filiale israélienne Seeker Security Ltd, l'ensemble des procédures ont été traduites et adaptées afin d'être conforme aux normes de contrôle interne du Groupe tout en prenant en considération les spécificités locales.

Ces procédures ont été mises en ligne sur l'Intranet du Groupe.

b) Diffusion en interne des informations

Les procédures internes sont accessibles à tous les collaborateurs du Groupe en France et à l'étranger sur le site Intranet. Ces informations fiables et à jour permettent à chacun d'exercer ses responsabilités et de respecter les procédures mises en place au sein de l'entreprise. En fonction de leur complexité, les mises à jour peuvent faire l'objet d'une réunion d'information afin d'apporter toute précision utile.

Il est par ailleurs remis à chaque nouveau collaborateur un recueil d'informations sur les procédures internes existantes. Par la réception des codes d'accès au site intranet (individuels et confidentiels), le nouveau salarié s'engage à prendre connaissance de ces procédures et à s'y conformer.

Compte tenu de la présence du groupe à l'international, le site Intranet est disponible en français et en anglais.

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a enrichi son site Intranet de procédures dédiées à la filiale israélienne reprenant les spécificités de son organisation.

Dans le cadre de son développement international, le Groupe vise ainsi à faire de son Intranet un vecteur d'intégration et de large communication de ses règles de fonctionnement internes.

c) Identification des risques

Le Groupe veille à anticiper et gérer les risques auxquels il est exposé dans ses différents domaines d'activité. Ces risques sont identifiés dans les paragraphes *Facteurs de risques* du Rapport de Gestion et *Gestion des risques* de l'annexe aux comptes consolidés.

d) Activités de contrôle

Dans chaque domaine d'activité, le Groupe s'efforce de mettre en œuvre des points de contrôle clé pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs.

- *Dans le domaine comptable et financier*, la prévention du risque de fraude repose sur la séparation effective des tâches entre les opérations de comptabilité et de trésorerie ainsi que sur la protection des actifs qui se matérialise notamment par :
 - une double signature des virements au-dessus d'un certain seuil,
 - la limitation des paiements par chèques qui sont conservés de manière sécurisée,
 - la mise en place de virements par internet avec utilisation de certificats de sécurité et codes confidentiels individuels et conservés sous clés.

Ces principes ont été étendus à la filiale israélienne en 2013.

Par ailleurs, la trésorerie est gérée de façon centralisée au Siège social de la Société, qui contrôle ainsi tous les flux bancaires entrant /sortant du Groupe.

Se reporter également à la partie II. Dispositif de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable publiée.

- *Dans le domaine juridique*, l'ensemble des contrats (commerciaux, sociaux...) sont validés par des juristes spécialisés dans le domaine concerné. La Direction Financière est leur interlocuteur privilégié. De plus, la procédure interne rappelle que toute dérogation à l'utilisation des contrats standards doit être validée par la Direction Financière.

Par ailleurs, la protection de la propriété intellectuelle du Groupe est assurée par :

- le dépôt des codes source des logiciels,
- l'enregistrement des marques du Groupe en France et à l'étranger,
- l'enregistrement des brevets en France et à l'étranger.

La Direction Financière s'entoure des meilleurs experts qui suivent en permanence l'évolution du cadre législatif et réglementaire dans lequel le Groupe évolue.

- *Dans le domaine du risque clients*, la Direction est attentive à la diversification de son portefeuille clients de façon à contenir le risque de concentration sur un nombre restreint de clients (les 10 premiers clients représentent de l'ordre de 34% du chiffre d'affaires). Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe étant réalisé essentiellement avec une clientèle « Grands comptes », le risque d'impayé est très faible. Néanmoins, le recouvrement des créances est suivi de manière régulière et des actions de relance graduées sont menées.
- *Dans le domaine des achats* (peu significatifs dans notre domaine d'activité l'édition de logiciels), la procédure d'engagement de dépenses et d'investissements a pour objectif de faciliter et renforcer la maîtrise des dépenses et des investissements du Groupe. Ainsi, les achats significatifs (selon un seuil) font l'objet d'une demande d'engagement de dépenses



formalisée et validée par une personne autorisée (Direction Financière ou Direction Générale). La procédure précise également les conditions de mise en concurrence, de référencement des principaux fournisseurs et décrit le circuit d'approbation. Les dérogations aux conditions générales d'achat (durée d'engagement, délai de paiement, conditions de résiliation...) sont soumises à la Direction Financière. Enfin, le process de décaissement des dépenses est dissocié du process d'enregistrement comptable.

C'est ainsi que les signataires bancaires n'ont pas accès au logiciel de comptabilité et la préparation des paiements est effectuée par la comptabilité sur la base de pièces probantes (factures originales approuvées, bons de commande, demandes d'engagement de dépenses).

L'ensemble de ces éléments de contrôle ont été mis en place dans la filiale israélienne au cours de l'année :

- procédure d'engagement de dépense et d'investissements avec identification des personnes habilitées à engager les dépenses en fonction de seuils. La Direction Financière du groupe est impliquée dans la validation de tout engagement de dépense significatif.

-comptabilité et préparation des paiements fournisseurs réalisées par le prestataire comptable local et paiements initiés par la Direction Financière Groupe.

- *Dans le domaine des Ressources Humaines*, les procédures de recrutement impliquent le PDG et la Direction Financière pour toute embauche d'un salarié cadre. Des procédures complémentaires définissent les informations et documents à collecter et à préparer à l'entrée et à la sortie des collaborateurs. La gestion de la paie est confiée à un prestataire externe. Il est garant du suivi des évolutions légales et conventionnelles. Son périmètre d'intervention est défini de manière contractuelle. Des vérifications ont été effectuées afin de s'assurer de la qualité des procédures et activités de contrôles en place chez le prestataire. Les états produits par le prestataire font l'objet d'une revue détaillée de la Direction Financière.
- *Dans le domaine des assurances*, le Groupe a souscrit auprès d'assureurs de 1^{er} rang les contrats d'assurance adaptés à la couverture des risques usuellement encourus du fait de ses activités (protection des personnes, santé, prévoyance, responsabilité civile, perte d'exploitation, assurance des locaux et des biens...). La Société met en concurrence chaque année les assureurs afin de bénéficier des meilleurs tarifs dans la qualité de service attendue. Les niveaux de garantie sont actualisés chaque année.

La filiale Seeker Security Ltd bénéficie à partir de 2013 de l'extension des assurances du Groupe.

e) Surveillance permanente du dispositif de contrôle interne

La taille du Groupe permet à la Direction Financière de tester régulièrement le respect des principales procédures en place et de mettre en œuvre si nécessaire des actions correctives. Par ailleurs, la Direction Financière est attentive aux remarques des collaborateurs sur les difficultés de mise en œuvre de certaines règles et essaie, dans la mesure du possible, de les aménager pour faciliter l'application des procédures tout en respectant les obligations légales.

Les travaux du comité d'audit permettent aussi de tester le bon fonctionnement de nos procédures.

Les remarques éventuelles des commissaires aux comptes formulées dans le cadre de leur mission annuelle sont également prises en considération. Ils apportent une référence d'évaluation externe qui complète le processus d'évaluation interne.

2.2. Dispositif de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable publiée

Pour la rédaction de la présente partie du Rapport, nous nous sommes appuyés sur le « Guide d'application relatif au Contrôle Interne de l'information comptable et financière publiée par les Emetteurs » du Cadre de Référence de l'AMF.

2.2.1. Définition, objectifs et périmètre

Le Contrôle Interne comptable et financier couvre les processus qui alimentent les données comptables : processus de production de l'information financière, processus d'arrêtés des comptes et actions de communication.

Le dispositif de Contrôle Interne comptable et financier vise à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis;
- l'application des orientations fixées par la Direction Générale au titre des informations financières;
- la préservation des actifs;
- la qualité des remontées des informations qui concourent à l'élaboration des comptes publiés et la fiabilité de leur traitement centralisé pour le Groupe en vue de leur diffusion et de leur utilisation à des fins de pilotage;
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion incluant la prévention des fraudes.

Le périmètre d'application des procédures de Contrôle Interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable comprend la société mère et ses filiales intégrées dans les comptes consolidés (« le Groupe »).

2.2.2 Processus de pilotage de l'organisation comptable et financière

Le pilotage est assuré par la Direction Générale et la Direction Financière. Dans une démarche d'amélioration continue, la société met à jour et complète, chaque année, son recueil des procédures internes détaillant pour chaque procédure les différentes actions ainsi que les acteurs impliqués dans son déroulement.

a) Principes de base et organisation

Le processus de pilotage repose sur certains principes de base décrits ci-après :

- une organisation claire et une attribution des fonctions précisément définie,
- la séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle,
- la limitation des délégations de signature en nombre et en montant,
- des règles d'autorisation d'engagements de dépenses,
- la priorité donnée à l'automatisation des traitements,
- des contrôles d'exhaustivité par le rapprochement des documents afférents à une même opération,

- 
- des contrôles de cohérence par la comparaison globale des données ou par la mise en rapprochement des résultats issus de deux méthodes de calcul différentes,
 - le recours si nécessaire à des experts sur des spécificités techniques (exemple : calcul des engagements de départ à la retraite)
 - une veille réglementaire permettant d’appréhender et d’anticiper les évolutions en matière de principes comptables impactant les comptes individuels ou consolidés (notamment en matière de normes IFRS) associée à la formation régulière des responsables financiers.

Sous l’autorité du Président du Conseil d’Administration, la Direction Financière assume les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du groupe :

- Production des comptes consolidés du Groupe et des comptes annuels de QUOTIUM TECHNOLOGIES dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales,
- Pilotage du processus budgétaire et prévisionnel, production du reporting trimestriel de gestion dans les meilleurs délais en assurant la consolidation et la cohérence des données,
- Production de la documentation nécessaire à la communication financière des résultats et la synthèse du reporting de gestion pour la Direction de la société,
- Conception et mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe,
- Identification et réalisation des évolutions nécessaires des systèmes d’information comptables et de gestion.

Les fonctions de comptabilité, de contrôle de gestion et d’audit des filiales sont réalisées au siège de la filiale par des experts locaux. Le contrôle légal est effectué par un des experts comptables locaux. La Direction Financière du Groupe est en charge de la production, de l’analyse et de la restitution des comptes consolidés du groupe, selon les différents référentiels comptables et pour toutes les phases du cycle de gestion (budget, reporting trimestriel, comptes semestriels et annuels).

b) Organisation et sécurité des Systèmes d’information

La société utilise des logiciels de comptabilité, trésorerie et de paie, développés par des éditeurs de notoriété nationale et qui répondent aux exigences de sécurité, de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de l’information comptable et financière. Des interfaces entre le logiciel de comptabilité et les logiciels de gestion commerciale et de paie ont été réalisées par les éditeurs eux-mêmes afin d’automatiser et fiabiliser la comptabilisation de ces écritures.

Le logiciel comptable propose des contrôles bloquants ainsi que des rapprochements automatisés.

Les systèmes d’information relatifs à l’information comptable et financière font l’objet d’adaptations pour évoluer avec les besoins du Groupe.

Ainsi, la société s’est engagée dans une démarche de mise en place d’un outil de gestion de la relation clients dont les objectifs poursuivis sont notamment :

- la protection des actifs de la société avec l’utilisation d’un outil spécialisé dans la gestion des contrats,
- la conservation de la mémoire de l’entreprise,
- une harmonisation et une industrialisation du process commercial, administratif et technique indépendant des différents acteurs de l’entreprise,

- une traçabilité des échanges avec le client avec l'enregistrement de l'ensemble des flux d'une manière structurée,
- une fiabilisation des données de reporting commercial,
- un suivi de la qualité de nos prestations de maintenance en conformité avec nos obligations contractuelles (délai, niveau d'escalade...)

Les systèmes d'information sont sauvegardés en fonction d'un calendrier précis établi d'après une analyse détaillée des outils et des flux.

Des tests de sauvegarde et de restitution des données sont réalisés régulièrement.

c) Outils de pilotage

La Direction Financière pilote le processus budgétaire décliné pour la société mère et ses filiales. Le budget annuel est préparé en novembre pour l'année suivante. Au cours du premier semestre, une analyse des écarts entre les prévisions budgétaires de début d'exercice et les réalisations à date est effectuée. Cette analyse donne lieu, le cas échéant, à l'établissement d'un budget révisé. A fin octobre, la prévision de fin d'année est établie et actualisée mensuellement.

Les revues d'affaires hebdomadaires, réalisées par la Direction Générale, sont un élément-clé du dispositif de pilotage et de contrôle de la société. Elles ont pour objectif de s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie commerciale, d'en évaluer sa pertinence et de l'adapter en fonction des besoins du marché.

Le suivi de l'activité opérationnelle, sous forme de tableaux de bord mensuels de suivi du chiffre d'affaires, et de reportings trimestriels contribue à la qualité et à la fiabilité des informations financières produites. Il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage par la Direction Générale.

Trimestriellement, la Direction Financière compare les informations comptables de la période avec les données prévisionnelles, et avec celles de la période précédente. Elle analyse les variations significatives et les présente à la Direction Générale.

Un Plan d'Action est mis place par la Direction Générale lorsque les résultats observés ne sont pas conformes à la stratégie définie.

2.2.3 Processus de pilotage de l'organisation comptable et financière

a) Les processus opérationnels d'alimentation des comptes

L'information comptable et financière publiée repose sur les procédures élaborées pour chaque flux de l'entreprise (achats, ventes, personnel...). La qualité de cette information s'appuie sur un certain nombre de critères parmi lesquels :

- la réalité (les opérations enregistrées concernent l'entité),
- l'exhaustivité (toutes les opérations ont été enregistrées),
- la séparation des exercices (enregistrement des opérations sur la bonne période),
- l'exactitude (enregistrement des opérations pour un montant correct),
- la classification (enregistrement des opérations dans les comptes adéquats),
et qui se déclinent à l'ensemble des cycles.

L'ensemble des processus alimentant les comptes, notamment les ventes, les achats, les immobilisations, la paie, font l'objet de procédures spécifiques, de suivis, de règles de validation, d'autorisation et de comptabilisation.

b) La clôture des comptes et la consolidation



Le processus de clôture des comptes est encadré par des instructions précises et repose sur un calendrier détaillé diffusé à tous les collaborateurs concernés par ce process.

Afin d'optimiser les délais de clôture comptable, la formalisation et la planification des procédures d'arrêté s'appuient sur :

- La traçabilité des informations et une documentation suffisante permettant de s'assurer que les événements comptables survenant dans la société sont correctement identifiés et documentés,
- Les processus de suivi budgétaire et l'existence de dispositif d'analyse des comptes,
- La réalisation de pré-clôtures comptables permettant notamment d'identifier et de revoir en amont les catégories d'opérations significatives ainsi que les comptes qui leur sont associés,
- L'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et la planification d'intervention de spécialistes le cas échéant.

Pour l'établissement des comptes consolidés, des procédures de validation s'appliquent à chaque étape du processus de remontée et de traitement des informations. Elles ont pour objet, sur une base semestrielle, de vérifier notamment :

- le périmètre de consolidation,
- l'obtention des rapports des auditeurs des filiales consolidées,
- l'élimination des transactions internes,
- les retraitements liés aux normes IFRS,
- le bouclage de la situation nette et l'analyse des principaux retraitements entre les comptes consolidés et les comptes individuels.
- la preuve d'impôts.

Les tests d'impairment sont revus annuellement.

c) Communication financière

Il existe un échéancier récapitulant les obligations périodiques du groupe en matière de communication comptable et financière aux marchés financiers avec la nature et l'échéance de chaque obligation périodique et les personnes responsables de leur établissement.

L'ensemble des informations communiquées aux marchés fait l'objet d'une revue de la Direction Financière, de la Direction Générale et du comité d'audit. Ils vérifient que la communication est effectuée dans les délais requis et en conformité avec les lois et règlements, dont ils assurent une veille permanente.

d) Relation avec les Commissaires aux Comptes

Tous les éléments comptables et financiers préparés par les filiales consolidées et la maison mère font l'objet au minimum d'un examen limité lors des clôtures semestrielles, et d'un audit lors des clôtures annuelles par les commissaires aux comptes.

Deux fois par an, les commissaires aux comptes, le Président Directeur Général et le Directeur Financier se réunissent et échangent sur l'activité et les faits significatifs de la période écoulée. Leur analyse de l'évolution de l'entreprise pour la période à venir est également abordée.

Le Président Directeur Général et le Directeur Financier s'engagent, deux fois par an, ensemble sur la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des informations financières au travers d'une lettre d'affirmation qu'ils cosignent.

Pour des raisons de cohérence et d'exigence dans l'application des règles internes, un des commissaires aux comptes de la Société a été choisi comme commissaire aux comptes de la filiale israélienne pour la revue des comptes 2013 et des exercices à venir. Des réunions sont réalisées localement pour échanger sur les risques spécifiques de la filiale et sur l'organisation à mettre en place pour les limiter.



16.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société QUOTIUM TECHNOLOGIE



Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Quotium Technologies

Quotium Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Quotium Technologies et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- 
- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
 - prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
 - déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Champs-sur-Marne, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Cecaudit International

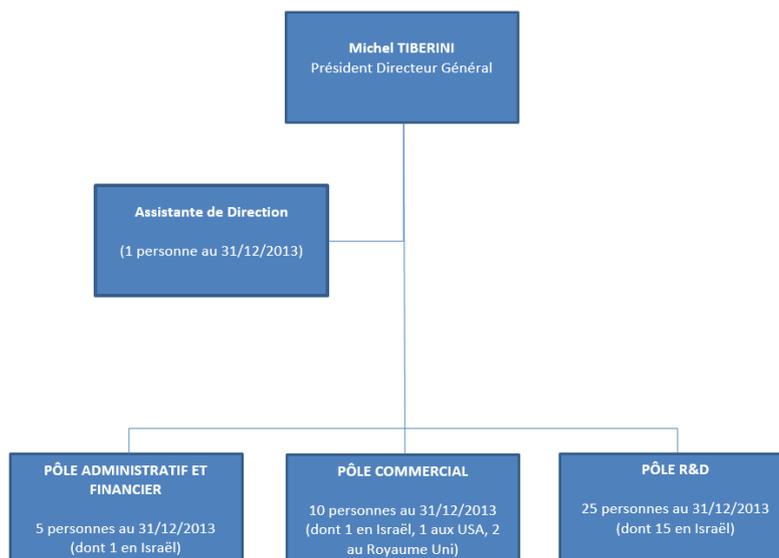
Pascal Leclerc
Associé

Caroline Fontaine-Sekalski
Associée

17. SALARIÉS

Organisation fonctionnelle de QUOTIUM TECHNOLOGIES

L'organigramme ci-dessous décrit l'organisation fonctionnelle du Groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES au **31 décembre 2013** :



17.1 Nombre et répartition des salariés employés

Les effectifs moyens du Groupe se décomposent comme suit :

Pôle / (effectifs ETP)	2011	2012	2013
Administration	1	5	6
Pôle Commercial	16	17	11
Pôle R&D / Technique	18	11	25
Total	35	33	42

La répartition des effectifs moyens du Groupe par catégorie professionnelle est la suivante :

Effectifs ETP	2011	2012	2013
Cadres	33	31	39
E.T.A.M.**	2	2	3
Total	35	33	42

**E.T.A.M. : *Employés, Techniciens Agents de Maîtrise*

La moyenne d'âge des salariés du groupe est de 45 ans.

En €	2011	2012	2013
Salaire moyen mensuel	5 105	4 760	4 813

Le salaire moyen est constitué de la somme des salaires mensuels contractuels de chacun des collaborateurs présents en fin d'exercice, divisé par l'effectif au 31 décembre 2013.

17.2 Participations et stock-options des dirigeants

Le nombre de titres de l'émetteur détenus par les membres des organes d'administration ou de direction sont à la date du présent document les suivants :

Nom	Mandat	Nombre de titres
Tibérini Michel	Président Directeur Général	1
Ofer Maor	Administrateur	83 129
Ron Porat	Administrateur	73 152
Albert Alcabas	Administrateur	180
Dominique Bourra	Administrateur	1
Geneviève Laurans	Directeur Financier	10 257

Il n'existe pas d'attribution et/ou levée de titres de capital potentiel détenus par les mandataires sociaux.

17.3 Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur

Il n'existe pas de contrat d'intéressement ni d'accord de participation (moins de 50 salariés).

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition de l'actionnariat et franchissement de seuils

Répartition actuelle de l'actionnariat

Au 31/12/2013, le nombre total d'actions composant le capital de la société était de 1 261 890 et le nombre de droits de vote est de 2 471 551. Suite à l'émission de la première tranche des ORA (2 janvier 2014) le capital de la société se compose de 1 652 406 actions et le nombre de droit de vote à 2 862 067.

Le tableau suivant donne par catégorie, les informations concernant les actionnaires connus de la société à date d'émission du présent document.

(Source: BNP Exane – notre teneur de compte au 31/03/2014)

	Situation au 31 mars 2014	
	Actions	
	Nombre	%
TECHNOLOGIES	1 199 727	72,6%
Tibérini Michel (Président du conseil d'administration)	1	
SOUS-TOTAL TECHNOLOGIES + M.TIBERINI	1 199 728	72,6%
Autre actionnariat au nominatif	400 450	
Actionnariat au porteur	50 605	27,4%
Titres auto-détenus	1 624	
TOTAL	1 652 406	100%

La société TECHNOLOGIES est détenue par la société Holditec, elle-même détenue par Michel Tibérini. Certains membres du conseil d'administration sont détenteurs de parts du capital de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA. Pour plus d'information nous invitons le lecteur à se reporter au chapitre 9 du présent document. Par ailleurs, Monsieur Shay Mozes, non membre d'un organe d'administration ou de direction, détient au 31 mars 2014, 83 128 actions (soit 5% du capital) de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA. Il n'existe pas de pacte d'actionnaire en vigueur à ce jour.

Evolution de l'actionariat intervenu dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Actionnaires	Fin 2013			mars-14		
	Nombre d'actions	% capital	% droit de vote	Nombre d'actions	% capital	% droit de vote
TECHNOLOGIES SAS	1 199 727	95,07%	97,08%	1 199 727	72,60%	83,84%
Autre actionariat au nominatif	9 934	0,79%	0,81%	400 450	24,23%	14,34%
Public porteur	52 229	4,14%	2,11%	52 229	3,16%	1,83%
TOTAL	1 261 890	100,00%	100%	1 652 406	100,00%	100%

Il n'y avait pas eu de modification dans la répartition du capital au cours des trois dernières années (2010 à 2013).

18.2 Droits de votes des principaux actionnaires

Les actionnaires nominatifs détenant leurs actions depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double. Les premières actions composant le capital actuel ayant été inscrites au nominatif en août 2005, des droits de vote double ont été acquis à partir d'août 2007.

	Situation au 31 mars 2014	
	Droits de vote	
	Nombre	%
TECHNOLOGIES	2 399 454	84%
Tibérini Michel (président du conseil d'administration)	2	
SOUS-TOTAL TECHNOLOGIES + M.TIBERINI	2 399 456	84%
Autres actionariat au nominatif	410 382	
Actionariat au porteur	50 605	
Titres auto-détenus	1 624	
TOTAL	2 862 067	100%

18.3 Actionariat de contrôle

Comme indiqué dans les tableaux ci-dessus, l'actionnaire principal est la société TECHNOLOGIES SAS qui détient 72.60% du capital. Il n'existe pas de mesure particulière prévenant un contrôle abusif.

18.4 Accord connu de l'émetteur, pouvant entraîner un changement de contrôle

Pacte d'actionnaires

A ce jour, il n'existe pas de pacte d'actionnaires ni aucune convention ni aucun engagement de conservation de titres des principaux actionnaires dans le cadre de la loi Dutreuil.

Obligations remboursables en actions (ORA)



Un emprunt obligataire remboursable en actions a été émis en date du 25 octobre 2012 composé de deux tranches (ORA I et ORA II).

La première tranche des ORA a été remboursée le 2 janvier 2014, la seconde tranche est remboursable le 2 mai 2015 ou au plus tard le 2 mai 2016 en fonction de l'atteinte de certains objectifs. A l'issue de l'opération, si l'ensemble des conditions venaient à être vérifiées, les actionnaires de la société SEEKER SECURITY LTD détiendront 31,19 % du capital de QUOTIUM TECHNOLOGIES (Se reporter à la note 4.6 de l'annexe aux comptes consolidés).

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Se reporter à la note 4.18 de l'annexe aux comptes consolidés.

19.1 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Quotium Technologies

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous



appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1.1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

1.1.1. Conventions avec les actionnaires

Convention de prestations comptables, administratives et juridiques avec Technologies

Le Conseil d'administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société Quotium Technologies et sa société mère, Technologies. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2013.

Au titre de cette convention, le produit comptabilisé par votre société s'élève à 20 000 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies et Président de Technologies.

Convention de prestations comptables, administratives et juridiques avec Technologies

Le Conseil d'administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société Quotium Technologies et sa société mère, Technologies. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2013.

Au titre de cette convention, la charge comptabilisée par votre société s'élève à 700 000 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies et Président de Technologies.

1.1.2. Conventions avec les sociétés ayant des dirigeants communs ou ayant des intérêts indirects

Convention de prestations comptables, administratives et juridiques avec Adequat RH

Le Conseil d'administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société Quotium Technologies et Adequat RH.

Au titre de cette convention, le produit comptabilisé par votre société s'élève à 7 500 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies et détenant directement ou indirectement plus de 10 % du capital d'Adequat RH.

Convention de prestations de services avec Seeker Security Ltd

Le Conseil d'administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations de services entre la société Quotium Technologies et la société Seeker Security Ltd. Cette convention, qui prend effet le 1er janvier 2013, prévoit une facturation sur la base des frais réels supportés par Seeker Security Ltd.

Au titre de cette convention, la charge comptabilisée par votre société s'élève à 181 641 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Messieurs Ofer Maor et Michel Tiberini, administrateurs de Quotium Technologies et Seeker Security Ltd

Convention de prestations de support technique avec Seeker Security Ltd

Le Conseil d'administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations de support technique entre la société Quotium Technologies et la société Seeker Security Ltd. Cette convention, qui prend effet le 1er janvier 2013, prévoit une facturation sur la base des frais réels majorés de 5 %.

Au titre de cette convention, la charge comptabilisée par votre société s'élève à 330 380 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Messieurs Ofer Maor, Michel Tiberini, administrateurs de Quotium Technologies et Seeker Security Ltd

Convention de prestations comptables, administratives et juridiques avec Quotium DataSentry

Le Conseil d'administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société Quotium Technologies et la société Quotium DataSentry. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2013.

Au titre de cette convention, le produit comptabilisé par votre société s'élève à 37 000 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies et Président de Quotium DataSentry.

Convention de prestations comptables, administratives et juridiques avec Agile Load

Le Conseil d'administration du 27 juin 2013 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société Quotium Technologies et la société Agile Load. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés, qui partagent des intérêts communs. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2013.

Au titre de cette convention, le produit comptabilisé par votre société s'élève à 2 000 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies et détenant directement ou indirectement plus de 10 % du capital d'Agile Load.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

2.1. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention poursuivie avec Quotium Technologies Ltd

Au cours de l'exercice 2013, votre société a poursuivi avec la société Quotium Technologies Ltd un contrat de distribution. Aux termes du contrat conclu le 2 janvier 2008, votre société perçoit une rémunération à hauteur de 20 % des ventes de licences et de maintenance réalisées par la société Quotium Technologies Ltd au Royaume-Uni et en Europe.

Au titre de cette convention, le produit comptabilisé par votre société s'élève à 37 783 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, président de Quotium Technologies Ltd et Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies

Contrat de bail commercial conclu avec Technologies

Le Conseil d'administration du 2 mai 2012 a autorisé la conclusion de deux avenants au contrat de bail du 5 août 2005, modifiant la surface louée par la société Quotium Technologies à compter du 1er avril 2012 et le mode de facturation des taxes fiscales à compter du 1er janvier 2012.

Le montant facturé en 2013 par Technologies au titre de ce bail est de 205 400 €. Le montant du dépôt de garantie versé s'élève à 34 403 € au 31 décembre 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies et Président de Technologies.

Contrat de refacturation de frais avec Technologies

Le Conseil d'administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de refacturation de frais entre les sociétés Technologies et Quotium Technologies au titre du coût des surfaces occupées par les salariés de Quotium Technologies, à compter du 1er janvier 2012. Cette prestation est calculée sur la base du prix de marché au m².

Au titre de cette convention, la charge comptabilisée par votre société s'élève à 45 732 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies et Président de Technologies

Contrat de distribution du produit StorSentry avec Quotium Corp.

Le Conseil d'administration du 1er octobre 2012 a autorisé, en date la conclusion d'un avenant au contrat de distribution précédemment conclu avec la société Quotium Corp et ayant pour objet promouvoir la distribution du produit StorSentry sur le marché américain. Aux termes de l'avenant conclu le 26 novembre 2012, votre société perçoit une rémunération à hauteur de 50 % des ventes de licences et de maintenance réalisées par la société Quotium Corp. sur le territoire américain.

Au titre de cette convention, le produit comptabilisé par votre société s'élève à 51 139 € pour l'exercice 2013.

Personne concernée : Monsieur Michel Tibérini, président de Quotium corp et Président du Conseil d'administration de Quotium Technologies

Conventions de prestations comptables, administratives et juridiques

Le Conseil d'administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion de conventions de prestations comptables, administratives et juridiques pour le compte des sociétés ci-dessous. Les contrats ont été conclus pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2012.

Les montants facturés par Quotium Technologies au titre de ces conventions s'élèvent à :

Filiales	Administrateur de Quotium Technologies concerné	Montant des prestations facturées par Quotium Technologies
Yachting Motion	Michel Tibérini, représentant de Technologies dans Yachting Motium	5 000 €
Equity Consulting	Michel Tibérini, président d'Equity Consulting	5 000 €

Paris et Champs-sur-Marne, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Cecaudit International

Pascal Leclerc
Associé

Caroline Fontaine-Sekalski
Associée

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 Informations financières historiques

Etats financiers des exercices 2011 et 2012

Les états financiers des exercices 2011 et 2012 sont incorporés par référence, ils figurent dans les documents de référence enregistrés auprès de l'AMF sous les numéros D.12-0561 du 31 mai 2012 pour l'exercice 2011 complété par l'actualisation du document de référence 2011 sous le numéro D.12-0561-A01, et du numéro D.13-0892 pour l'exercice 2012.

Etats financiers du dernier exercice de 12 mois

Les états financiers du dernier exercice de 12 mois vérifié et les rapports d'audit qui s'y rapportent figurent au point « 20.2 Comptes annuels et consolidés du dernier exercice ».

En tant qu'émetteur au sein de la Communauté Européenne QUOTIUM TECHNOLOGIES établit ses informations financières conformément au règlement (CE) n°1606/2002.

20.2 Comptes consolidés et annuels du dernier exercice

20.2.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2013

I.- Etat de la situation financière au 31/12/2013 (normes IFRS). (En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/2013	31/12/2012
Goodwill	4.1	3 503	3 716
Immobilisations incorporelles	4.1	131	242
Immobilisations corporelles	4.1	68	92
Immobilisations financières	4.1	74	73
Impôts différés actifs	4.9	29	39
Autres actifs			
Total de l'actif non courant		3 805	4 162
Créances clients et comptes rattachés	4.2	2 570	2 368
Autres actifs courants	4.3	787	590
Impôts courants		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.4	1 839	3 106
Actifs détenus en vue de la vente	3.	560	
Total de l'actif courant		5 756	6 064
TOTAL DE L'ACTIF		9 561	10 226
Passif	Note	31/12/2013	31/12/2012
Capital social		2 019	2 019
Réserve légale		202	202
Réserve de conversion		-98	-52
Réserves consolidées		1 715	2 724
Résultat de l'exercice consolidé		-960	-995
Capitaux propres <i>dont part des minoritaires</i>	III	2 878	3 899
Provisions risques et charges	4.7	327	642
Emprunts bancaires et avances remboursables	4.8	1 180	721
Produits constatés d'avance	4.10	20	43
Impôts différés passifs	4.9	87	80
Total passifs non courants > 1 an		1 614	1 486
Emprunt bancaire et avances remboursables	4.8	188	138
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		590	542
Personnel et comptes rattachés		241	307
Dettes envers les organismes sociaux		219	330
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilées		490	513
Autres passifs courants		36	107
Produits constatés d'avance	4.10	2 916	2 903
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	3.	388	
Total passifs courants < 1 an		5 069	4 841
TOTAL DU PASSIF		9 561	10 226

II.- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2013 (normes IFRS).
(En milliers d'euros.)

	Note	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	4.11	4 131	5 364
Charges de personnel	4.12	-3 203	-3 291
Charges externes		-2 117	-2 407
Impôts et taxes		-76	-116
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.13	172	-1 108
Autres charges et produits d'exploitation	4.14	410	340
Résultat opérationnel courant		-682	-1 219
Autres charges et produits opérationnels			
Résultat opérationnel		-682	-1 219
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		26	6
Coût de l'endettement financier		0	0
Autres charges et produits financiers		24	-42
Résultat financier	4.15	50	-36
Résultat net avant impôts		-632	-1 255
Impôts exigibles	4.9	-1	-1
Charges/Produits d'impôts différés	4.9	9	260
Charges et produits exceptionnels		-13	0
Résultat net		-636	-995
Résultat net des activités destinées à être cédées	5.	-324	0
Résultat net consolidé		-960	-995
Nombre d'actions		1 261 890	1 261 890
Résultat par action (€/action)		-0,77	-0,79
Résultat dilué par action (€/action)		-0,58	-0,6

III.- Résultat global consolidé.

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net (a)	-960	-995
Eléments recyclables en résultat net	-47	1
Ecart de conversion	-47	1
Eléments non recyclables en résultat net	5	-14
Ecart actuariels sur les avantages au personnel (1)	8	-21
Impôts différés sur éléments non recyclables	-3	7
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres (b)	-42	-13
Résultat global consolidé (c) = (a)+(b)	-1 002	-1 008
<i>dont part du Groupe</i>	<i>-1 002</i>	<i>-1 008</i>

(1) – Se reporter à la note 4.7 – Avantages postérieurs à l'emploi.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du 01/01/2012 au 31/12/2012

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Juste valeur des instruments financiers émis	Réserve légale	Report à nouveau	Réserve de conversion	Résultats consolidés	Total
Capitaux propres au 01/01/2012	2 019	4 635		202	-2 296	-18	-516	4 026
Réserves de conversion						-34		-34
Ecart actuariels					-14			-14
Total des produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	0	0		0	-14	-34	0	-48
Affectation du résultat net 2011					-516		516	0
Résultat net de la période							-995	-995
Transactions avec les actionnaires			915					915
Capitaux propres au 31/12/2012	2 019	4 635	915	202	-2 826	-52	-995	3 899

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du 01/01/2013 au 31/12/2013

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Juste valeur des instruments financiers émis	Actions propres	Réserve légale	Report à nouveau	Réserve de conversion	Résultats consolidés	Total
Capitaux propres au 01/01/2013	2 019	4 635	915		202	-2 826	-52	-995	3 899
Réserves de conversion							-47		-47
Ecarts actuariels						5			5
Total des produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	0	0	0	0	0	5	-47	0	-42
Affectation du résultat net 2012						-995		995	0
Résultat net de la période								-960	-960
Elimination des actions propres				-20					-20
Transactions avec les actionnaires									0
Capitaux propres au 31/12/2013	2 019	4 635	915	-20	202	-3 816	-99	-960	2 878

IV.- Tableau des flux de trésorerie consolidé IFRS

En milliers d'euros	31/12/2012	Variation	31/12/2013
Trésorerie active (a)	3 106	-1 267	1 839
Trésorerie passive (b)			
Trésorerie brute	3 106	-1 267	1 839

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net	-636	-995
Résultat net des activités reclassées IFRS 5	-324	
Résultat net consolidé	-960	
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-160	1 108
+/- variation avantages postérieurs à l'emploi	21	15
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt	-1 099	128
+ coût de l'endettement financier net		
+/- Charge/Produit d'impôt (y compris impôts différés)	-23	-260
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)	-1 123	-132
- impôts versés (B)		
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (C)	-491	-65
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	-1 614	-197
-Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-19	-27
Dépôts et cautionnements	10	
Autres Immobilisations Financières (Contrat liquidité)	-11	
Octroi de prêts		
Remboursement de prêts		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-20	-27
+ Eléments comptabilisés directement en capitaux propres (écarts actuariels)	8	-21
+ Eléments comptabilisés directement en capitaux propres (Réserve conversion)	-47	
+ Eléments comptabilisés directement en capitaux propres (Annulation actions propres)	-20	
- Remboursements Emprunts bancaires / Avances remboursables	-142	1 643
+ Avances remboursables obtenues	635	
+ Changement de périmètre		-779
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	433	843
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)	-5	
= Variation de la trésorerie Nette (D + E + F+ G)	-1 207	619
Trésorerie des activités reclassées IFRS 5	60	
= Variation de la trésorerie Nette après reclassement IFRS 5	-1 267	

V.- Tableau de variation de l'endettement
(En milliers d'euros.)

En milliers d'euros	31/12/2012	Variation	31/12/2013
Trésorerie active (a)	3 106	-1 267	1 839
Trésorerie passive (b)			
Trésorerie brute	3 106	-1 267	1 839
Endettement financier brut (c)	-859	-509	-1368
Endettement financier brut '(a) + (b) + (c)	2 247	-1 776	471

La variation s'explique par le besoin de trésorerie généré par l'activité. Le Groupe a bénéficié d'un prêt pour l'innovation à taux zéro de la part d'OSEO à hauteur de 450 K€.

VI.- Annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2013

Note 1. Informations générales relatives au Groupe

Note 2. Règles et méthodes comptables.

Note 3. Activité destinée à être cédée

Note 4. Commentaires sur les comptes

4.1. Immobilisations

4.2. Créances clients et comptes rattachés

4.3. Autres actifs courants

4.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

4.5. Actifs et passifs financiers

4.6. Capital

4.7. Provisions pour risques et charges

4.8. Emprunts / Avances remboursables

4.9. Impôts différés

4.10. Produits constatés d'avance

4.11. Chiffre d'affaires

4.12. Charges de personnel et avantages

4.13. Dotations aux amortissements et provisions

4.14. Autres charges et produits d'exploitation

4.15. Résultat financier

4.16. Information sectorielle

4.17. Engagements hors bilan

4.18. Transactions entre parties liées

4.19. Honoraires des commissaires aux comptes

4.20. Gestion des risques (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêts)

4.21. Evénements postérieurs à la clôture

Note 1. Informations générales relatives au Groupe



Quotium Technologies S.A est une société anonyme cotée sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris (QTE). En date du 29 avril 2014, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Quotium Technologies S.A pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Quotium Technologies, éditeur de logiciels, s'adresse aux Directions informatiques des grandes et moyennes entreprises. Quotium Technologies est expert de la gestion des applications métiers en termes de Sécurité, Performance et Disponibilité.

Quotium Technologies développe et commercialise principalement les logiciels :

- **Seeker** : logiciel de sécurité des applications Web.
- **Qtest** : logiciel de test de charge, de détection et d'analyse des problèmes de performance,
- **AppliManager** : logiciel de gestion de la performance et de la disponibilité des applications en production,
- **StorSentry** : solution de protection des données et d'optimisation du stockage sur bandes magnétiques.
- **Agiload** : Solution téléchargeable de tests de performance des applications web pour des campagnes ponctuelles. Cette solution répond notamment aux besoins des pays émergents.

Faits marquants de l'exercice

1. Apport de l'activité StorSentry à la société QUOTIUM DATASENTRY

La société QUOTIUM DATASENTRY créée en décembre 2012 est détenue à 100% par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA. Le 28 juin 2013, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA a fait l'apport à la société QUOTIUM DATASENTRY de sa branche complète d'activité développée autour du logiciel StorSentry à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013. Cette opération est sans impact sur les états financiers consolidés.

2. Mise en place d'un contrat de liquidité

QUOTIUM TECHNOLOGIES a signé un contrat de liquidité avec la société de bourse Portzamparc en juillet 2013. Dans le cadre du contrat de liquidité, plus de 5 800 titres ont été achetés et près de 4200 ont été vendus depuis sa mise en place. Ces actions quotidiennes ont permis d'optimiser au mieux les variations Day-to-Day et intraday du titre en réduisant les variations extrêmes. L'indice de volatilité du titre s'est stabilisé en fin d'année 2013 aux valeurs usuelles du marché.

3. Intégration fiscale

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES fait partie depuis le 1er janvier 2010 du Groupe d'intégration fiscale constitué par la société TECHNOLOGIES SAS en application des articles 223A et suivants du CGI. Selon la convention fiscale établie entre les deux sociétés, chaque membre du groupe fiscal se place dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale. Au titre de l'exercice 2013, QUOTIUM TECHNOLOGIES présente un résultat fiscal déficitaire et n'a donc pas constaté d'impôt sur les sociétés dans ses comptes.

4. Avances conditionnées et prêt OSEO

Avances conditionnées



Il s'agit d'avances remboursables dont les conditions de remboursement sont fixées contractuellement et sont liées au succès commercial du produit développé.

- Contrat d'Assurance Prospection :

Dans le cadre du 1^{er} exercice de garantie d'un contrat d'Assurance Prospection, la COFACE a versé en septembre 2013 une avance de 185 K€ à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES en vue de financer ses dépenses de prospection du marché américain.

- Avances OSEO :

Pour mémoire, QUOTIUM TECHNOLOGIES a reçu en 2011 une avance totale de 416 K€. 86 K€ ont été remboursés en 2012, 142 K€ en 2013 et le solde sera totalement remboursé en 2014.

- Avance OCS :

L'avance remboursable de l'OCS (organisme public israélien finançant la R&D) s'élève à 556 K€ au 31/12/2013.

Obtention d'un prêt à taux zéro OSEO

Quotium Technologies a bénéficié d'un prêt à taux zéro pour l'innovation octroyé par OSEO le 17 juillet 2013 pour un montant de 450 K€.

La première échéance de remboursement est prévue le 31 décembre 2015.

5. Crédit impôt recherche

Le Groupe a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ses dépenses est éligible au crédit d'impôt recherche et au crédit d'impôt innovation qui se sont respectivement élevés à 382 K€ et 81 K€ au titre de l'exercice 2013.

Le remboursement sera demandé en avril 2014.

6. Stock Option

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2013 a arrêté les principales modalités d'un plan d'émission de stock-options au bénéfice des salariés de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et des sociétés liées.

Cet outil permettra au Groupe de rester compétitif par rapport à ses concurrents internationaux lorsqu'il cherche à recruter des cadres et des spécialistes techniques hautement qualifiés.

Note 2. Règles et méthodes comptables.

2.0. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation, inchangé depuis 2012, se présente comme suit :

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Entrée dans périmètre	Méthode de consolidation
QUOTIUM Technologies S.A.	France	Société mère		IG IG IG IG
QUOTIUM Technologies Ltd	Royaume-Uni	100 %	11/05/2006	IG
QUOTIUM Corp	Etats-Unis	100%	20/10/2010	IG
AGILELOAD	France	100%	20/06/2012	
SEEKER SECURITY Ltd	Israël	100%	25/10/2012	
QUOTIUM DATAENTRY	France	100%	19/12/2012	

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Entrée dans périmètre	Méthode de consolidation
QUOTIUM Technologies S.A.	France	Société mère		IG
QUOTIUM Technologies Ltd	Royaume-Uni	100%	11/05/2006	IG
QUOTIUM Corp	Etats-Unis	100%	20/10/2010	IG
AGILELOAD	France	100%	20/06/2012	IG
SEEKER SECURITY Ltd	Israël	100%	25/10/2012	IG
QUOTIUM DATAENTRY	France	100%	19/12/2012	IG

IG : Intégration Globale

2.1. Base de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2013, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en Euros. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000).

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de l'application des normes effectives depuis le 1^{er} janvier 2013.

2.2. Nouvelles normes et interprétations comptables applicables

Normes et interprétations nouvelles applicables de façon obligatoire

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2013 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de Quotium Technologies au 31 décembre 2013. Elles concernent principalement :

- Amendements IAS 19 – Avantage post-emploi
- Amendements IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur
- Amendement IAS 1 – Présentation des autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.
- Amendement IFRS 7 – Informations à fournir en annexes sur les compensations d'actifs et de passifs financiers.

Ces amendements sont sans impact significatif sur l'information publiée par le Groupe.

Normes et interprétations nouvelles applicables par anticipation

Le Groupe n'a pas souhaité anticiper les normes ou interprétations, parmi celles susceptibles d'impacter le plus les états financiers du Groupe, évoquées ci-dessous et dont l'application n'est pas obligatoire au 31/12/2013.

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés et l'amendement IAS 27 Etats financiers séparés
- IFRS 11- Partenariats et l'amendement IAS 28 - Participation dans des entreprises associées et des entreprises conjointes.
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- Amendement IAS 32 – Compensations d'actifs et de passifs financiers.

Une analyse est actuellement en cours sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

2.3. Incidence des changements intervenus au cours de l'exercice

Aucun changement de méthode n'est à relever au cours de l'exercice 2013.

2.4. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles Quotium Technologies S.A exerce un contrôle exclusif. Toutes les filiales intégrées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

2.5. Conversion des comptes des filiales étrangères et des opérations en devises étrangères

Devise de fonctionnement et devise de présentation

Les éléments inclus dans les comptes de QUOTIUM TECHNOLOGIES S.A et de ses filiales sont évalués en utilisant la devise de fonctionnement de l'environnement économique dans lequel elles opèrent : QUOTIUM TECHNOLOGIES S.A (Euros), Quotium Technologies Ltd (Livres Sterling), Quotium Corp (Dollars Américains), Quotium DataSentry SAS (Euros), Agile Load SASU (Euros), Seeker Security Ltd (shekels israéliens).



Tous les actifs et les dettes des filiales sont convertis en Euros au taux de change de clôture à la date du bilan et les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les différences de change sont comptabilisées en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Transactions et soldes en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change applicable à la date de transaction.

Les actifs et les dettes monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change de clôture à la date du bilan. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs et les dettes non-monétaires en devises étrangères, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change de la date de transaction.

Les actifs et les dettes non-monétaires en devises étrangères, évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change applicable à la date où les justes valeurs ont été déterminées.

Les différences de change portant sur des actifs ou dettes non-monétaires sont comptabilisées en capitaux propres si les pertes et profits relatifs à ces actifs non-monétaires sont comptabilisés en capitaux propres. Dans le cas contraire, ces différences de change sont comptabilisées au compte de résultat.

2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe correspond aux produits générés par les activités ordinaires, à savoir la vente de licences de logiciels, la fourniture de prestations de services (maintenance, conseil et formation) et la conclusion de contrats de distribution avec des tiers.

Licences

Les redevances provenant de licences vendues aux clients sont comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si :

- (a) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- (b) le Groupe ne continue à être impliqué ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- (c) le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- (d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe et
- (e) les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Maintenance

La société propose en plus des contrats de ventes de logiciels des contrats de services de maintenance. Les prestations de maintenance étant payées d'avance et non remboursables, les revenus provenant de ces prestations sont différés et comptabilisés *prorata temporis* sur la durée du contrat de maintenance (cf. produits constatés d'avance). Les contrats de maintenance sont généralement renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an

Prestations de service

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de conseil, formations et autres services d'assistance prévus par les contrats de licences est comptabilisé lorsque les services sont rendus et présenté distinctement du chiffre d'affaires des licences.

2.7. Regroupements d'entreprises et goodwill



Les versions révisées d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » sont d'application obligatoire, de manière prospective, pour le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2010. Ainsi, les regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont restés comptabilisés selon les principes comptables retenus lors de l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2009 et n'ont donc pas été affectés par l'application de ces nouvelles normes.

Les regroupements d'entreprise intervenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée.

Le goodwill qui représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisé à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence. Il correspond essentiellement à des éléments non identifiables tels que le savoir-faire et l'expertise-métier des équipes. Les goodwill négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.

Les goodwill sont enregistrés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus. Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Un test de dépréciation est réalisé pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, conformément à IAS 36, en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

L'activité de Quotium Technologies est centralisée sur son seul segment de marché, les licences d'utilisation de logiciels et prestations de service associées, les tests de dépréciation des actifs ont été réalisés au niveau du groupe Quotium Technologies dans son ensemble.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'Unité, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'Unité.

En cas de perte de valeur, la dépréciation enregistrée au compte de résultat est irréversible.

Pour les autres actifs incorporels identifiés lors d'opérations de regroupement d'entreprises, se reporter à la note 2.8 Immobilisations incorporelles.

2.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale, l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 1 à 2 ans selon le mode linéaire.

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont immobilisés en application de la norme IAS 38 et les frais de recherche sont maintenus dans les comptes de charges. Les frais de développement répondent aux critères de la norme :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou la vendre ;
- Capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables ;
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle.

Les frais de développement répondent aux six critères de la norme et sont donc activés. Ces frais correspondent principalement aux charges de personnel associées à la phase de rédaction technique et de qualification des nouveaux produits. Cette phase précède la commercialisation de nouvelles versions ou de nouveaux produits. Ces frais ne peuvent être engagés qu'à partir du moment où la faisabilité technique des logiciels développés a déjà été démontrée. Les frais avant la phase de rédaction technique et de qualification du produit sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les frais de développement activés sont amortis linéairement sur 5 ans, correspondant à la durée moyenne de commercialisation des produits.

Les frais de recherche (en particulier la masse salariale des équipes dédiées à la recherche) sont entièrement passés en charges lorsqu'ils sont encourus. Le montant des dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges de l'exercice s'élève à 2 257 K€ au titre de l'exercice 2013 soit en progression de 50% par rapport à l'an dernier.

2.9. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

Eléments constitutifs	Durée	Mode
Agencements et installations	8 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.10. Créances clients et dettes

Les créances et dettes à court terme sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées sous forme de provision en cas de risque de non recouvrement. En particulier, les créances supérieures à six mois sont dépréciées à 100% par application du principe de prudence.

2.11. Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit des disponibilités qui consistent en des dépôts sur des comptes courants, complètement liquides.



Les placements financiers, qualifiés d'équivalents de trésorerie, correspondent au portefeuille de Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) du Groupe. Le risque de moins-value est couvert le cas échéant par la constitution d'une provision. Ces SICAV sont mobilisables ou cessibles à tout moment et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Les ventes de placements financiers sont comptabilisées selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

2.13. Provisions

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.14. Emprunts bancaires / Avances remboursables

Les emprunts bancaires et les instruments de dettes sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Postérieurement à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les avances remboursables sont évaluées à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale qui, dans la plupart des cas, correspond à la valeur nominale, puis au coût amorti. La société ne pratique pas les retraitements qui pourraient devoir s'appliquer au regard des normes IAS 20 et IAS 39 compte tenu du caractère jugé non significatif de ceux-ci.

2.15. Impôts

La société Quotium Technologies SA fait partie d'un groupe d'intégration fiscale. La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires existant à la date de clôture et provenant de l'écart entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés car le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et les actifs et passifs d'impôts différés concernent les impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

La CET, instaurée par la loi de finances pour 2010, en remplacement de la taxe professionnelle, se compose de la contribution foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). La CFE, s'apparentant à la taxe professionnelle en matière de bases et de plafonnement, a été comptabilisée dans la rubrique Impôts & Taxes. La société a également qualifié la CVAE en tant que charge opérationnelle (donc hors champ de l'IAS 12).

Le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) a été déduit du résultat opérationnel et n'a pas d'impact sur le calcul de l'impôt.

2.16. Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits d'exploitation conformément à la norme IAS 20.



2.17. Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer dans le cadre d'un régime à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Ces cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont évalués en appliquant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19.

Cette méthode présente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

Les hypothèses actuarielles retenues pour déterminer l'engagement de la société sont les suivantes :

Hypothèses	2013	2012
Age de départ à la retraite	65 ans (départ volontaire)	65 ans (départ volontaire)
Profil de carrière	+2.5 %/an	+2.5 %/an
Turnover	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié
Taux d'actualisation	3,10%	3%
Table de mortalité	INSEE TV/TD 2007-2009	INSEE TV/TD 2006-2008

Les droits sont calculés selon le barème des droits relatifs aux départs volontaires à la retraite.

L'indemnité pour chaque salarié partant à la retraite est proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise. Elle est égale au montant le plus favorable pour le salarié entre celle définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise (SYNTEC) et celle définie par le code du travail.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages aux personnels et autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée des obligations futures.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe comptabilise les écarts actuariels intégralement en capitaux propres. Aucun avantage n'est à constater sur les filiales.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants comprennent les personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été, au cours de l'exercice, membres du Conseil d'administration. Au 31 décembre 2013, le Conseil d'administration comprend 5 membres, dont un administrateur est également dirigeant de la société Seeker Security Ltd. Cette personne est la seule à percevoir une rémunération. Celle-ci se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2013	2012
Rémunération brute totale (1)	118	103
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail (3)	-	-
Autres avantages à long terme (4)	-	-
Paiement en actions (5)	-	-

- (1) Rémunérations, primes, indemnités, jetons de présence et avantages en nature payés au cours de l'exercice hors charges sociales patronales.
- (2) L'engagement de retraites (impact net sur le compte de résultat).
- (3) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des provisions pour indemnités de départ ou de fin de contrat.
- (4) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des provisions pour rémunérations et bonus conditionnels différés.



(5) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options de souscription, d'achats d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

Monsieur Ofer Maor a bénéficié d'Obligations Remboursables en Actions (83 128 ORA I et 60 521 ORA II) en rémunération de la vente de ses actions de la société Seeker Security Ltd, Les ORA I ont été remboursées en actions le 2 janvier 2014. Au 02/01/2014, Monsieur Ofer MAOR détient 5,03% du capital de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES.

2.17. Estimations et hypothèses affectant les actifs et passifs

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les résultats réels puissent différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement les tests de dépréciation des actifs incorporels et la valorisation des instruments financiers émis en rémunération de l'acquisition (cf. note 4.1)

Note 3. Activité destinée à être cédée

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES a signé fin 2013 un mandat en vue de céder dans le courant de l'année 2014 une branche d'activité. En conséquence, et conformément à la norme IFRS 5, le Groupe a isolé les actifs/passifs et les flux de cette activité dans la présentation de ses états financiers consolidés. Sur la base des conditions de cession envisagées, ces actifs et passifs ont été valorisés à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2013.

IFRS 5 : Actifs et Passifs de l'activité destinée à être cédée

Actifs/Passifs des activités retraitées	(K€)
Immobilisations	214
Créances clients et comptes rattachés	169
Impôts différés actifs	38
Autres actifs courants	78
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60
Total Actif	560
Provisions risques et charges	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112
Autres	255
Total Passif	388

IFRS 5 : Tableau de passage du Résultat

	31/12/2013 Après Application IFRS 5	Retraitement IFRS 5	31/12/2013 Avant application IFRS 5
Chiffre d'affaires	4 131	590	4 722
Charges de personnel	-3 203	-654	-3 857
Charges externes	-2 117	-337	-2 454
Impôts et taxes	-76	-18	-94
Dotations aux amortissements et aux provisions	172	-12	160
Autres charges et produits d'exploitation	410	96	507
Résultat opérationnel courant	-681	-335	-1 016
Autres charges et produits opérationnels			
Résultat opérationnel	-681	-335	-1 016
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	26	0	26
Coût de l'endettement financier	0	0	0
Autres charges et produits financiers	24	-3	21
Résultat financier	50	-3	47
Résultat net avant impôts	-631	-338	-969
Impôts exigibles	-1		-1
Charges/Produits d'impôts différés	9	15	24
Charges et produits exceptionnels	-13	0	-13
Résultat net	-636		-960
Résultat net des activités destinées à être cédées	-324	-324	
Résultat net consolidé	-960		-960

Note 4. Commentaires sur les comptes

4.1. Immobilisations

(En milliers euros.)	Début exercice valeur brute	Acquisitions de la période	Cessions et transferts	Retraitement IFRS 5	Fin d'exercice valeur brute	Fin d'exercice valeur nette
Frais de développement	1 214				1 214	115
Licences logicielles	5 334	14	15		5 333	16
Contrats de maintenance	4 293				4 293	0
Goodwill	4 202			212	3 989	3 503
Total Immobilisations incorporelles	15 043	14	15	212	14 829	3 634
Matériel de bureau, informatique, mobilier	462	3	10	55	400	66
Immobilisation en cours		2			2	2
Total Immobilisations corporelles	462	5	10	55	402	68
Immobilisations Financières	73	11	10		74	74
Total Immobilisations Financières	73	11	10	0	74	74
Total Général	15 578	30	35	267	15 305	3 776

Immobilisations incorporelles

Le montant du goodwill résultant de l'acquisition de la société Seeker Security Ltd s'établit à 2 616 milliers d'euros. L'allocation du prix d'acquisition et du goodwill a été déterminée sur la base de justes valeurs des actifs et passifs à la date d'acquisition. Elle n'a pas fait l'objet de modification dans les 12 mois qui ont suivi.

Détail des goodwill

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Reclassmt des activités IFRS 5	Valeur nette
Goodwill 2006 (fusion Quotium Technologies)	486	486		0
Goodwill 2007 (fusion Technologies Software)	887			887
Goodwill 2009 (Hi-Stor Technologies)	213		213	0
Goodwill 2012 (Seeker Security Ltd)	2 616			2 616
Total Goodwill	4 202	486	213	3 503

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

L'UGT retenue pour les goodwill est constituée du groupe Quotium Technologies dans son ensemble. La société évolue sur un secteur unique d'activité.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les principes suivants :

- les flux futurs de trésorerie actualisés après impôt sont établis à partir des plans prévisionnels d'activité à 5 ans élaborés par la direction du groupe selon des hypothèses prudentes.
- l'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Le taux de croissance utilisé est de 1% ; le taux d'actualisation après impôt ressort à 13,67 %.

La comparaison de la valeur comptable de l'UGT avec leur valeur d'utilité n'a abouti à aucune dépréciation au 31 décembre 2013.

Analyse de sensibilité

Une analyse de la sensibilité du calcul de la variation des paramètres a été réalisée et n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les résultats synthétiques de ces simulations sont les suivants (en milliers d'euros) :

Impact de la variation du taux d'actualisation

Variation du taux d'actualisation	+1,0%	+2%	+3%
Impact sur la valeur d'utilité estimée	-1 308	-2 431	-3 407
Dépréciation de l'UGT	Non	Non	Non

Le taux marginal d'actualisation à utiliser pour que la valeur d'utilité soit égale à la valeur nette comptable de l'UGT est significativement supérieur à celui que le Groupe a utilisé dans ses tests de dépréciation.

Impact de la variation du taux de croissance long terme (LT)

Variation du taux de croissance LT	-0,5%	-1,0%	-1,5%
Impact sur la valeur d'utilité estimée	-439	-846	-1224
Dépréciation de l'UGT	Non	Non	Non

Les activités retraitées en IFRS 5 ont un impact très faible sur la valeur d'utilité du Groupe.

Amortissements

Les amortissements se décomposent comme indiqué ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Début exercice	Dotations aux amortissements et dépréciations	Reprises	Reclasst des activité IFRS 5	Fin exercice
Frais de développement	1 002	97			1 099
Licences logicielles	5 304	29	15		5 318
Contrats de maintenance	4 293				4 293
Goodwill	486				486
Total immobilisations incorporelles	11 085	126	15	0	11 196
Matériel de bureau, informatique, mobilier	370	28	10	55	333
Total Immobilisations corporelles	370	28	10	55	333
Total Général	11 455	154	25	55	11 529

Immobilisations financières

Au 31/12/2013, les immobilisations financières sont constituées essentiellement des dépôts de garantie de bureaux pris en location et du solde non utilisé du contrat de liquidité.

4.2. Créances clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Clients et comptes rattachés	2 570	2 400
Provisions sur créances clients		-32
Total	2 570	2 368

Au 31/12/2013, la totalité des créances clients est à échéance de moins d'un an (cf. § gestion des risques).

4.3. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Charges constatées d'avance	295	260 (a)
Taxes sur la valeur ajoutée	81	55
Créances d'impôt	382	236 (b)
Autres créances	29	39
Total Autres actifs courants	787	590

(a) Au 31 décembre 2013, les charges constatées d'avance sont principalement constituées des charges de loyer et de prestation de services du premier trimestre 2014.

(b) Les créances d'impôt sont constituées essentiellement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation 2013 auquel est éligible la société Quotium Technologies SA. Il est comptabilisé conformément à IAS 20.

4.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La direction financière du Groupe cherche à optimiser ses placements de trésorerie disponibles tout en maintenant une trésorerie suffisante pour répondre à ses obligations financières à court terme.

La trésorerie et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
Comptes courants bancaires	84	543
Placements financiers (SICAV)	1 755	2 563
Total	1 839	3 106

Les placements répondent à la définition de la norme IAS 7. Ils sont constitués d'OPCVM possédant la classification AMF « Monétaire Euro ». Il s'agit de placements à court terme (valorisation quotidienne) et dont la sensibilité aux évolutions de taux est faible. La sortie de ces placements peut se faire à tout moment et sans coût pour la société.

Les gains réalisés sur les placements financiers ont été enregistrés en produits financiers pour 26 K€ sur l'exercice 2013.

Ils sont par ailleurs valorisés au bilan à leur juste valeur, sans impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2013.

4.5 Actifs et passifs financiers

La juste valeur des créances clients, dettes fournisseurs et autres actifs et passifs est assimilée à leur juste valeur au bilan.

4.6 Capital

Au 31 décembre 2013, le capital est constitué de 1 261 890 actions ordinaires dont la valeur nominale est de 1,60 €.

Quotium Technologies gère la structure de son capital et fait les ajustements nécessaires en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque de ses principaux actifs. Un contrat de liquidité a été signé avec la société de bourse Portzamparc en juillet 2013 afin d'optimiser au mieux les variations Day-to-Day et intraday du titre en réduisant les variations extrêmes. Au 31 décembre 2013, Quotium Technologies détient 1 717 actions propres, soit 0,14 % du capital social.

Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut décider de verser des dividendes aux actionnaires, émettre de nouvelles actions et acheter ou vendre ses propres actions.

Pour rappel, la répartition du capital au 31 décembre 2013 est la suivante :

Actionnaires	% du capital
Technologies SAS	95,07%
Autocontrôle	0,14%
Autres actionnariat au nominatif	0,79%
Actionnariat au porteur	4%
TOTAL	100%

Emission d'un emprunt obligataire remboursable en actions

L'Assemblée Générale du 25 octobre 2012 a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions en rémunération de l'acquisition des actions de la société Seeker Security Ltd. Les actionnaires de la société Seeker Security Ltd ont reçu 572 079 ORA souscrites en 2 tranches :

- 390 516 ORA (dites les ORA I) réservées à tous les actionnaires actuels de la société Seeker Security Ltd, remboursables le 2 janvier 2014 ;
- 181 563 ORA (dites les ORA II) réservées aux 3 actionnaires Fondateurs de la société Seeker Security Ltd, en fonction de l'atteinte de certains objectifs, remboursables le 2 mai 2015 ou au plus tard le 2 mai 2016 à raison d'une (1) action pour une (1) ORA II avec faculté de remboursement anticipé à l'initiative de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Les ORA I ont été transformées en action au 2 janvier 2014 à raison d'une action pour une ORA. Le remboursement de la première tranche des ORA s'est effectué par l'émission de 390 516 nouvelles actions de valeur nominale 1,60 euros admises aux négociations sur l'Eurolist C d'Euronext Paris. Le capital de la société Quotium Technologies a ainsi été porté de 2 019 024 euros à 2 643 849,60 euros le 2 janvier 2014. TECHNOLOGIES SAS détient 72,60% du capital de QUOTIUM TECHNOLOGIES depuis cette date.

L'augmentation de capital sera constatée par le prochain Conseil d'Administration qui se tiendra le 29 avril 2014.

Résultat par action et résultat dilué par action	31/12/2013
Nombre d'actions	1 261 890
ORA I	390 516 ⁽¹⁾
Total ORA I + Actions	1 652 406
Résultat des activités poursuivies	-636
Résultat par action (€/action) des activités poursuivies	-0.50
Résultat dilué par action (€/action) des activités poursuivies	-0.38
Résultat des activités destinées à être cédées	-324
Résultat par action (€/action) sur Résultat net consolidé	-0.26
Résultat dilué par action (€/action) sur Résultat net consolidé	-0.20

(1) Le remboursement de la première tranche des ORA s'est effectué par l'émission de 390 516 nouvelles actions le 2 janvier 2014

4.7. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Début exercice	Dotation	Reprise sans objet	Reprise utilisée	Reclassmt des activités IFRS 5	Fin exercice
Provision risques et charges	642	20		314	21	327
Total	642	20		314	21	327

Au 31 décembre 2013, les provisions pour risques et charges sont constituées des avantages postérieurs à l'emploi.

Comme les années précédentes, les avantages postérieurs à l'emploi sont calculés par un actuairé reconnu sur la place. Les hypothèses actuarielles rappelées en paragraphe 2.16 sont identiques à celles de l'an dernier à l'exception du taux d'actualisation retenu à 3,1% (versus 3% en 2012).

Le montant de la provision retraite (327 K€) au 31 décembre 2013 résulte des effets combinés suivants:

(en milliers d'euros)	31/12/2013
Engagement total comptabilisé à l'ouverture de l'exercice	327
Coût des services rendus au cours de l'exercice	18
Charges d'intérêts	11
Ecart actuariels	-8
Reclassement des activités destinées à être cédées	-21
Engagement total comptabilisé à la clôture de l'exercice	327

Aucune indemnité de départ n'a été versée au cours de l'exercice.

4.8. Emprunts / Avances remboursables

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Nouveaux emprunts souscrits	Rembts de l'exercice	Effet change	Fin d'exercice	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Avances remboursables COFACE (a)		185			185	0	185
Avances remboursables OSEO (b)	319	450	-142		627	177	450
Avances remboursables OCS (c)	540			16	556	11	545
Emprunts / avances remboursables	859	635	-142	16	1 368	188	1 180

- (a) Avance remboursable de 185 K€ octroyée en septembre 2013 par la COFACE dans le cadre d'un Contrat d'Assurance Prospection devant permettre au Groupe de financer ses dépenses liées à la prospection du marché américain. Le remboursement de cette avance, basé sur un pourcentage du chiffre d'affaires, s'étalera sur les années 2015 à 2019.
- (b) Avances à taux zéro pour l'innovation octroyées par OSEO. Un nouveau prêt a été obtenu le 17 juillet 2013 pour un montant de 450 K€. La première échéance de remboursement de ce prêt est prévue le 31 décembre 2015.
- (c) Avance remboursable obtenue de *l'Office of the Chief Scientist (OCS) of the Ministry of Industry* (organisme public israélien) dans le cadre du financement de la Recherche et Développement. Le remboursement annuel de cette avance est basé sur un pourcentage du chiffre d'affaires mondial réalisé par le groupe sur le produit Seeker.

4.9. Impôts différés

Analyse de la charge d'impôt

(En milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Impôts courants	-1	-1
Impôts différés	9	260
Total	8	259
Impôt différés sur les activités destinées à être	15	
Produit (charge) réel d'impôt	23	259

Rationalisation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net consolidé	-960	-995
Produit (charge) réel d'impôt (y compris activité destinée à être cédée)	23	259
Résultat net avant impôt des activités	-983	-1 254
Taux d'impôt théorique de la société mère	33,33%	33,33%
Produit (charge) théorique d'impôt	328	418
<u>Eléments en rapprochement</u>		
Crédit Impôt Recherche/Crédit Impôt Innovation	157	78
Annulation de l'activation des déficits fiscaux des périodes antérieures		-124
Effet des pertes fiscales 2013 non reconnues	-374	-71
Effet des différentiels de taux d'impôt	-93	-45
Autres différences	5	3
Produit (charge) réel d'impôt avant reclassement IFRS 5	23	259

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Reports fiscaux déficitaires activés	210	135
Provisions retraites et autres avantages au personnel	116	109
Différences temporaires fiscales	23	47
Actifs incorporels identifiés	-38	-71
Autres	-331	-261
Reclassement des activités destinées à être cédées	-38	
Actifs et passifs d'impôts nets	-58	-41

Reports déficitaires

Les déficits fiscaux des entités Quotium Datasentry et Seeker Security Ltd n'ont pas donné lieu à activation ; le Groupe n'estimant pas avoir à date l'assurance de le recouvrer dans un délai raisonnable.

Toutefois, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES pourra réviser sa position en fonction de l'évolution de la situation financière de ses filiales.

Le montant total des actifs d'impôts différés non activés au titre des reports déficitaires s'élève à 1 074 milliers d'euros pour les filiales française et anglaise.

Les reports déficitaires des sociétés Agile Load, Quotium Corp, Quotium Technologies SA ont été activés sur la base de nos prévisions budgétaires.

Evolution en 2013

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Résultat consolidé (y compris activité destinée à être cédée)	Capitaux Propres	Reclassement IFRS 5	31/12/2013
Impôt différés actifs	39	31	-3	38	29
Impôts différés passifs	-80	-7			-87
Actifs et passifs d'impôts nets	-41	24	-3	38	-58

L'impact de l'activité retraitée conformément à la norme IFRS 5 est de 15 K€ dans le résultat consolidé.

4.10. Produits constatés d'avance

Il s'agit des contrats de maintenance facturés terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2013.

4.11. Chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires	31/12/2013	31/12/2012
Produits logiciels	790	1 554
Services et maintenance	3 341	3 810
	4 131	5 364

La variation du chiffre d'affaires 2013 par rapport au chiffre d'affaires 2012 résulte essentiellement des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires 2013 provenant de l'activité destinée à être cédée est de 590 K€
- Un exercice marqué par une phase de transition commerciale vers une nouvelle gamme de produits de sécurité informatique inversant le mix de facturation des gammes au cours de l'exercice.

Un seul client représente plus de 5% du chiffre d'affaires.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée dans la note 4.16.

4.12. Charges de personnel et avantages

(en milliers d'euros)	2013	2012
Salaires et traitements	2 372	2 296
Charges sociales	831	995
Total	3 203	3 291
Effectifs moyens Groupe (ETP)	35	33

Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'activité destinée à être cédée retraitée selon la norme IFRS 5 et présentée isolément.

La ventilation des effectifs moyens (ETP) est la suivante au 31 décembre 2013 :



Répartition des effectifs moyens	2013	2012
Cadres	33	31
ETAM	2	2
Total	35	33

La société Seeker Security Ltd a été consolidée au 1/11/2012. Ses effectifs ne sont pris en compte en année pleine qu'en 2013 (16 ETP).

La variation entre 2012 et 2013 s'explique également par les effectifs de l'activité Destinée à être cédée non intégrés à ce décompte et par le turnover naturel du Groupe.

4.13. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions se présentent comme suit :

(En milliers d'euros).	2013	2012
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	142	998
Dotations aux provisions	-314	110
Total	-172	1 108

Les dotations aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles sont liées principalement à l'amortissement des frais de développement pour 97 K€.

4.14. Autres charges et produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	2013	2012
Subvention	0	29
Crédits impôts (recherche)	373	232
Moyens Généraux	38	78 (a)
Autres produits	0	1
	410	340

(a) Les équipes administratives et financières de QUOTIUM TECHNOLOGIES SA réalisent des prestations de moyens généraux pour les sociétés affiliées. La variation par rapport à l'exercice précédent s'explique par les prestations réalisées pour l'activité destinée à être cédée.

4.15. Résultat financier

(en milliers d'euros)	2013	2012
Revenus des valeurs mobilières (incl. mouvements sur plus-value des VMP)	26	6
Intérêts sur prêts		25
Net des gains et pertes de change	33	-55
Charges d'intérêts liées aux engagements retraite	-9	-12
Total	50	-36

Les gains/pertes de change proviennent essentiellement de la filiale israélienne. Les montants toutefois restent peu significatifs.

4.16. Information sectorielle

Il n'y a pas de secteur opérationnel répondant aux critères de la norme IFRS 8. Le suivi de la performance financière, des risques et opportunités est effectué au niveau global de l'entreprise. Le Groupe évolue sur un secteur unique d'activité : les ventes de licences d'utilisations de logiciels et les prestations de services associées.

Les données de la filiale Israélienne ont été présentées dans la zone Europe.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffres d'affaires par pays	2013	2012
Europe	4 131	5 185
Etats-Unis	0	179
TOTAL	4 131	5 364

Ventilation des actifs non courants par zone géographique

	2013	2012
Europe	3 805	4 144
Etats-Unis	0	18
TOTAL	3 805	4 162

4.17. Engagements hors bilan

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Contrat de location simple	59	59		

Les loyers restant à courir jusqu'à la fin de la troisième période triennale du bail de location immobilière de la société Quotium Technologies (s'achevant le 31/05/2014) s'élèvent à 59 K€.

Il n'existe pas d'engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

DIF

Le nombre d'heures dû aux salariés au titre du droit individuel à la formation, n'ayant pas fait l'objet d'une demande de la part des salariés, s'élève à 1 865 heures au 31/12/2013 dont 264 heures dues aux salariés de l'entité Quotium Datasentry.

Seeker Security Ltd

Dans le cadre de l'acquisition par QUOTIUM TECHNOLOGIES des titres composant le capital de la société de droit israélien SEEKER SECURITY Ltd, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES s'est engagée, aux termes d'un Trust Agreement en date du 25 octobre 2012 à mettre en œuvre et faire respecter une procédure prévoyant que le produit de la vente des actions résultant des ORA I ne pourra pas être libéré entre les mains de leurs détenteurs sans que le montant de l'imposition due en Israël au titre de cet événement n'ait été préalablement provisionné auprès du Trustee.

4.18. Transactions entre parties liées

Technologies

La société Technologies est l'actionnaire principal de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Le dirigeant de la société Technologies est M. Michel Tiberini, Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Les contrats (assistance administrative et le bail) conclus entre ces deux sociétés sont des conventions courantes conclues à des conditions normales.

en milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
<i>Flux de l'exercice</i>		
Loyers et charges des locaux à Courbevoie	251	306
Fourniture de prestations de management par la société Technologies	700	400
Prestations comptables, administratives facturées à Quotium par Technologies	-20	-65
Intérêts d'emprunt		-7
<i>Soldes bilantiels</i>		
Prêt	0	0
Créances clients	0	0
Compte-courant d'intégration fiscale	0	11
Dettes fournisseurs	210	0

Quotium Technologies Inc.

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA et Quotium Technologies Inc ont pour dirigeant commun M. TIBERINI sans aucun lien capitalistique entre elles.

Les transactions communes sont les suivantes :

en milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
<i>Flux de l'exercice</i>		
Contrat de royalties	19	24
<i>Soldes bilantiels</i>		
Créances clients	0	24

4. 19. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau pris en charge par le groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES (en milliers d'euros) :

en milliers d'euros	Cecaudit				Grant Thornton			
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
	2013		2012		2013		2012	
Audit, Commissariat aux comptes Certification, examen des comptes								
Emetteur	17	89%	16	100%	24	52%	24	80%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux comptes								
Emetteur					3	7%	6	20%
Filiales intégrées globalement	2	11%			19	41%		
Sous-total	19	100%	16	100%	46	100%	30	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Acquisition, juridique et fiscal								
Autres								
Sous-total	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Total	19	100%	16	100%	46	100%	30	100%

4.20. Gestion des risques (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêts)

Risque de crédit

La société ne présente pas de risque de crédit. Elle n'a pas recours à l'endettement extérieur.

Risque de liquidité

A ce jour la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ne présente pas de risque de liquidité. Sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie s'élèvent à 1 899 K€ au 31/12/2013.

L'analyse des créances clients échues en montant net de provisions sur créances clients est résumée ci-après :

(en milliers d'euros)	ECHEANCES				
	TOTAL	NON ECHUES	< 30 jours	31-60 jours	> 61 jours
Au 31/12/2013	2 570	992	1 578	0	0
en % du total	100%	39%	61%	0%	0%
Au 31/12/2012	2 368	1 139	1 224	8	
en % du total	100%	48%	52%		

Au 31/12/2013, 100% des créances ont une échéance inférieure ou égale à 30 jours. Il n'y a pas de créance supérieure à 6 mois. Elles font l'objet le cas échéant d'une dépréciation.

Risque de taux

Les équivalents de trésorerie ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur en cas de variation des taux d'intérêt (cf. note 4.4). Les principaux critères de classification en équivalents de trésorerie (caractère

négligeable du risque de variation de valeur, existence de valeurs liquidatives quotidiennes ou hebdomadaires ...) ont été revus au 31/12/2013.

Risque de change

(en milliers de devises)	USD	GBP	ILS
Actifs	89	22	1 888
Trésorerie	33	6	232
Passifs	-226	0	-2 245
Position nette de change	-104	27	-125
Taux de clôture / Euros	1,38	0,83	4,79
Variation de 10 % à la baisse	1,52	0,92	5,27
Sensibilité en K€	-7	3	-2

Les activités internationales du Groupe sont principalement réalisées dans la zone euro. Le Groupe est donc faiblement exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises. Les comptes des filiales étrangères étant établis dans des devises stables (USD, POUND, ILS) ; l'exposition du Groupe au risque de change est limitée. La conversion en euros des comptes des filiales Quotium Technologies Ltd, Quotium Corp et Seeker Security Ltd a un impact non matériel dans le poste réserves de conversion des comptes consolidés.

4.21. Evénements postérieurs à la clôture

Se référer au paragraphe 4.6

20.2.2 Comptes annuels au 31 décembre 2013

Bilan Actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	5 329 025	5 322 003	7 022	16 504
Fonds commercial	5 566 406	56 406	5 510 000	5 722 726
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 895 432	5 378 409	5 517 022	5 739 230
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	347 385	322 674	24 711	50 467
Immobilisations en cours	2 262		2 262	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	349 647	322 674	26 973	50 467
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 169 619	141 136	1 028 483	1 064 483
Créances rattachées à des participations	3 313 949	987 737	2 326 212	1 204 857
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	63 497		63 497	62 673
TOTAL immobilisations financières :	4 547 065	1 128 873	3 418 192	2 332 014
ACTIF IMMOBILISÉ	15 792 143	6 829 956	8 962 187	8 121 710
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	219		219	
Créances clients et comptes rattachés	2 438 695		2 438 695	2 312 761
Autres créances	468 010		468 010	324 056
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 906 924		2 906 924	2 636 817
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 754 709		1 754 709	2 562 729
Disponibilités	43 650		43 650	384 927
Charges constatées d'avance	259 680		259 680	239 144
TOTAL disponibilités et divers :	2 058 039		2 058 039	3 186 800
ACTIF CIRCULANT	4 964 963		4 964 963	5 823 617
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	84 644		84 644	66 464
TOTAL GÉNÉRAL	20 841 750	6 829 956	14 011 794	14 011 792

Bilan Passif

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2019 024	2 019 024	2 019 024
	3 775 029	3 775 029
Réserve légale	201 903	201 903
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 755 958	1 818 571
Résultat de l'exercice	127 486	-62 613
TOTAL situation nette :	7 879 400	7 751 914
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	2 705	11 915
CAPITAUX PROPRES	7 882 105	7 763 829
Produits des émissions de titres participatifs	915 327	915 327
Avances conditionnées	823 047	329 900
AUTRES FONDS PROPRES	1 738 374	1 245 227
Provisions pour risques	84 644	380 851
Provisions pour charges	326 887	327 496
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	411 531	708 347
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES	385 725	335 518
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	773 643	1 017 012
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	33 841	105 217
TOTAL dettes diverses :	1 193 209	1 457 748
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 784 457	2 836 641
DETTES	3 977 666	4 294 389
Ecarts de conversion passif	2 117	
TOTAL GÉNÉRAL	14 011 793	14 011 792

Compte de Résultat (Première partie)

RUBRIQUES			Net (N)	Net (N-1)
	France	Export	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises				
Production vendue de services	3 466 795	526 720	3 993 514	4 990 483
Chiffres d'affaires nets	3 466 795	526 720	3 993 514	4 990 483
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				8 530
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			314 387	179 250
Autres produits			107 841	215 294
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 415 743	5 393 557
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			2 330 059	2 223 502
TOTAL charges externes :			2 330 059	2 223 502
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			75 494	116 473
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 291 135	1 900 081
Charges sociales			561 048	973 673
TOTAL charges de personnel :			1 852 183	2 873 754
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			24 073	75 747
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			19 208	337 728
TOTAL dotations d'exploitation :			43 281	413 475
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			25 511	36 084
CHARGES D'EXPLOITATION			4 326 529	5 663 289
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			89 213	-269 731

Compte de Résultat (Seconde partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	89 213	-269 731
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	14 115	52 285
Autres intérêts et produits assimilés	25 427	3 842
Reprises sur provisions et transferts de charges	81 682	82 582
Différences positives de change	4 313	2 754
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	457	3 636
	125 993	145 099
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	454 423	163 769
Intérêts et charges assimilées	2	14
Différences négatives de change	5 191	3 513
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	459 616	167 296
RÉSULTAT FINANCIER	-333 622	-22 197
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-244 409	-291 929
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		79
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 175	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 052	2 074
	16 227	2 153
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 178	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	785	5 136
	15 963	5 136
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	264	-2 983
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-371 631	-232 299
TOTAL DES PRODUITS	4 557 963	5 540 809
TOTAL DES CHARGES	4 430 477	5 603 422
BÉNÉFICE OU PERTE	127 486	-62 613

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Hypothèses de base

Les comptes annuels ont été établis dans le but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité ont été respectés et les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,
- Non compensation,
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Ces comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2013 ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

§ PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,

§ Loi n°83 353 du 30 avril 1983,

§ Décret 83 1020 du 29 novembre 1983,

§ Règlements comptables :

o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,

o 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,

o 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

3. Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques. La monnaie de présentation est l'euro.

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par la société.

L'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué selon le mode linéaire. La durée d'amortissement diffère s'il s'agit de logiciels nécessaires au fonctionnement de la société ou développés ou acquis en vue de leur commercialisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés. Ils sont comptabilisés dans les postes de charges par nature au fur et à mesure des dépenses.

Le fonds de commerce est constitué principalement des éléments incorporels transmis par la société Technologies Software, lors de l'opération de fusion-absorption de 2007, pour 5 100 K€.

Le fonds de commerce de la société Hi-Stor Technologies, acquis le 17/11/2009 et comptabilisé pour 213 K€ au 31 décembre 2012 a fait l'objet d'un apport partiel d'actif à la société Quotium Datasentry à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

Les fonds de commerce font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs et des prévisions budgétaires.

3.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participation, de créances rattachées à des participations ou de prêts à des filiales, participations ou parties liées.

Les titres de participation acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les titres de participation acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur juste valeur.

Si la valeur d'inventaire des immobilisations financières devient inférieure à la valeur comptable, une provision est constatée pour la différence.

La valeur d'inventaire des créances rattachées à des participations, des prêts ou titres de participation est déterminée en fonction de leur perspective de recouvrement.

3.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

Nature des immobilisations	Durée	Mode
Logiciels :		
- pour les besoins de fonctionnement	1 an	Linéaire
- développés ou acquis en vue de leur commercialisation	5 ans	Linéaire
Agencements et installations	8 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

3.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment en cas de risque de non recouvrement des créances.

3.5. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change applicable à la date de transaction. Les créances et dettes en devises à la clôture sont converties au taux de change de clôture. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées en « écart de conversion actif ou passif » et donnent lieu le cas échéant à la constitution d'une provision pour risque.



3.6. Impôts différés

Selon les normes comptables françaises en vigueur, la société ne comptabilise pas dans ses comptes annuels d'impôt différé mais uniquement les impôts exigibles.

3.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités consistent en des dépôts sur des comptes courants ou des placements liquides (SICAV, comptes à terme...). La société s'est constituée un portefeuille de SICAV. Ces SICAV sont considérées comme des valeurs mobilières de placement (VMP). Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les ventes de VMP sont comptabilisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les moins-values latentes sur VMP sont provisionnées, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

3.8. Autres fonds propres

L'émission des Obligations Remboursables en Actions (ORA) constituent des « autres fonds propres » s'agissant de fonds destinés à être comptabilisés sans possibilité de remboursement en numéraire et sans que le(s) prêteur(s) puisse(nt) demander le remboursement. Le remboursement des ORA I en actions nouvellement émises de la société émettrice Quotium Technologies a été effectué le 2 janvier 2014.

3.9. Provisions réglementées

Elles sont constituées des amortissements dérogatoires. L'amortissement comptable des immobilisations corporelles est effectué d'après le mode linéaire. L'amortissement selon le mode dégressif est utilisé pour le calcul de l'amortissement fiscal des biens qui peuvent en bénéficier. La différence entre l'amortissement fiscal et comptable est enregistrée en amortissements dérogatoires.

3.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour la société, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société provient de trois sources principales : les ventes de licence des logiciels, les services associés de maintenance et les prestations de conseil et de formation.

Les redevances provenant de licences vendues aux clients sont comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si :

- (a) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- (b) la société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- (c) le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- (d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la société et,
- (e) les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

La société propose en plus des contrats de ventes de logiciels des contrats de services de maintenance. Les prestations de maintenance étant payées d'avance et non remboursables, les revenus provenant de ces prestations sont différés et comptabilisés *pro rata temporis* sur la durée du contrat de maintenance (cf. produits constatés d'avance). Les contrats de maintenance sont généralement renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de conseil, formations et autres services d'assistance prévus par les contrats de licences est comptabilisé lorsque les services sont rendus et présenté distinctement du chiffre d'affaires des licences.

3.12. Autres produits d'exploitation

Ils sont principalement constitués des revenus de royalties facturées aux filiales en pourcentage de leurs ventes de licences et maintenances. Ces revenus sont reconnus dans le chiffre d'affaires sur la période des services rendus.

4. Estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux règles comptables applicables, la société procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations financières fournies à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les résultats réels puissent différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement les immobilisations incorporelles et financières.

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	11 108 157		
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 108 157		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	34 374		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	366 258		2 573
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			2 262
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	400 632		4 835
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 043 651		1 439 916
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	62 673		29 093
TOTAL immobilisations financières :	3 106 324		1 469 010
TOTAL GÉNÉRAL	14 615 113		1 473 844
RUBRIQUES	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'étab. et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	212 726	10 895 432	
TOTAL immobilisations incorporelles :	212 726	10 895 432	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. techn., matériel et out. industriels			
Installations générales, agencements et divers		34 374	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	55 819	313 011	
Immobilisations corporelles en cours		2 262	
TOTAL immobilisations corporelles :	55 819	349 647	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations mises en équivalence			
Autres participations		4 483 568	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immo. financières	28 269	63 497	
TOTAL immobilisations financières :	28 269	4 547 065	
TOTAL GÉNÉRAL	296 814	15 792 143	

	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	5 312 522	9 482		5 322 003
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 312 522	9 482		5 322 003
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations générales, agencements et divers	13 778	4 297		18 075
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	336 387	10 295	42 082	304 600
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	350 165	14 591	42 082	322 674
TOTAL GÉNÉRAL	5 662 686	24 073	42 082	5 644 678
VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			785	
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :			785	
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GÉNÉRAL			785	

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	DOTATIONS			
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier		785		
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :		785		
TOTAL GÉNÉRAL		785		
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)		785		
	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 052		-1 267
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 052		-1 267
TOTAL GÉNÉRAL		2 052		-1 267
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)		2 052		-1 267
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ				-1 267

Etat des créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	3 313 949	165 628	3 148 320
Prêts			
Autres immobilisations financières	63 497	29 093	34 404
TOTAL de l'actif immobilisé :	3 377 446	194 721	3 182 724
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 438 695	2 438 695	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 105	1 105	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	394	394	
État - Impôts sur les bénéfices	380 363	379 374	989
État - Taxe sur la valeur ajoutée	74 965	74 965	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 182	11 182	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	2 906 704	2 905 715	989
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	259 680	259 680	
TOTAL GÉNÉRAL	6 543 830	3 360 117	3 183 713

ÉTAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	385 725	385 725		
Personnel et comptes rattachés	128 650	128 650		
Sécurité sociale et autres organismes	163 375	163 375		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	459 036	459 036		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22 582	22 582		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	33 841	33 841		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 784 457	2 756 064	28 393	
TOTAL GÉNÉRAL	3 977 666	3 949 273	28 393	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres	Solde au 31/12/12	Affectation du résultat	Provisions réglementées	Résultat 2013	Subvention	Solde au 31/12/13
Capital social	2 019 024					2 019 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 775 029					3 775 029
Réserve légale	201 903					201 903
Autres réserves						
Report à nouveau	1 818 571	(62 613)				1 755 958
Résultat de l'exercice	(62 613)	62 613		127 486		127 486
Provisions réglementées	11 915		(9 209)			2 705
Variation des capitaux propres	7 763 829	0	(9 209)	127 486	0	7 882 105

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Apport Partiel d'Actif	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires	11 915	7 942	785	2 052	2 705
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	11 915	7 942	785	2 052	2 705
Provisions pour litiges	314 387			314 387	-
Provisions pour pertes de change	66 464		84 644	66 464	84 644
Prov. pour pensions et obligat. simil.	327 496	19 817	19 208		326 887
Provisions pour impôts					
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	708 347	19 817	103 852	380 851	411 531
Prov. sur immobilisations incorporelles	56 406				56 406
Prov. sur immo. titres de participation	1 489		139 647		141 136
Prov. sur autres immo. financières	772 822		230 132	15 218	987 737
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	830 717	0	369 779	15 218	1 185 279
TOTAL GÉNÉRAL	1 550 979	27 759	474 416	398 121	1 599 515

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€

Rubriques	Chiffres d'affaires France	Chiffres d'affaires Export	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012	Pourcentage 13/12
Produits	448	172	620	1 315	-52,83%
Maintenances et prestations Ingénierie	3 019	354	3 373	3 676	-8,24%
TOTAL	3 467	527	3 994	4 991	-19,99%

AUTRES CHARGES EXTERNES EN K€

Rubriques	2013	2012
Locations et charges locatives	274	369
Personnel extérieur à l'entreprise	1 212	958
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	216	283
Autres	628	613
TOTAL	2 330	2 223

CHARGES DE PERSONNEL EN K€

Rubriques	2013	2012
Rémunérations	1 291	1 900
Charges sociales	561	974
TOTAL	1 852	2 874

	2013	2012
Ingénieurs et cadres	16	26
Techniciens	0	1
Administratifs	1	1
Total effectifs au 31/12	17	28
Effectifs ETP	18	28

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	59 000
Bail 59 000	
Droits individuels à la formation : 1 601 heures	
TOTAL	59 000

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

Apport de l'activité StorSentry à la société QUOTIUM DATASENTRY

Le 28 juin 2013, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA a fait l'apport à la société QUOTIUM DATASENTRY de sa branche complète d'activité développée autour du logiciel StorSentry. Cette opération d'apport a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2013 et l'actif net apporté s'est élevé à 103 647 €.

Pour rappel le fonds de commerce lié à cette activité faisait l'objet d'un contrat de location gérance depuis le 1^{er} janvier 2013.

Mise en place d'un contrat de liquidité

QUOTIUM TECHNOLOGIES a signé un contrat de liquidité avec la société de bourse Portzamparc en juillet 2013.

Dans le cadre de ce contrat plus de 5 800 titres ont été achetés et près de 4 200 ont été vendus. Ces actions quotidiennes ont permis d'optimiser au mieux les variations day-to-day et intraday du titre en réduisant les variations extrêmes. L'indice de volatilité du titre s'est stabilisé en fin d'année 2013 aux valeurs usuelles du marché.

Intégration fiscale

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES fait partie depuis le 1er janvier 2010 du Groupe d'intégration fiscale constitué par la société TECHNOLOGIES SAS en application des articles 223A et suivants du CGI. Selon la convention fiscale établie entre les deux sociétés, chaque membre du groupe fiscal se place dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale. Au titre de l'exercice 2013, QUOTIUM TECHNOLOGIES présente un résultat fiscal déficitaire et n'a donc pas constaté d'impôt sur les sociétés dans ses comptes.

Avances conditionnées

Il s'agit d'avances remboursables dont les conditions de remboursement sont fixées contractuellement et sont liées au succès commercial du produit développé.

Dans le cadre du 1^{er} exercice de garantie d'un contrat d'Assurance Prospection, la COFACE a versé en septembre 2013 une avance de 185 K€ à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES en vue de financer ses dépenses de prospection du marché américain.

Pour mémoire, QUOTIUM TECHNOLOGIES a reçu en 2011 une avance totale de 416 K€ de la part d'OSEO.

86 K€ ont été remboursés en 2012, 142 K€ en 2013 et le solde sera totalement remboursé en 2014.

Obtention d'un prêt à taux zéro OSEO

Quotium Technologies a bénéficié d'un prêt à taux zéro pour l'innovation octroyé par OSEO le 17 juillet 2013 pour un montant de 450 K€.

La première échéance de remboursement est prévue le 31 décembre 2015.

Crédit impôt recherche



La société a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ces dépenses est éligible au crédit d'impôt recherche et au crédit d'impôt innovation qui se sont respectivement élevés à 308 K€ et 65 K€ au titre de l'exercice 2013. Le remboursement sera demandé en avril 2014.

Stock Option

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2013 a arrêté les principales modalités d'un plan d'émission de stock-options au bénéfice des salariés de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et des sociétés liées.

Cet outil permettra notamment à QUOTIUM TECHNOLOGIES et à ses filiales de rester compétitifs par rapport à leurs concurrents internationaux lorsqu'ils cherchent à recruter des cadres et des spécialistes techniques hautement qualifiés.

2. ANALYSE DES COMPTES

2.1. IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels complètement amortis et de fonds de commerce.

Le fonds de commerce de l'activité StorSentry ainsi que quelques immobilisations corporelles dédiées ont été apportés à la société QUOTIUM DATASENTRY lors de l'opération d'apport partiel d'actif signé en juin 2013 pour un montant total net de 226 K€.

Immobilisations financières et emprunt obligataire

Les variations des *Autres participations* sont principalement constituées :

- de l'augmentation de capital de la société Quotium DataSentry pour 104K€ en rémunération de l'apport
- des avances consenties au cours de l'exercice par QUOTIUM TECHNOLOGIES à ses filiales dont SEEKER SECURITY LTD pour 861 K€ et QUOTIUM DATASENTRY pour 356 K€.

Pour mémoire, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES a procédé à l'acquisition de 100% des actions de la société de droit israélien SEEKER SECURITY LTD le 25 octobre 2012. L'acquisition des titres a été valorisée à 915 K€ et l'emprunt obligataire a été enregistré en « Autres fonds propres » pour le même montant (ORA I et ORA II). La valeur inscrite dans les capitaux propres ne fait pas l'objet de réévaluation durant la vie des ORA.

Dépréciation des immobilisations financières

Les actifs financiers détenus sur Quotium Datasentry ont été dépréciés à hauteur de 230 K€ afin de tenir compte de la situation nette négative de la filiale au 31/12/2013.

Une reprise à hauteur de 15K€ a été effectuée sur la dépréciation du compte courant de la filiale Quotium Technologies Ltd. Elle correspond au remboursement effectué par la filiale à sa maison mère en début d'exercice 2014. Les bonnes perspectives commerciales de cette filiale nous permettent de considérer ce remboursement comme étant définitif.



Comme l'an dernier, aucune dépréciation n'a été constatée sur les actifs financiers détenus sur SEEKER SECURITY Ltd malgré la situation nette négative de la filiale au 31 décembre 2013.

En effet selon nos estimations, la filiale devrait bénéficier de ressources financières suffisantes pour envisager le remboursement dans un délai raisonnable des avances de trésorerie effectuées par sa maison mère.

2.2. ETAT DES CREANCES ET DETTES

Créances à plus d'un an

Elles sont constituées essentiellement :

- du support en trésorerie de Quotium Technologies SA à ses filiales QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD, SEEKER SECURITY LTD, et QUOTIUM DATASENTRY.

Créances à 1 an au plus

Elles sont composées principalement :

- du montant des avances en trésorerie à ses filiales qui sera remboursé en 2014
- des créances clients à hauteur de 2 439 K€, en légère hausse par rapport au 31 décembre 2012
- une créance sur l'Etat de 467 K€ constituée principalement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation au titre de l'exercice 2013 pour 373 K€

Dettes

Elles sont constituées principalement de produits constatés d'avance pour un montant total de 2 784 K€. Il s'agit des contrats de maintenance facturés à terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2013. La faible baisse par rapport à l'année précédente s'explique par les produits constatés d'avance de l'activité StorSentry.

2.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La trésorerie est suivie en date de valeur. L'excédent est placé en OPCVM possédant la classification AMF "Monétaire Euro" se caractérisant par leur liquidité et leur faible niveau de risque.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'établissent à 1,8 M€.

Les produits des placements financiers et les intérêts sur avances consenties à ses filiales se sont élevés à 40 K€ sur l'exercice 2013.

2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital est constitué de 1 261 890 actions ordinaires dont la valeur nominale est de 1.60 €.

L'Assemblée Générale mixte du 28 juin 2013 a décidé d'affecter la perte de l'exercice 2012 de 62 K€ en report à nouveau dont le montant a ainsi été porté à 1 756 K€.

2.5. PROVISIONS

Au 31 décembre 2013, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 412 K€, dont 327 K€ au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

a) Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les droits sont calculés selon le barème des droits relatifs aux départs volontaires à la retraite à 65 ans.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

Hypothèses	2013	2012
Age de départ à la retraite	65 ans (départ volontaire)	65 ans (départ volontaire)
Profil de carrière	+2.5 %/an	+2.5 %/an
Turnover	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié
Taux d'actualisation	3,1%	3%
Table de mortalité	INSEE TV/TD 2007-2009	INSEE TV/TD 2006-2008

La variation de la provision au bilan se décompose comme suit:

(en milliers d'euros)	2013
Engagement total comptabilisé à l'ouverture de l'exercice	327
Coût des services rendus au cours de l'exercice	14
Charges d'intérêts	9
Ecart actuariels (départs, taux d'actualisation...)	-4
Sortie des effectifs StorSentry	-20
Engagement total comptabilisé à la clôture de l'exercice	327

Aucune indemnité de départ à la retraite n'a été versée au cours de l'exercice.

b) Provision pour perte de change

La provision pour perte de change à hauteur de 85 K€ au 31 décembre 2013 porte principalement sur l'écart de conversion actif relatif aux avances libellées en livres sterling consenties par QUOTIUM TECHNOLOGIES à sa filiale située en Grande-Bretagne.

2.6. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2013 s'élève à 3 994 K€ par rapport à 4 991 K€ à l'exercice 2012. Cette baisse s'explique notamment par l'apport de l'activité StorSentry à QUOTIUM DATAENTRY.

2.7. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES



Ce poste est globalement stable par rapport à l'année précédente. La maison mère de QUOTIUM TECHNOLOGIES a du renforcer sa présence durant l'exercice pour aider sa filiale à gérer les différentes opérations en cours. Ce qui a entraîné une actualisation des montants facturés.

2.8. CHARGES DE PERSONNEL

La baisse des charges de personnel entre l'exercice 2012 et 2013 est directement liée à la baisse des effectifs moyens ETP (baisse de 10 ETP dont 7 ont été transférés à la société QUOTIUM DATASENTRY).

Les effectifs à fin de période s'établissent à 17 personnes.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de personnel de l'équipe R&D (représentant 47% des effectifs) s'élèvent à 1 022 K€ pour l'année 2013.

2.9. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2013 n'est pas significatif.

2.10. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

DIF

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation. A ce titre, le montant des engagements de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au 31 décembre 2013 s'élève à 1 601 heures n'ayant pas fait l'objet de demande de la part des salariés. 25 heures ont été utilisées au cours de l'exercice 2013. Les formations ont concerné principalement des thématiques techniques selon les souhaits d'évolution exprimés par les salariés.

Seeker Security Ltd

Dans le cadre de l'acquisition par QUOTIUM TECHNOLOGIES des titres composant le capital de la société de droit israélien SEEKER SECURITY Ltd, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES s'est engagée, aux termes d'un Trust Agreement en date du 25 octobre 2012, à mettre en œuvre et faire respecter une procédure prévoyant que le produit de la vente des actions résultant des ORA I ne pourra pas être libéré entre les mains de leurs détenteurs sans que le montant de l'imposition due en Israël au titre de cet événement n'ait été préalablement provisionné auprès du Trustee.

2.11. CONTENTIEUX, LITIGES ET PROCEDURES EN COURS

La société, après consultation de ses conseils, et au regard des dossiers en cours n'a pas estimé nécessaire de constituer de provision dans ses comptes au 31/12/2013.

2.12. ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

(y compris filiales intégrés à 100 %)

Postes	(K€)	2013	2012
Bilan			
Prêts et Créances rattachées à des participations		3 314	1 978
Créances clients et comptes rattachés			132
Autres créances (intégration fiscale)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		218	31
Résultat			
Prestations comptables		59	65
Royalties liées à la distribution des produits		108	185
Produits financiers		14	52
Charges d'exploitation		(1 700)	(1 352)

2.13. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération sous quelque forme que ce soit n'a été versée aux dirigeants au cours de l'exercice 2013.

2.14. AUTRES INFORMATIONS

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES est la société mère d'un groupe consolidé. Les filiales QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd, QUOTIUM Corp, SEEKER SECURITY LTD (intégrée depuis le 25 octobre 2012), AGILELOAD (intégrée depuis le 20 juin 2012) et QUOTIUM DATAENTRY (intégrée depuis le 19 décembre 2012) sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

2.15. INFORMATION SUR LA SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

Les impôts différés actifs/passifs non constatés dans les comptes sociaux au 31/12/2013 sont non significatifs.

2.16. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Les ORA I ont été remboursées le 2 janvier 2014 à raison d'une action pour une ORA. 390 516 actions de valeur nominale 1,60 euros ont été émises. Le capital de la société Quotium Technologies a ainsi été porté de 2 019 024 euros à 2 643 849,60 euros dont 72,6% sont détenus par la société TECHNOLOGIES SA.

L'augmentation de capital sera constatée par le prochain Conseil d'Administration qui se tiendra le 29 avril 2014.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenu Divid.encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Quotium Technologies Limited	1 489	100%	1 489	785 197	471 682
Lincoln House - 300 High Holborn London WC1V 7JH - Grande-Bretagne	-848 607		0		27 542
Quotium Corp	1	100%	1	106 685	169 289
575 Madison Avenue, 25th Floor - New-York NY 10022 - Etats-Unis	-102 705		1		-90 954
Agileload	35 000	100%	35 000		11 628
Grande Arche La défense 92044 92044 Paris la défense Cedex - France	18 479		35 000		-16 611
Quotium DataSentry	104 640	100%	104 647	355 932	340 320
84/88, bd de la Misison Marchand 92411 Courbevoie - France	106 090		0		-334 784
Seeker Security Ltd	2 163	100%	1 028 483	2 066 134	573 826
	-1 219 829		1 028 483		-659 516
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

20.3 Vérification des informations financières historiques annuelles

20.3.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Quotium Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

le contrôle des comptes consolidés de la société Quotium Technologies, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
la justification de nos appréciations,
la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS



En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Les paragraphes 2.7 et 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent la méthode d'évaluation des actifs d'exploitation et des goodwill. Nos travaux ont consisté à examiner cette méthode, à apprécier les données et hypothèses retenues ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous avons par ailleurs vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Champs-sur-Marne, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Cecaudit International

Pascal Leclerc
Associé

Caroline Fontaine-Sekalski
Associée



20.3.2 Autres informations du document de référence vérifiées par les Commissaires aux Comptes

Lettre de fin de travaux

Le document de référence a fait l'objet d'une lettre de fin de travaux, dont il est fait état dans l'attestation du responsable (voir chapitre 1)

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES

Le Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES figure à la suite du rapport du président au chapitre 16.4

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Quotium Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

le contrôle des comptes annuels de la société Quotium Technologies, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
la justification de nos appréciations,
les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les notes 3.1, 3.2 et 4 du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent les principes d'estimation des immobilisations incorporelles et financières. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures d'élaboration de ces estimations par la direction, analysé les résultats des travaux effectués par la société et vérifié le caractère approprié de l'information communiquée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Champs-sur-Marne, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Cecaudit International

Membre français de Grant Thornton International

Pascal Leclerc
Associé

Caroline Fontaine-Sekalski
Associée



20.3.4 Source des informations financières non vérifiées et non issues des états financiers vérifiés

Les informations sur les tendances (chapitre 12) concernant l'activité du groupe lors du premier trimestre 2014 n'ont pas fait l'objet de vérification de la part de nos commissaires aux comptes.

20.4 Date des dernières informations financières

Le dernier exercice clos de 12 mois vérifié par les commissaires aux comptes concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

20.5 Informations financières intermédiaires et autres

Néant.

20.6 Politique de distribution des dividendes

Répartition des bénéfices (article 19 des statuts)

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

L'assemblée générale, statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

Politique de distribution de dividendes

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES mettra en œuvre une politique de distribution de dividendes favorable à ses actionnaires dès que sa croissance commerciale sera établie.

Délai de prescription des dividendes

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits. Les dividendes atteints par la prescription quinquennale doivent être versés à l'Etat (article L27 et R46 du Code du domaine de l'Etat).

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Nous n'avons pas connaissance de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Depuis le 31 décembre 2013, il n'est survenu aucun changement significatif dans la situation commerciale ou financière de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Marché des titres

Tableau d'évolution des cours de Bourse et des volumes de transactions

Le traitement des titres s'effectue au « fixing ». Le volume des titres QUOTIUM TECHNOLOGIES échangés par séance est peu significatif.

(Source : NYSE Euronext)



Mois	Nombre de titres échangés	Cours moyen de clôture	Capitalisation boursière (en €)
janv-13	99	6,69	8 442 044
févr-13	96	6,97	8 795 373
mars-13	88	6,9	8 707 041
avr-13	0	6,9	8 707 041
mai-13	0	6,9	8 707 041
juin-13	937	8,79	11 092 013
juil-13	2013	11,77	14 852 445
août-13	1655	11,18	14 109 571
sept-13	1949	10,37	13 088 203
oct-13	1877	10,23	12 909 135
nov-13	2695	10,68	13 482 393
déc-13	2269	11,11	14 025 633
janv-14	3711	14,92	24 659 155
févr-14	1435	18,73	30 942 955
mars-14	119	18,01	29 765 340
avr-14	256	17,80	29 408 696

Le flottant est constitué de 52 229 actions au 31 mars 2014.

Le nombre d'actions a évolué sur la période examinée passant de 1 261 890 au 1/01/2013 à 1 652 406 à compter du 02/01/2014 (date d'émission des ORA I).

Depuis la mise en place du contrat de liquidité, plus de 7 800 titres ont été achetés et près de 6 300 ont été vendus, l'objectif étant de modérer les variations du cours de bourse de la société. Il en résulte une stabilité du cours et une forte augmentation des échanges (entre janvier et avril 2013 : 283 titres échangés vs 5521 entre janvier et avril 2014).

21.1 Capital social

21.1.1 Catégories actions et leur nombre

A la date du présent document de référence, le montant du capital social est de **2 643 849,60 €** divisé en **1 652 406** actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,60 € chacune de même catégorie entièrement libérées. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire sauf dans les cas où la forme nominative est imposée par la législation en vigueur. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Catégories de titres	Nombre de titres					Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice 2013	Créés pendant exercice	Annulées pendant exercice	A clôture de l'exercice 2013	A partir du 2 janvier 2014	
Actions ordinaires	1 261 890			1 261 890	1 652 406	1,60 €

Forme des titres (article 11 des statuts)

Les actions sont nominatives ou au porteur (L228-1 du Code de Commerce); elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions prévues par la loi.

La société aura la possibilité selon l'article L 228-2 du Code de Commerce de rechercher l'identification des titres au porteur.

Titres au porteur identifiables

Conformément au code du commerce et aux statuts la Société pourra demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenus par chacun de ses actionnaires ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

Classification Bourse

I.C.B. : Classification sectorielle
(*Industry Classification Benchmark*)

Industrie : 9000 Technologies

Super secteur : 9500 Technologies

Secteur : 9530 Logiciels et services informatiques

Sous-secteur : 9537 Logiciels

PEA (Plan d'Epargne en Actions) : Oui

Service à Règlement Différé : Non

Code ISIN : **FR0010211615**

Mnemo : QTE



Les actions composant actuellement le capital de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont cotées à la cote NYSE Euronext Paris compartiment C depuis le 21 juin 1996 (*code ISIN : FR0010211615* symbole 'QTE'). Le mode de cotation du titre QUOTIUM TECHNOLOGIES s'effectue au **fixing**.

Sur la base de la nouvelle classification Industry Classification Benchmark (ICB) publiée le 4 juillet 2005 qui est venue se substituer à la nomenclature existante au 1^{er} janvier 2006 QUOTIUM TECHNOLOGIES est classée dans le sous-secteur : **9537 Software**.

21.1.2 Actions non représentatives du capital: nombre et caractéristiques

Il n'existe aucun titre non représentatif de capital.

21.1.3 Actions auto détenues par l'émetteur ou ses filiales

Au 31/03/2014, QUOTIUM TECHNOLOGIES et ses filiales possèdent 1 624 actions auto détenues. Les opérations sont effectuées par l'intermédiaire de la société de bourse Portzamparc.

Ces achats d'actions peuvent être opérés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat a été fixé à 30 euros par action et le montant du programme ne peut excéder 3 785 670 €.

Le 16 juillet 2013, Quotium Technologies a mis en œuvre un contrat de liquidité, en vue d'animer les titres de la société sur le marché NYSE EURONEXT Paris. Ce contrat conclu avec la société de bourse Portzamparc est conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011.



21.1.4 Valeurs mobilières convertibles échangeables ou assorties de bons de souscription

A l'exception des obligations remboursables en actions (ORA II) dont les caractéristiques sont décrites au Chapitre 18.4, il n'existe aucune autres valeurs mobilières en circulation pouvant donner accès à terme au capital social.

21.1.5 Droit d'acquisition / obligation attaché(e) au capital souscrit non libéré ou acte visant à augmenter le capital

Il n'existe aucune autorisation en cours concernant l'émission de nouvelles valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société.

Pour mémoire, les actionnaires s'étaient prononcés contre le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2014.

21.1.6 Capital de membre du groupe objet d'une option d'accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Aucun nantissement de titre de capital n'a été donné. Aucun titre en garantie et aucune sûreté n'a été consentie.

21.1.7 Historique du capital social

Tableau d'évolution du capital social de QUOTIUM TECHNOLOGIES depuis 1996

Date	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Nombre total d'actions	Nominal des actions	Montant du capital	Prime d'émission et de fusion
20/03/1996	Augmentation du capital par incorporation de réserves	686 021 €	30 000	38,11 €	1 143 368 €	
20/03/1996	Réduction de la valeur nominale des actions	-	750 000	1,52 €	1 143 368 €	
13/06/2002	Augmentation de la valeur nominale des actions	-	750 000	1,60 €	1 200 000 €	
13/06/2002	Augmentation du capital par incorporation de réserves	56 632 €	750 000	1,60 €	1 200 000 €	
04/08/2005	Réduction du capital à zéro par annulation des actions	1 200 000 €	750 000	1,60 €	0 €	
04/08/2005	Augmentation du capital par création d'actions	225 000 €	140 625	1,60 €	225 000 €	
31/12/2005	Création d'actions par exercice de BSA	91 747 €	57 342	1,60 €	316 747 €	
03/08/2006	Création d'actions lors de l'absorption de QUOTIUM TECHNOLOGIES	326 400 €	204 000	1,60 €	643 147 €	899 012 €
31/12/2007	Création d'actions lors de l'absorption de TECHNOLOGIES Software	1 375 877 €	859 923	1,60 €	2 019 024 €	3 775 029 €
02/01/2014	Versement de la première tranche d'ORA	624 826 €	390 516	1,60 €	2 643 849,60	

21.1.8 Délégations de compétence ou de pouvoirs aux fins de modifier le capital social de la société

- *Assemblée Générale du 6 août 2012 : Délégation au Conseil d'Administration pour une augmentation de capital suite à l'émission d'un emprunt obligataire*

L'Assemblée Générale du 6 août 2012 a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions, en rémunération de l'acquisition des actions de la société Seeker Security Ltd. Les actionnaires de la société Seeker Security Ltd ont reçu 572 079 ORA souscrites en 2 tranches.

La 1^{ère} tranche (390 516 ORA) a été remboursée en actions le 2 janvier 2014 à raison d'une action pour une ORA. Le Conseil d'Administration a alors constaté le 29 avril 2014 l'augmentation de capital de la société Quotium technologies SA. Le capital de la société s'élève au 2 janvier 2014 à 2 643 849,60 euros divisé en 1 652 406 actions de 1,60 euros chacune.

- *Assemblée Générale du 28 juin 2013 : Délégation au Conseil d'Administration pour procéder à l'annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'action*

La septième résolution de l'Assemblée Générale du 28 juin 2013 a autorisé le Conseil à procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'action. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois à compter de la date de l'assemblée. Aucun usage de cette délégation n'a été fait par le conseil.

- 
- *Assemblée Générale du 27 janvier 2014 : Délégation au Conseil d'Administration pour une augmentation de capital dans le cadre de l'émission de stock-options*

La première résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 27 janvier 2014 a autorisé le Conseil à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel salarié, ou à certains d'entre eux, de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L.225-180 du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de son capital, ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions de la Société provenant de rachats effectués par celle-ci dans les conditions prévues par la loi. A date, aucun usage de cette délégation n'a été fait par le Conseil. Les options consenties ne pourront donner droit à un nombre total d'actions de la société supérieur à 3% du capital social de la société à la date d'attribution.

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social de l'émetteur et référence à l'acte constitutif ou statuts

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet toutes les opérations concernant le traitement de l'information et plus généralement toutes les opérations industrielles commerciales financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

21.2.2 Disposition des statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction

Conseil d'administration (article 13 des statuts)

1°- La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et douze au plus.

2°- Chaque administrateur doit être pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire au moins de 1 action.

3°- La durée des fonctions des administrateurs est de six années renouvelable.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

4°- Tout membre sortant est rééligible. Par dérogation aux dispositions qui précèdent, le nombre d'administrateurs personnes physiques et de représentants permanents de personnes morales, âgés de plus de 80 ans, ne pourra, à l'issue de chaque assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes sociaux, dépasser le tiers (arrondi, le cas échéant, au nombre entier supérieur) des administrateurs en exercice.

5° - Le conseil d'administration nomme parmi ces membres un président qui assume l'organisation, la direction des travaux du conseil et le représente.

Pouvoirs du conseil (article 15 des statuts)

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

Direction générale (article 16 des statuts)

1°- Le conseil d'administration nomme parmi ses membres un directeur général. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers et peut substituer partiellement dans ses pouvoirs tous mandataires spéciaux qu'il avisera.

Sous réserve des limitations légales, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Toutefois, à titre de règlement intérieur, et sans que cette limitation puisse être opposée aux tiers, le conseil d'administration pourra limiter l'étendue de ses pouvoirs.

2 °- Sur proposition du président, le conseil peut donner mandat à une personne physique, administrateur ou non, d'assister le président à titre de directeur général délégué. Le nombre des directeurs généraux délégués peut être porté à deux si le capital est au moins égal au montant fixé par la loi; sous cette même réserve, ce nombre peut être porté à cinq à la condition que trois au moins d'entre eux soient administrateurs.

3°- La limite d'âge est fixée à 80 ans accomplis pour l'exercice des fonctions de président et de directeur général délégué, les fonctions de l'intéressé prenant fin à l'issue de la première assemblée générale ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

21.2.3 Droits privilèges restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves bénéfiques ou primes d'émission le droit de vote double sera accordé dès leur émission aux actions nouvelles attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit de vote double. Toute action convertie au porteur perd le droit de vote double.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe aucune condition spécifique plus stricte que la loi ne le prévoit destinée à modifier les droits des actionnaires.

21.2.5 Conditions de convocation et d'admission aux assemblées générales annuelles et extraordinaires

Assemblées générales (article 18 des statuts)

L'article 18 des statuts a été modifié par l'Assemblée Générale du 8 août 2012 afin de le rendre conforme aux dispositions légales en vigueur.

1°- Les assemblées générales ordinaires, les assemblées générales extraordinaires et les assemblées spéciales ont les compétences que leur attribue respectivement la loi.

2°- Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions légales et réglementaires.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales, de s'y faire représenter ou de voter par correspondance, quel que soit le nombre de ses titres de capital, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et enregistrés à son nom au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire propriétaire d'actions d'une catégorie déterminée peut participer aux assemblées spéciales des actionnaires de cette catégorie, dans les mêmes conditions.

3°- Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque le conseil d'administration décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'assemblée générale

4°- Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut en outre se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix.

La notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut être faite par voie électronique.

5°- Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il n'est tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée. Ce formulaire peut, le cas échéant, figurer sur le même document que la formule de procuration.

6°- Le formulaire de vote par correspondance et la procuration donnée par un actionnaire sont signés par celui-ci, le cas échéant, par un procédé de signature électronique sécurisée au sens du décret n° 2001-272 du 30 mars 2001 pris pour



l'application de l'article 1316-4 du code civil, ou par un procédé de signature électronique arrêté par le conseil d'administration consistant en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel il s'attache.

7°- L'actionnaire peut utiliser le formulaire électronique de vote à distance ou de procuration proposé sur le site de la société consacré à cet effet, s'il parvient à la société la veille de la réunion de l'assemblée générale au plus tard à 15 heures, heure de Paris. Ce formulaire électronique comporte la signature électronique dans les conditions prévues au présent article.

8°- Les votes s'expriment soit à main levée soit par tous moyens techniques appropriés décidés par le conseil d'administration.

9°- Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par l'administrateur le plus ancien présent à cette assemblée. A défaut, l'assemblée élit elle-même son président.

10°- Un droit de vote double, de celui conféré aux autres actions, est accordé à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient de ce droit.

Toute action convertie au porteur perd le droit de vote double.

21.2.6 Disposition des statuts pouvant retarder différer ou empêcher un changement de contrôle.

Il n'existe aucune disposition de l'acte constitutif des statuts d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

Seuils statutaires

Les statuts de la société ne prévoient pas de déclaration de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

L'absence de déclaration de franchissement de seuils entraîne l'application des dispositions légales en vigueur.

21.2.7 Conditions statutaires de modification du capital

Les statuts ne prévoient aucune condition plus stricte que celles de la loi concernant les conditions de modifications du capital.

22. CONTRATS IMPORTANTS

22.1 Contrat(s) important(s) auquel l'émetteur ou un autre membre du groupe est partie

Néant.

Conventions réglementées

Le rapport sur les conventions réglementées est présenté dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes du présent document.

22.2 Contrat(s) souscrit par un membre du groupe induisant obligation ou engagement important(e) pour l'ensemble du groupe

Néant.

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Le présent document ne comporte aucune déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert.

23.1 Coordonnées et accord des tiers dont les informations sont reproduites dans le document

Sans objet.

23.2 Intégrité des informations provenant de tierce partie et identité de celles-ci

Sans objet.



24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1 Acte constitutif et les statuts de l'émetteur

Les statuts de la société sont consultables au siège social.

24.2 Informations provenant de tiers incluses dans le document de référence

Sans objet.

24.3 Informations financières historiques des trois derniers exercices

Les documents comptables et juridiques peuvent être consultés sous format papier chez :

QUOTIUM TECHNOLOGIES
84-88 Bd de la Mission Marchand
92411 Courbevoie Cedex
Tél. : 01.49.04.70.00
E.mail : comfi@QUOTIUM.com

Envoi du document de référence en cours :

Le présent document de référence intégrant le rapport de gestion est envoyé aux actionnaires qui en font la demande.

Consultation par voie électronique :

Des informations sur le Groupe sont disponibles sur le site www.QUOTIUM.fr
L'internaute peut prendre connaissance de toute l'actualité concernant les produits et l'activité de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Il peut également consulter la rubrique '**Investisseurs**' (communiqués financiers rapports annuels ...) et accéder à certains sites boursiers.

24.4 Responsable de l'information financière

Monsieur Michel TIBERINI
Président Directeur Général
QUOTIUM TECHNOLOGIES

24.5 Document d'information annuel

Le document d'information annuel 2013 (tel que défini par le règlement général de l'AMF rappelé ci-dessous) est disponible au siège de l'entreprise et sur notre site.

Article 221-1-1

(Arrêté du 1er septembre 2005)

Les émetteurs mentionnés à l'article L. 451-1-1 du code monétaire et financier déposent auprès de l'AMF dans les vingt jours (*Arrêté du 30 décembre 2005*) « de négociation » qui suivent la publication des comptes provisoires au *Bulletin des annonces légales obligatoires* un document qui contient ou mentionne toutes les informations qu'ils ont publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois dans un ou plusieurs États parties à l'accord sur l'Espace économique européen ou dans un ou plusieurs pays tiers pour satisfaire à leurs obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

(Arrêté du 30 décembre 2005) « Le document mentionné au premier alinéa est mis à la disposition du public selon les modalités fixées à l'article 212-13. Ce document est également mis en ligne sur le site internet de l'émetteur lorsque celui-ci dispose d'un tel site. Il peut être intégré dans le document de référence mentionné à l'article 212-13. »

Le document mentionné au premier alinéa peut être intégré dans le document de référence.



Lorsque le document renvoie à des informations il convient de préciser où lesdites informations peuvent être obtenues.

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Se reporter au périmètre présenté dans l'annexe aux comptes consolidés.

26. TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE REGLEMENT EUROPEEN

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite directive « Prospectus » d'une part, et aux paragraphes du présent document de référence. Les informations non applicables à Quotium sont assorties de la mention « N/A ».

Legislation européenne	N° Section	N° de page
1. Personnes responsables	1	7
Personnes responsables des informations		
Déclaration des personnes responsables		
2. Contrôleurs légaux	2	8
Nom et adresse		
Démission/non renouvellement		
3. Informations financières sélectionnées	3	9
Présentation pour chaque exercice de la période couverte		
Période intermédiaire		
4. Facteurs de risques	4	12
5. Informations concernant l'émetteur	5	18
Histoire et évolution		
Raison sociale et nom commercial de l'émetteur		
Enregistrement		
Constitution		
Siège/forme juridique		
Evènements importants		
Investissements		
6. Aperçu des activités	6	20
Principales activités		
Nature des opérations		
Nouveaux produits		
Principaux marchés		
Evènements exceptionnels		
Dépendance à l'égard de brevet, licences ou contrat		
Position concurrentielle		
7. Organigramme	7	28
Organigramme		
Liste des filiales		
8. Propriétés immobilières, usines, équipements	8	29
Immobilisations corporelles importantes		
Questions environnementales		
9. Examen de la situation financière et du résultat	9	30
Situation financière		
Résultat d'exploitation		
10. Théorie et capitaux	10	60
Capitaux de l'émetteur		
Source et montant des flux de trésorerie		
Conditions d'emprunts		
Restriction à l'utilisation des capitaux		
Sources de financements attendues		
11. R&D	11	60
12. Informations sur les tendances	12	61
Principales tendances		
Evènements susceptibles d'influencer les tendances		
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	13	62
14. Organes d'administration, de direction	14	62
Information concernant les membres des organes de d'administration et direction		
Conflits d'intérêts		
15. Rémunération et avantages	15	69
Rémunération et avantages versés		
Montant provisionné		
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	16	69
Date d'expiration du mandat		
Informations sur les contrats de service liant les membres		
Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise		
17. Salariés	17	86
Nombre de salariés et répartition		
Participations stock-options et attribution gratuite d'actions		
Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur		
18. Principaux actionnaires	18	88
Franchissements de seuils		
Droits de vote différents		
Contrôle		
Accord relatif au changement de contrôle		
19. Opérations avec des apparentés	19	89
Informations financières concernant le patrimoine la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20. Informations financières historiques	20	94
Informations financières pro forma		
Etats financiers		
Vérifications des informations historiques annuelles		
Date des dernières informations financières		
Informations financières intermédiaires et autres		
Politique de distribution des dividendes		
Procédures judiciaires et d'arbitrage		
Changement significatif de la situation financière ou commerciale		
21. Informations complémentaires	21	165
Capital social		
Actes constitutifs et statuts		
22. Contrats importants	22	172
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	23	173
24. Documents accessibles au public	24	173
25. Informations sur les participations	25	175